

d'Lëtzeburger **Land**

ÖKO

Gefährliches Tabu

Ein Jugendlicher stirbt an einer Überdosis. Schulen und Jugendhäuser organisieren Suchtprävention in Eigenregie

Arnaque, crime et mécanique

La condamnation en Suisse d'une ancienne avocate luxembourgeoise révèle un blanchiment opéré sous le vernis de la sophistication

Anlauf zum Quantensprung

Die politische Debatte um den Energie- und Klimaplan kommt in Fahrt. Für Aufregung sorgt vor allem die geplante CO₂-Steuer

Foto: Sven Becker

Unabhängige Wochenzeitung für Politik,
Wirtschaft und Kultur

#50 66. Jahrgang 13. Dezember 2019



5 453000 174663



1 9 0 5 0

4,00€

Anlauf zum Quantensprung

Die politische Debatte um den Energie- und Klimaplan kommt in Fahrt. Für Aufregung sorgt vor allem die geplante CO₂-Steuer



Um den Dieselverkauf an durchreisende LKWs zu senken, können unabhängig von der geplanten CO₂-Steuer zusätzlich die Akzisen erhöht werden

Peter Feist

Martine Hansen scheint noch immer konsterniert. Nächsten Donnerstag soll die Abgeordnetenkammer über den Energie- und Klimaplan der Regierung debattieren. „Aber worüber sollen wir diskutieren, wenn wir nichts Konkretes haben?“, fragt die CSV-Fraktionspräsidentin.

Wie die Dinge zurzeit liegen, verfügen die Abgeordneten über nicht mehr Informationen als die Presse: ein 33 Seiten langes „Synthesedokument“ zu dem Plan, der zeigen soll, wie Luxemburg bis 2030 seine Treibhausgasemissionen um 55 Prozent gegenüber 2005 senken soll, den Anteil erneuerbarer Energien am Gesamtverbrauch weiter steigern und den Verbrauch selbst deutlich reduzieren. Zahlen stehen im Synthesedokument wenige, und die da stehen, werden vorsichtig „mögliche Zielszenarien“ genannt. Eine Gelegenheit für die CSV, der Regierung den noch wenig konkreten Plan verbal um die Ohren zu schlagen? „Das werden wir auf jeden Fall versuchen“, kündigt Hansen an und klingt am Telefon so, als freue sie sich darauf schon – auch wenn die Klima-Konsultationsdebatte nach der über Staatshaushalt fürs kommende Jahr geführt werden soll und die Sitzungswoche anstrengend zu werden verspricht.

Damit beginnt eine der wichtigsten politischen Auseinandersetzungen der Legislaturperiode. Wichtig einerseits, weil die Erderwärmung und ihre Folgen immer bedrohlichere Züge annehmen. Weil andererseits der Klimaplan in ganz verschiedene Sektoren eingreift – vom Verkehr bis hin zur Landwirtschaft und in die Finanzen natürlich, was immer wiederkehrende Diskussionen quasi vorprogrammiert. Und weil die Regierung auf der Kabinettsitzung vergangenen Freitag festhielt, eine „CO₂-Bepreisung“ einzuführen. Das ist neu, das steht so nicht im Koalitionsvertrag, und es sorgt schon jetzt für Aufregung.

Ab 2021 soll jede Tonne CO₂-Äquivalent 20 Euro kosten, kündigte Energieminister Claude Turmes (Grüne) vergangenen Freitag an. Erhoben werden sollen sie auf alle Energieprodukte mit fossilen Brennstoffen: Sprit, Gas, Heizöl und Kohle. 2022 und 2023 kämen je fünf Euro hinzu. Anschließend soll es „dynamisch“ weiter nach oben gehen. Einen „Quantensprung“ nannte Turmes das, als er mit Umweltministerin Carole Dieschbourg (Grüne) der Presse die groben Züge des Energie- und Klimaplans vorstellte, auf den der Regierungsrat sich nach langen und zum Teil heftigen Auseinandersetzungen geeinigt hatte. „Das Problem ist ja, dass es bisher gratis ist, zu verschmutzen“, so der Energieminister. Doch seine Ankündigung, die Hälfte der Einnahmen aus der neuen Steuer werde direkt weitergereicht an einkommensschwache Haushalte, vermochte nicht die *Shitstorms* abzuwenden, die seitdem auf *rtl.lu* und *Facebook* toben. Per Telefon und E-Mail haben deswegen sogar Grünen-Wähler der Partei die Gefolgschaft aufgekündigt.

Wie nächste Woche die Kammer-Fraktionen sich dazu stellen, wird interessant. Nach dem, was bisher publik ist, soll der Energie- und Klimaplan vor allem Anreize enthalten. Anreize, einen Alt-

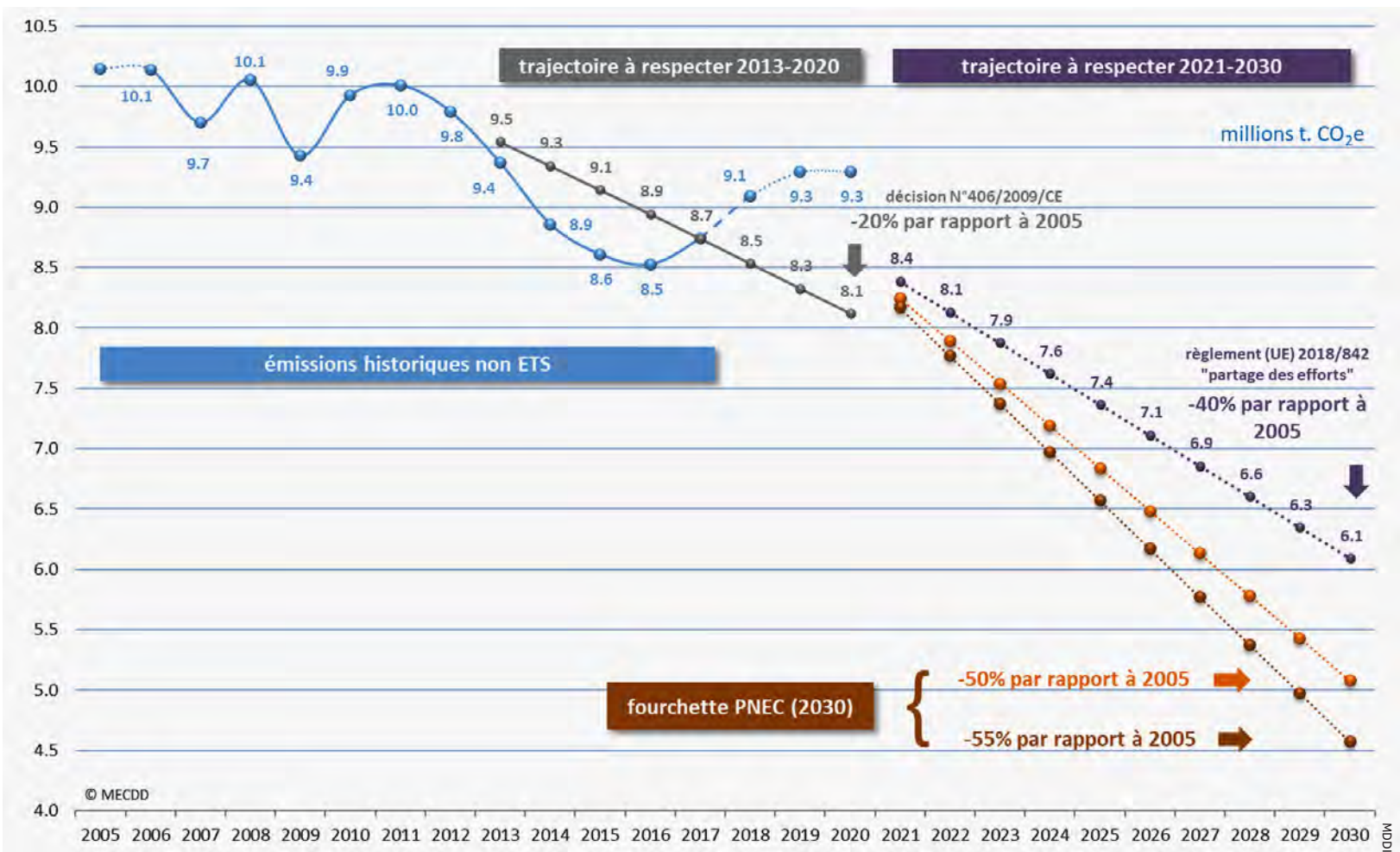
bau zu isolieren, eine Ölheizung durch eine elektrische zu ersetzen oder sich für ein Elektro-Auto zu entscheiden. Oder beispielsweise Anreize für Landwirte, anders zu düngen und den Betrieb so umzustellen, dass das Aufkommen von Methan sinkt, einem 25 Mal potenteren Treibhausgas als CO₂. Die Liste ließe sich noch fortsetzen. Regelrecht verboten werden soll nichts. Und die „soziale Komponente“ wird hochgehalten, damit auch die Bevölkerung mitzieht. Turmes sprach am Freitag davon, einen durchschnittlichen Haushalt werde die CO₂-Steuer voraussichtlich mit 200 Euro jährlich belasten. Haushalte im untersten Einkommens-Quintil sollen das auf jeden Fall kompensiert erhalten, vielleicht auch die im Quintil darüber. Doch Genauer soll erst die Steuerreform festlegen, deren Entwurf vielleicht im kommenden Frühjahr vorliegen wird.

Das ist ein politisches Risiko für die Regierung: Sie muss über den Energie- und Klimaplan diskutieren lassen, obwohl sie sich selber noch nicht über alle Implikationen voll im Klaren ist. Mit seinem Maßnahmenkatalog sieht der Plan bisher sehr gut aus. Doch viel weiter an ihm zu feilen, fehlt die Zeit: Eigentlich müssen die EU-Staaten ihre Pläne bis Ende des Jahres an die EU-Kommission schicken. Nicht nur als Synthesedokument, sondern sehr detailliert – mit konkreten Zielen, jährlichen Zwischentapen, mit Budgets versehenen Maßnahmen sowie mit einer volkswirtschaftlichen Kosten-Nutzen-Rechnung und einer Analyse über „Energiearmut“ und wie sie vermieden werden soll. Über die Beteiligung der Öffentlichkeit will die EU-Kommission ebenfalls unterrichtet werden. In Luxemburg soll die Öffentlichkeit im Januar konsultiert werden, der endgültige Plan im Februar oder März nach Brüssel gehen. Doch dass bis dahin die CO₂-Bepreisung mit den Plänen zur nächsten Runde Steuerreform nicht nur abgeglichen ist, sondern das auch schon nach draußen getragen und erläutert werden kann, ist fraglich.

Und so spielt die Regierung ein wenig *va banque*: Sie hofft, die Opposition, die CSV vor allem, werde kaum umhin kommen, Ja zum CO₂-Preis zu sagen, weil die vielen Maßnahmen nun mal irgendwie finanziert werden müssen. Während die eine Hälfte der CO₂-Steuereinnahmen, die Turmes auf insgesamt 100 bis 150 Millionen Euro im Jahr schätzt, an einkommensschwache Haushalte gehen soll, ist die andere zur Finanzierung von Klimaschutzmaßnahmen gedacht.

Vielleicht geht dieses politische Kalkül auf: Martine Hansen schließt eine solche Steuer nicht aus. „Darüber können wir reden.“ Sie will aber genauer wissen, worauf die Steuer erhoben werden soll und wie die Regierung sich den sozialen Ausgleich genau vorstellt. So, wie Hansen auch Konkretes in anderen Bereichen verlangt: „Heißt, mehr Solarstrom zu produzieren, ausschließlich Dächer zu nutzen oder auch Freiflächen? Bedeutet ‚Methanstrategie‘ eine Senkung der Großvieheinheiten pro Hektar in der Landwirtschaft?“

Doch der große Streitpunkt wird das Geld werden, auch längerfristig. Luxemburg ist nicht Gambia,



Weil der Spritexport zunimmt, könnte Luxemburg sein CO₂-Ziel für 2020 verfehlen. Umso drastischer müssten die Maßnahmen bis 2030 ausfallen

auch wenn die Koalition wegen ihrer Parteifarben so genannt wird. Gambia wurde am Dienstag auf dem Madrider Klimagipfel von dem internationalen Wissenschaftler-Team Climate Action Ticker gelobt: Von 30 untersuchten Ländern – darunter China und Deutschland – sei allein die kleine westafrikanische Republik mit ihren Klimaschutzpolitiken auf dem richtigen Weg, um zu helfen, dass die Erderwärmung bis zur Jahrtausendwende um höchstens 1,5 Grad gegenüber dem Beginn des Industriezeitalters ansteigt.

Doch Gambia liegt auf Platz 173 des „Index der menschlichen Entwicklung“, den das UN-Umweltprogramm führt, Luxemburg auf Platz 21. Luxemburgs Bruttoinlandsprodukt ist 62 Mal größer als das Gambias, und das Großherzogtum zapft lange gerne die Steuerbemessungsgrundlagen anderer Länder an. Unter anderem deshalb ist seine CO₂-Bilanz so schlecht: Allein 46 Prozent der Emissionen 2018 gingen auf den „Tanktourismus“ zurück. Weil vor allem die Diesel-Verkäufe seit 2016 wieder zunehmen, riskiert Luxemburg, schon sein CO₂-Einsparziel für 2020 zu verfehlen und sich durch Investitionen in Projekte im EU-Ausland oder durch Erwerb von CO₂-Quoten von Ländern, die welche übrig haben, freikaufen zu müssen.

Wie enorm unter diesen Bedingungen die Anstrengungen sind, die unternommen werden müssen, um bis 2030 die Bilanz um 55 Prozent zu verbessern, zeigt die Grafik auf dieser Seite, die

den Abgeordneten für die Debatte nächste Woche übermittelt wurde. Zusammen mit der Frage: „Atteindre les objectifs en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre revient à diminuer de manière substantielle la consommation des énergies fossiles dans tous les secteurs au Luxembourg (construction, industrie, transports, agriculture). Quelles mesures concrètes, renforcées ou additionnelles, estimez-vous nécessaires dans les domaines cités afin d’adresser ce défi?“

Darin versteckt ist vor allem eine Frage zum Spritexport. Der Regierungsrat stimmte am Freitag zu, dass die geplante CO₂-Steuer zusätzlich zu Akziserhöhungen auf Diesel aufgeschlagen werde. Das war lange strittig zwischen den Grünen auf der einen und DP und LSAP auf der anderen Seite; Letztere meinten, der CO₂-Preis reiche schon, um die Verkäufe von LKW-Diesel zu senken. Nun soll im Januar die Viererrunde mit der Umweltministerin, dem Finanz-, dem Energie- und dem Wirtschaftsminister über eine weitere Akziserhöhungen beraten. Bis Ende September waren die Dieselverkäufe gewachsen, obwohl seit dem kleinen Aufschlag um zwei Cent pro Liter per 1. Mai LKW-Diesel hierzulande teurer ist als in Belgien (*d’Land*, 1.11.2019). Wie Claude Turmes vergangenen Freitag verstanden werden konnte, ist eine weitere Erhöhung der Diesel-Akzisen wahrscheinlich.

Das ist nicht nur eine Frage, die vor allem die Grünen erwartungsvoll an die CSV gerichtet sehen,

denn die hat bisher klare Aussagen zum Spritexport vermieden. Sie betrifft auch die Staatseinnahmen generell. Die CSV-Fraktionsvorsitzende schloss gegenüber dem *Land* schloss weitere Akziserhöhungen nicht aus, meinte aber, dann stelle sich die „soziale Gerechtigkeitsfrage“. Und die nach eventueller Benachteiligung im ländlichen Raum Wohnender. „Claude Turmes hat uns gesagt, wer dort wohnt, benutze das Auto zwar mehr und hätte künftig mehr zu bezahlen, andererseits seien dort die Wohnkosten niedriger.“ So könne man „nicht argumentieren“, findet Hansen und verlangt dazu „bezahlte“ Vorschläge.

„Natürlich ist, was in dem Plan steht, durchgerechnet worden, das ist doch klar“, sagt Max Dörner, der Pressesprecher des Finanzministeriums. Doch das Synthesedokument hält fest, dass die Aktionen unter einem gewissen Finanzierungsvorbehalt stehen: „Die Budgetierung der im integrierten nationalen Energie- und Klimaplan enthaltenen Maßnahmen erfolgt im Einklang mit dem haushaltspolitischen Pfad und den Regeln des Stabilitäts- und Wachstumspakts.“ Dem Vernehmen lag den DP- und LSAP-Regierungsmitgliedern daran, dass der Passus in den Text gelangte. Wird das Geld knapp, wird man weniger machen können; und je mehr man ans Tankstellengeschäft rührt, desto eher kann das so sein. Die Koalitionspartner halten hiermit grüne Ambitionen im Zaum.

Doch weil damit nicht nur ein Teil des nationalen Geschäftsmodells auf dem Spiel steht, der Staatseinnahmen von gut anderthalb Milliarden Euro jährlich abwirft, sondern Luxemburg als Sprit-Dumpingparadies nicht gut aussieht, sind nicht nur die Grünen bereit, ans lange tabuisierte Tankstellengeschäft zu rühren. Die Frage wird nur sein, wie man das macht, ohne die Staatskasse enorm zu belasten. Fedil-Direktor René Winkin, früher Generalsekretär des Groupement pétrolier, sagte diese Woche im *Radio 100,7* anstelle von Überschlüssen aus der neuen CO₂-Steuer ein „Loch“ wegen fehlender Akziseinnahmen voraus. Dass, wie Claude Turmes ankündigte, der Verkauf an LKW-Diesel eingeschränkt werden soll, könnte bedeuten, dass die Regierung darauf baut, dass auch Preiskonkurrent Belgien eine CO₂-Steuer

Geringverdiener erhielten die Steuer kompensiert. Großverdiener würden über den Index wesentlich mehr erhalten. Im Moment erkennt darin nur die Fedil einen Widerspruch, den ein „nachhaltiger Warenkorb“ beheben müsse

eingführt und LKW-Diesel nicht davon ausnimmt. Noch ist der Klimaplan des Nachbarlands nicht publik. Aber dass Luxemburg „im Durchschnitt“ der Nachbarländer bleiben will mit seiner CO₂-Bepreisung, deutet darauf hin, dass die Unterschiede clever genutzt werden sollen, um eine Übergangsphase lang noch ein bisschen Parasit zu sein, sich aber derweil schon auf „Energie-Hypereffizienz“ auszurichten, wie Claude Turmes das nennt.

Geht es um Preiserhöhungen, ist der Index nicht weit. Niemand im Kabinett habe den Index infrage gestellt; an den Warenkorb zu rühren, sei nicht mal zur Sprache gekommen, sagte Turmes vergangene Woche. Hingegen macht der Fedil-Direktor nun Werbung für einen „nachhaltigen Warenkorb“: Oder wolle man einen Lebensstil belohnen, von dem man doch weg will? Das ist ein Punkt, der verfängt: Einkommensschwachen Haushalten einen Bonus von vielleicht 200 Euro monatlich zu gewähren, während Großverdiener

über eine Indextranche viel stärker profitieren, ist nicht nur widersprüchlich, weil die Regierung „sozial selektiv“ kompensieren will. Sondern auch, weil vor allem OGBL und LSAP argumentieren, dass der *Carbon-Footprint* Wohlhabender generell größer als der sozial Schwacher sei, und dieses Raisonement ist auch wissenschaftlich gestützt (*d’Land*, 15.11.2019). Im Moment könnten die Grünen erzünte Anhänger glatt damit beruhigen, dass die vorerst bescheidene CO₂-Steuer dazu führen werde, dass später eine fette Indextranche fällig wird.

Weil die Unternehmensverbände Index und Warenkorb, die jahrelang kein Thema waren, in den nächsten Wochen als ein ihnen besonders wichtiges Anliegen nach vorn bringen wollen – um nicht nach CO₂-Steuern zahlen noch höhere Gehälter zahlen zu müssen – wird die Klimadebatte auch den Heiligen Gral der Luxemburger Sozialpolitik berühren, von dem die Regierung lieber die Finger ließ. LSAP-Präsident Franz Fayot äußert sich lieber prinzipiell: „Unsere Idee ist nicht, durch Klimapolitik soziale Ungleichheiten auszugleichen. Uns kommt es darauf an, dass unter der Klimapolitik, die wir machen, nicht die Schwächsten leiden.“

OGBL-Präsidentin Nora Back, die noch am Montagmorgen im *Radio 100,7* erklärt hatte, der OGBL verlange bereits „vorher“, noch ehe der Klimaplan wirksam wird, Maßnahmen zum Abbau von Ungleichheiten, will nicht so verstanden werden, als wolle die Gewerkschaft die Klimapolitik nutzen, um neue Sozialforderungen zu stellen. „Ich weiß nicht, wo diese Behauptung herkommt. Wir wollen, dass die soziale Schere nicht noch weiter aufgeht“, sagt sie dem *Land*. Ein Vorschlag des OGBL laute, die Kilometerpauschale in einen Steuerkredit umzuwandeln und die Kilometergrenze dafür abzusenken. Jeder hat, wie es scheint, die Protestbewegung der *Gilets jaunes* noch vor Augen. Die waren auf die Straße gegangen, als in Frankreich die 2014 eingeführte CO₂-Steuer, die 2018 bei 44,60 Euro pro Tonne angekommen war, 2019 um knapp drei Euro steigen sollte. Seither ist sie eingefroren, und Luxemburg wird auch achtgeben müssen, wie die „Bepreisung“ hier sich auf die Grenzpendler auswirkt.

	Inventar	Zielszenario		
Emissionen in kt CO ₂ -Äquivalenten	2005	2020	2025	2030
Gesamte Nicht-ETS-Emissionen	10 421,4	7 677	6 032	4 726
Energiebedingte Nicht-ETS-Emissionen	9 607,7	6 787	5 262	4 095
Private Haushalte	1 215,5	933	685	418
Gewerbe, Handel, Dienstleistungssektor	419,1	403	287	172
Industrie und Energiewirtschaft	705,3	321	245	187
Verkehr	7 187,6	5 077	4 004	3 289
Sonstige und diffuse Emissionen	80,2	53	42	29
Nicht-energiebedingte Nicht-ETS-Emissionen (Landwirtschaft, industrielle Prozesse und Abfall)	813,7	890	770	632

Vor allem die Verkehrsemissionen sollen drastisch sinken. Dieses Szenario ist aber nur ein mögliches

Wssn S gntlch, ws hr Bnk mt hrm Gld mcht?
Svz vs vrmnt c q vtr bnq ft vc vtr rgnt?

www.etika.lu

Leitartikel

Bettels Biedermeier

Pol Schock

Er war angetreten als Bilderstürmer. Doch alles was Xavier Bettel abhängte, waren die Bilder in den Büros des Staatsministeriums. Der Premierminister entpuppte sich bestenfalls als gesellschaftspolitischer Reformier, mittlerweile ist er nur noch Verwalter. Und wünscht sich „Ruhe“. Die Bürger sollen sich nicht ärgern, ihren alltäglichen Verpflichtungen besonnen nachgehen und sich abends im gemütlichen Wohnzimmer oder am idyllischen Weihnachtsmarkt über die frohe Botschaft des Nachwuchses bei Hofe freuen. Herzlich Willkommen im neuen Biedermeier.

Zu der Kunst des Politischen gehört, über die Gegenwart und Zukunft deuten zu können. Also jenseits von Empirie und Zahlen eine Erzählung zu konstruieren, die sinnstiftend für Gesellschaften ist. Erfolgreiche Erzählungen schmieden aus einer beliebigen Gruppe von Menschen eine Gemeinschaft, die bereit ist, Kompromisse einzugehen, Opfer und Leistung zu bringen im Glauben an ein hehreres Ziel oder zumindest an eine bessere Zukunft. Diese Erzählungen, oder neumodisch auch Narrative genannt, sind der soziale Kitt von Gemeinschaften und halten sie im Innersten zusammen, selbst wenn die Gegenwart düster und das Ende des Monats noch weit ist.

Die aktuelle Regierung hat kein solches Narrativ. Sie kann den Bürgern dieses Landes nicht sagen, warum sie täglich aufstehen, sich durch den Verkehr plagen und Kinder in die Welt bringen sollen. Sie hat kein Projekt, keine Vision, wie die Gesellschaft sich entwickeln soll. Bestenfalls reden Energie- und Finanzminister von irgendeiner Zahl in der nahen Zukunft. Doch eine Zahl macht noch keine Erzählung. Und weil es der Regierung an einem Plan fehlt, würgt der Premierminister jegliche Diskussion ab, fordert die Bewahrung der Ruhe im Geiste des Luxemburger Konsensmodells.

Doch damit erreicht er womöglich das Gegenteil. Denn in den aufgeregten Zeiten der Gegenwart hat sich nicht nur in Luxemburg das Gefühl des Abstiegs beziehungsweise des Niedergangs breitgemacht. Die Anzahl der Menschen, die an eine bessere Zukunft glauben, nimmt erschreckend ab – Pessimismus prägt den Zeitgeist.

International geht die Rede vom Untergang des Westens sowie der Klimakrise. Geradezu im Gegensatz zu Bettels Ruhe-Maxime ruft Greta Thunberg die Menschen

dazu auf, in „Panik“ zu geraten. Und national ist es vor allem die Wohnungskrise, die den Diskurs prägt. Steigende Immobilienpreise von über zehn Prozent jährlich setzen die Mittelschicht unter Druck, sie befürchtet, nicht mehr mithalten zu können und den sozialen Abstieg. Und für die prekären Schichten, die mit dem Mindestlohn auskommen müssen, ist sowieso in Luxemburg kein Platz mehr.

Nicht einmal die einstige Verheißung einer Leistungsgesellschaft spendet noch Trost. Die Geschichte vom Aufstieg durch Bildung, durch Fleiß, Arbeit und Tüchtigkeit – lange nichts davon gehört. Auch Bildungsminister Claude Meisch ist nach den turbulenten Anfangen nun wohl erleichtert, dass der Bildungsdiskurs aktuell erst einmal vor sich hin schlummert.

Der Premierminister und die Regierung lassen das Feld der Erzählungen unbestellt, alles was ihnen einfällt, sind beschwichtigende Worte. Der historische Blick ins 19. Jahrhundert sollte als Menetekel dienen: In der Phase des Biedermeier wurden die Ängste und Wünsche der Menschen nur so lange unterdrückt, bis sie nicht mehr zu kontrollieren waren.

Le politologue Dr Raphaël Kies, 46 ans, enseignant-chercheur au département sciences politiques de l'Université du Luxembourg (ici : à gauche, lors d'une conférence ce mercredi au Cercle-Cité) remplacera l'ancien directeur du Théâtre d'Esch Charles Muller (qui a démissionné) au conseil d'administration de la *Radio 100,7*, a décidé le conseil de gouvernement dans sa séance de mercredi. Son expertise en matière de médias lui vient de la réalisation du volet luxembourgeois de l'étude européenne sur le pluralisme dans les médias. Une des recommandations dans l'édition de 2017 était « to launch debates and consultations on the possible form of a media 'public service', which would be in line with the social reality of Luxembourg ». jh

Politik	Politik	Politik	Personalien	Personalien	Politik
---------	---------	---------	-------------	-------------	---------

Politik	Politik	Personalien	Personalien	Politik
---------	---------	-------------	-------------	---------

Politik	Personalien	Personalien	Politik
----------------	--------------------	--------------------	----------------

Personalien Personalien Politik

Personalien **Politik**

Politik

Droite ou extrême-droite ?	Alles für die Radiologie	Verhaltenskodex für	Dan Codello,	Corinne Cahen,	Scheidung nach einem Jahr
-----------------------------------	---------------------------------	----------------------------	---------------------	-----------------------	----------------------------------

Post de Sylvie Mischel sur sa page Facebook le week-end dernier était-il si inoffensif qu'elle et son partenaire dans la vie, le député Fernand Kartheiser, veulent le faire croire ? La présidente de la section femmes de l'ADR Mischel avait détourné une photo publiée par la ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration Jean Asselborn (LSAP) le montrant avec un groupe de réfugiés d'Afrique subsaharienne qu'il venait d'accueillir. Dans la photo, Mischel titrait « Der LSAP hierlèscht Walplakat fir 2023 » et fustigeait la générosité de l'accueil des migrants, alors que les Luxembourgeois seraient laissés-pour-compte. Depuis, le parti se déchire en public, entre ceux qui s'affichent modérés comme le président Jean Schoos ou le secrétaire général Alex Penning – qui ont plaidé l'exclusion de Mischel de ses fonctions dans le parti (elle a fini par démissionner) – et ceux qui n'y voient que du feu. Lorsque l'ancien syndicaliste Gast Gibéryen prendra sa retraite, comme il l'a annoncé, il sera remplacé par Fred Keup (sur la photo avec Mischel/TPC) de Wee2050, la branche identitaire du parti, sur les bancs du Parlement. La *Sonndesfro* de TNS pour le *Wort* et *RTL* prédit à l'ADR un gain de deux sièges. 

Dass ein Radiologe vor dem Verwaltungsgericht dagegen geklagt hat, dass die damalige LSAP-Gesundheitsministerin Lydia Mutsch ihm 2017 den Kauf eines Kernspintomografen (IRM) für seine Praxis untersagt hat, weil solche Geräte laut einer 25 Jahre alten Verordnung für Spitäler reserviert sind, ist öffentlich gut bekannt. Dass demselben Radiologen mit der gleichen Begründung 2018 der Kauf eines CT-Scanners verwehrt wurde, weniger. Aber beide Affären drehen sich um dieselben Fragen. Während das Urteil in Sachen IRM für Anfang 2020 erwartet wird, annullierten die Richter am Montag Mutschs Entscheidung zum Scanner. Sie beriefen sich dabei auf eine Entscheidung des Verfassungsgerichts in Sachen IRM, wonach die Rechtsbasis in dem Fall verfassungswidrig ist, und übernahmen sie für den Scanner. Deshalb könne, so André Lutgen, der Anwalt des Radiologen, gegenüber dem *Land*, nun jeder Radiologe Scanner und IRM kaufen, selbst wenn das Verwaltungsgericht nur eine ministerielle Entscheidung annullieren kann, nicht aber deren Rechtsbasis. „Etienne Schneider ist gut beraten, die IRM-Entscheidung

Die Regierung bastelt gerade an einen neuen Verhaltenskodex für Regierungsmitglieder und politische Beamte. Das hat weniger mit der Affäre um DP-Ministerin Corinne Cahen zu tun, die mit einem blauen Auge davon gekommen ist, sondern vielmehr geht die Arbeit auf Druck von außen zurück (*d'Land*, 22.11.2019). Bereits 2018 hat der Greco (Staatsengruppe gegen Korruption des Europarats) den zu laschen Verhaltenskodex der Regierung angeprangert: die Handhabung von Interessenkonflikten für scheidende Minister sei ebenso verbesserungsfähig wie die Regeln im Umgang mit Lobbyismus und Annahmen von Geschenken. Auch das Fehlen eines Kodex' für hohe Beamte hat der Greco angemahnt. Bereits zum wiederholten Mal verhandeln die Regierungsmitglieder im heutigen Ministerrat über die genauen Regeln des Kodex'. Es soll wohl zwei unterschiedliche Texte geben wird – einen für Minister und einen für hohe Beamte. Neu ist hingegen auch, dass Immobilienbesitz sowie Schulden vor Amtsantritt offengelegt werden müssen. Und zukünftig soll der

project manager au Film Fund et actuellement conseiller communal indépendant à Esch-sur-Alzette, rejoint la nouvelle formation politique Volt, qui s'était lancée au Luxembourg pour les élections européennes de mai dernier et dont le candidat le plus connu était l'ancien recteur Rolf Tarrach. Dès ces premières élections, le parti paneuropéen avait obtenu 2,11 pour cent des voix (plus que le KPL). Damien Freiherr von Boeselager a été élu député européen pour Volt Deutschland. Dan Codello fut longtemps membre du parti socialiste et a ce titre élu à Esch-sur-Alzette depuis 2002, mais claqua la porte en 2017. Le parti l'avait alors sommé de rendre son mandat au LSAP. Lors d'une séance plénière qui a eu lieu le 30 novembre, Volt a élu un nouveau

ministre libérale de la Famille et de l'Intégration ainsi qu'à la Grande Région, est invitée à « faire preuve à l'avenir de plus de circonspection et de prudence » dans l'utilisation des « moyens techniques et logistiques » mis à sa disposition par le gouvernement pour l'exercice de ses fonctions, juge le Comité d'éthique dans son avis publié le 9 décembre sur le site *gouvernement.lu*. Le comité, composé de l'ancienne ministre libérale Colette Flesch, de l'ancienne ministre CSV Marie-Josée Jacobs et de l'ancien juge à la Cour européenne de justice Romain Schintgen, avait été saisi par le Premier ministre Xavier Bettel (DP) à la demande de Cahen elle-même, dans les deux affaires qui avaient fait grand bruit : son courriel adressé à l'Union commerciale avec l'intention du ministère pour défendre les intérêts du magasin de chaussures familial face aux nuisances du chantier du tram, et sa mise en location d'une partie de sa maison sur une plateforme en-ligne. Elle a visiblement eu raison de saisir ces sages, qui la blanchissent sur toute la ligne, ne voyant pas de conflit d'intérêts entre la commerçante et la ministre, puisqu'elle se serait engagée pour *tous* les commerçants dans ce courriel. L'utilisation de l'entête

Piraten und ADR sehen keinen Grund mehr, gemeinsame Sache zu machen: Sie lösen nach einem Jahr die technische Gruppe im Parlament auf. Als Ursache für die Scheidung gelten nicht etwa inhaltliche Dissonanzen, sondern die Aufstockung der Mittel für die Parlamentarier. Damit sei das Zweckbündnis obsolet geworden. Für den früheren Doppelagenten Fernand Kartheiser (ADR) bedeutet das auch, dass er seinen Platz im Geheimdienstsaustausch räumen muss, da dort nur Abgeordnete von Fraktionen teilnehmen dürfen. ps

Nachtrag

Die Grafik des *Wort* zur *Pisa*-Studie, auf die sich *d'Land* berief, ist laut Schulministerium fehlerhaft. Die Werte von 2018 bezog sich auf alle teilnehmenden Schüler, auch die der International School und der Europaschulen, während die *Pisa*-Werte von 2006 bis 2015 nur auf Schüler der Regelschulen abheben. Beim Lesen haben Einwandererkinder in den Fächern Mathe und Naturwissenschaften über die Jahre im Schnitt tendenziell besser abgeschnitten; die ohne Migrationshintergrund tendenziell

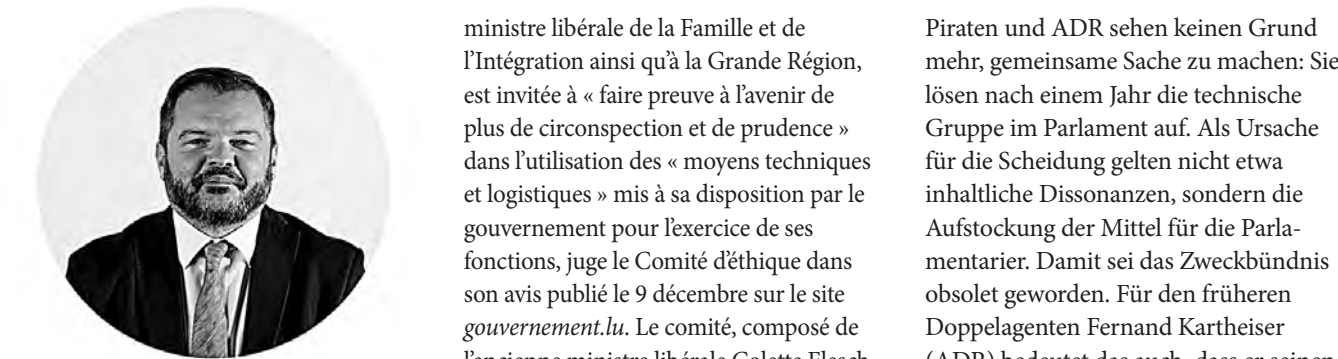
Alles für die Radiologie	Verhaltenskodex für	Dan Codello,	Corinne Cahen,	Scheidung nach einem Jahr
--------------------------	---------------------	--------------	----------------	---------------------------

Dass ein Radiologe vor dem Verwaltungsgericht dagegen geklagt hat, dass die damalige LSAP-Gesundheitsministerin Lydia Mutsch ihm 2017 den Kauf eines Kernspintomografen (IRM) für seine Praxis untersagt hat, weil solche Geräte laut einer 25 Jahre alten Verordnung für Spitäler reserviert sind, ist öffentlich gut bekannt. Dass demselben Radiologen mit der gleichen Begründung 2018 der Kauf eines CT-Scanners verwehrt wurde, weniger. Aber beide Affären drehen sich um dieselben Fragen. Während das Urteil in Sachen IRM für Anfang 2020 erwartet wird, annullierten die Richter am Montag Mutschs Entscheidung zum Scanner. Sie beriefen sich dabei auf eine Entscheidung des Verfassungsgerichts in Sachen IRM, wonach die Rechtsbasis in dem Fall verfassungswidrig ist, und übernahmen sie für den Scanner. Deshalb könne, so André Lutgen, der Anwalt des Radiologen, gegenüber dem *Land*, nun jeder Radiologe Scanner und IRM kaufen, selbst wenn das Verwaltungsgericht nur eine ministerielle Entscheidung annullieren kann, nicht aber deren Rechtsbasis. „Etienne Schneider ist gut beraten, die IRM-Entscheidung zurückzuziehen, statt die Lächerlichkeit einer erneuten Annullierung hinzunehmen.“ Schneiders Sprecherin Monique Putz teilte auf Anfrage mit, „im Moment analysieren wir das Urteil noch mit unserem Anwalt, um dem juristischen Problem, das vom Verfassungsgericht aufgeworfen wurde, Rechnung zu tragen. Das Urteil wird erst nach 40 Tagen rechtskräftig“. Auf parlamentarische Anfragen hin hatte Schneider im Sommer angedeutet, er könne die Verordnung vielleicht schnell ändern. pf

Verhaltenskodex für Minister und hohe Beamte	Dan Codello,	Corinne Cahen,	Scheidung nach einem Jahr
---	--------------	----------------	---------------------------

Die Regierung stellt gerade ein neues Verhaltenskodex für Regierungsmitglieder und politische Beamte. Das hat weniger mit der Affäre um DP-Ministerin Corinne Cahen zu tun, die mit einem blauen Auge davon gekommen ist, sondern vielmehr geht die Arbeit auf Druck von außen zurück (*d'Land*, 22.11.2019). Bereits 2018 hat der Greco (Staatsgruppe gegen Korruption des Europarats) den zu laschen Verhaltenskodex der Regierung angeprangert: die Handhabung von Interessenkonflikten für scheidende Minister sei ebenso verbesserungsfähig wie die Regeln im Umgang mit Lobbyismus und Annahmen von Geschenken. Auch das Fehlen eines Kodex' für hohe Beamte hat der Greco angehängt. Bereits zum wiederholten Mal verhandeln die Regierungsmitglieder im heutigen Ministerrat über die genauen Regeln des Kodex'. Es soll wohl zwei unterschiedliche Texte geben wird – einen für Minister und einen für hohe Beamte. Neu ist hingegen auch, dass Immobilienbesitz sowie Schulden vor Amtsantritt offengelegt werden müssen. Und zukünftig soll der Ethikrat ein Gutachten erstellen, falls ein Regierungsvertreter in die Wirtschaft wechselt. Im Falle eines Interessenkonflikts könnte die Regierung den Wechsel für zwei Jahre blockieren. Was das für den wechselwilligen Minister Etienne Schneider (LSAP) bedeutet, wird sich zeigen. ps

Dan Codello, Corinne Cahen, Scheidung nach einem Jahr



project manager au Film Fund et actuellement conseiller communal indépendant à Esch-sur-Alzette, rejoint la nouvelle formation politique Volt, qui s'était lancée au Luxembourg pour les élections européennes de mai dernier et dont le candidat le plus connu était l'ancien recteur Rolf Tarrach. Dès ces premières élections, le parti paneuropéen avait obtenu 2,11 pour cent des voix (plus que le KPL). Damien Freiherr von Boeselager a été élu député européen pour Volt Deutschland. Dan Codello fut longtemps membre du parti socialiste et a ce titre élu à Esch-sur-Alzette depuis 2002, mais claqua la porte en 2017. Le parti l'avait alors sommé de rendre son mandat au LSAP. Lors d'une séance plénière qui a eu lieu le 30 novembre, Volt a élu un nouveau bureau. Sous la coprésidence de Julie Pelcé et Daniel Silva, Dan Codello en sera désormais le vice-président. Volt entrerait-elle donc dans une assemblée élue sans s'être présentée aux élections ? La solution serait que Codello y reste en son nom personnel. Christopher Liljblad fait de même à Betzdorf, où il siège en tant que conseiller communal indépendant. Ce dernier avait été élu sur une liste du CSV, avant de quitter le parti et se porter candidat pour Volt aux européennes. ih

Corinne Cahen, Scheidung nach einem Jahr

ministre libérale de la Famille et de l'Intégration ainsi qu'à la Grande Région, est invitée à « faire preuve à l'avenir de plus de circonspection et de prudence » dans l'utilisation des « moyens techniques et logistiques » mis à sa disposition par le gouvernement pour l'exercice de ses fonctions, juge le Comité d'éthique dans son avis publié le 9 décembre sur le site [gouvernement.lu](#). Le comité, composé de l'ancienne ministre libérale Colette Flesch, de l'ancienne ministre CSV Marie-Josée Jacobs et de l'ancien juge à la Cour européenne de justice Romain Schintgen, avait été saisi par le Premier ministre Xavier Bettel (DP) à la demande de Cahen elle-même, dans les deux affaires qui avaient fait grand bruit : son courriel adressé à l'Union commerciale avec l'entête du ministère pour défendre les intérêts du magasin de chaussures familial face aux nuisances du chantier du tram, et sa mise en location d'une partie de sa maison sur une plateforme en-ligne. Elle a visiblement eu raison de saisir ces sages, qui la blanchissent sur toute la ligne, ne voyant pas de conflit d'intérêts entre la commerçante et la ministre, puisqu'elle se serait engagée pour *tous* les commerçants dans ce courriel. L'utilisation de l'entête ministériel était tout au plus un « usage inapproprié », mais comme elle s'en est excusée publiquement, le comité s'en accomode. Pour ce qui est des revenus non déclarés de la mise en location d'un appartement, le comité renvoie le gouvernement à ses devoirs : le Greco avait déjà fustigé le fait que les revenus des biens immobiliers ne soient pas cités sur la liste des intérêts financiers à déclarer. À partir du 17 décembre, l'ancien procureur d'État Aloyse Weirich remplacera Romain Schintgen, dont le mandat expire, jh

Scheidung nach einem Jahr

Piraten und ADR sehen keinen Grund, gemeinsame Sache zu machen: Sie lösen nach einem Jahr die technische Gruppe im Parlament auf. Als Ursache für die Scheidung gelten nicht etwa inhaltliche Dissonanzen, sondern die Aufstockung der Mittel für die Parlamentarier. Damit sei das Zweckbündnis obsolet geworden. Für den früheren Doppelpatenern Fernand Kraheiser (ADR) bedeutet das auch, dass er seinen Platz im Geheimdienstsausschuss räumen muss, da dort nur Abgeordnete von Fraktionen teilnehmen dürfen. ps

Nachtrag

Die Grafik des Wort zur Pisa-Studie, auf die sich *d'Land* bezieht, ist laut Schulministerium fehlerhaft. Die Werte von 2018 bezog sich auf alle teilnehmenden Schüler, auch die der International School und der Europaschulen, während die Pisa-Werte von 2006 bis 2015 nur auf Schüler der Regelschulen abheben. Beim Lesen haben Einwandererkinder in den Fächern Mathe und Naturwissenschaften über die Jahre im Schnitt tendenziell besser abgeschnitten; die ohne Migrationshintergrund tendenziell schlechter. Die durchschnittliche Leseleistung von Einwandererkindern lag 2006 bei 439 und 2018 bei 455, 2017 aber bei 465 Punkten. Die Pisa-Leistung der Kinder ohne Migrationshintergrund lag 2006 bei 504 und 2018 bei 491 Punkten. Das beste Ergebnis erzielt die Schülergruppe 2012 mit 511 Punkten. ik

Das Foto auf der S. 20 im *Land* vom 28.11.19 zeigt nicht die Maison Rob, sondern den Salon Beim Meyer an der Scheyer (siehe S. 20).



Ein Jugendlicher stirbt an einer Überdosis. Schulen und Jugendhäuser organisieren Suchtprävention weitgehend in Eigenregie

Gefährliches Tabu

Ines Kurschat

Ein Gespenst geht um: Rauschmittel unter Schülern. Nicht „nur“ Cannabis, das in dunklen Ecken auf dem Schulhof oder vor Jugendtreffs geraucht wird, auch andere illegale Drogen sind im Kommen. Während Schulleitungen lieber nicht darüber offen sprechen, tun es SchülerInnen wie die 17-Jährige Sara* sehr wohl: „Na sicher gibt es bei uns Cannabis. Ich wüsste, von wem ich es kaufen könnte.“

Es waren Schüler, die dem *Land* vom tragischen Tod erzählten, der im Oktober für Betroffenheit an der Europaschule auf dem Kirchberg sorgte: Ein ehemaliger Mitschüler war an einer Überdosis verstorben, vermutlich einer Kugel aus Kokain und Heroin. „Sein Bruder war in unserer Klasse“, berichtet Markus*. Mehr will er nicht sagen: „Wir dürfen nicht darüber reden.“ Fragt man die Staatsanwaltschaft oder die Polizei, so ist ihnen über den Vorfall nichts bekannt.

Drogentod eines Schülers Der Tod des Minderjährigen hat nicht nur Klassenkameraden aufgeschreckt, Eltern sind ebenfalls beunruhigt. Sie beklagen eine mangelhafte Kommunikation seitens der Schulleitung: Bis heute liege keine offizielle Stellungnahme zum Fall und den Folgen vor. „Ich wüsste gerne, welche Schutzmaßnahmen für unsere Kinder ergriffen werden“, sagte eine Mutter dem *Land*. Auf Nachfrage bittet die Elternvereinigung um Verständnis: Es sei eine sensible Angelegenheit. Man könne selbst nur limitiert kommunizieren, weil man nicht viel über den konkreten Fall wisse.

Die Eltern sind indes nicht untätig geblieben. Ein Blick auf ihre Webseite zeigt, dass seit dem Todesfall eine *Task Force on drug prevention and awareness* ins Leben gerufen wurde. Ein Sozialarbeiter des Hilfswerks Arcus sprach mit Eltern und Lehrern über Suchtprävention. Das Advisory Board der Schule berät gemeinsam mit Schülern, wie sie Früherkennung, sowie Drogen- und Suchtberatung verbessern kann.

Denn die Europaschule ist beileibe nicht die einzige Schule, die ein Drogenproblem hat. Cannabis erfreut sich unter Jugendlichen einiger Beliebtheit – nach Alkohol. Schätzungen zufolge haben 17,1 Prozent (17,4 im Jahr 2010 und 22,6 Prozent in 2006) der Jugendlichen ab 15 Jahren schon einmal in ihrem Leben Cannabis konsumiert. (HBSC-Studie, 2014). 2016 hatte die Suchthilfe Impuls ihre Interventionen noch nach Schulen aufgeschlüsselt: An 19 Sekundarschulen waren die Sozialpädagogen beratend aktiv, manchmal mehrfach. Im Tätigkeitsbericht von 2018 sind detaillierte Zahlen nicht mehr enthalten.

Wer sich jedoch umhört, erfährt von Drogentrips in Jugendhäusern oder in der Schule, die in Chats weitererzählt werden. Oft sind es Einzelfälle, die ans Licht kommen, weil ein Jugendlicher, der gedault hat, von der Schule flieht. Mal ist zu hören, dass Rauchercken zu Kiffertreffen werden, zum Beispiel auf dem Geeseknäppchen oder dem Campus Limpertsberg. Die Privatschule Grand Jean wurde vergangenen Winter einen Tag geschlossen, weil Polizisten mit Spürhunden nach Drogen fahndeten. Sie wurden nicht nur einmal fündig. Auch im Athenäum sind Schüler high auf Hanf in der Klasse aufgefallen.

Joint auf dem Schulhof An der International School wurde eine Mutter hellhörig, als sich ihre Tochter daheim beklagte, kein Essen mehr via Lieferservice bestellen zu dürfen. Der Verdacht: Die Lieferkartons würden als Drogenversteck dienen. Am Bonneweger Lyzeum soll ein 19-Jähriger Ecstasy verkauft haben. Bei den Ermittlungen stellte sich heraus, dass der Dealer nicht nur einem Schüler Pillen verkauft



Suchtprävention findet an Sekundarschulen statt, aber nicht systematisch und kaum an Grundschulen. Bei Polizeikontrollen besteht zudem keine Meldepflicht gegenüber dem Schulministerium

Im Oktober starb ein ehemaliger Schüler der Europaschule an einer Überdosis, vermutlich an einem Mix aus Kokain und Heroin. Er war noch minderjährig

hat. Nicht jede Drogengeschichte erfährt so eine mediale Aufmerksamkeit wie die der Ackerbauschule. Aus Sorge um die Sicherheit ließ die Direktion ab 2011 ganze Klassen zum Urintest antreten; Schüler beschwerten sich über einen Generalverdacht. Der Direktor verteidigte die Massentests: In der Schule arbeiten Jugendliche an schwerem Gerät und etliche von ihnen waren bekifft zum Unterricht erschienen.

„Drogen nehmen und zu verkaufen, ist immer noch strafbar“, warnt Alain Origer, Drogenbeauftragter des Gesundheitsministeriums. Was Jugendliche oft nicht wissen: Cannabis ist ebenfalls illegal; auch wenn die Blau-Rot-Grüne-Regierung angekündigt hat, dem Beispiel Kanadas zu folgen und Konsum und Verkauf geringer Cannabis-Mengen an Erwachsene in Zukunft zu erlauben. Der Verkauf an Minderjährige hingegen gilt heute schon als Tatumstand, der sich bei der Strafbemessung verschärfend auswirkt.

Es geht aber nicht um Cannabis allein. „Wir betreten 14-Jährige, die auf Heroin sind“, warnt René Meneghetti von Impuls. Schmerzmittel wie Fentanyl oder Methadon, im Darknet bestellt, gelangen an Minderjährige, die sich des enormen Suchtrisikos von Opioiden oft nicht bewusst sind. Impuls hat mit 19 Sekundarschulen und sechs Internaten Kooperationen vereinbart: Zusammen mit Leitung und Lehrern erarbeiteten die Suchthilfeexperten eine Präventionsstrategie, die grob auf zwei Achsen aufbaut und die Polizei und Staatsanwaltschaft einbezieht: die Prävention und Behandlung problematischen Drogenkonsums – und dessen Aufarbeitung. Häufig geht es um hartnäckiges Kiffen, aber auch wer übermäßig trinkt, soll Hilfe bekommen.

Hochdosiert – abgeschmiert „Wir sensibilisieren das Lehrpersonal, erste Anzeichen zu erkennen“, so Meneghetti. Eltern und Lehrer meinen oft, solange die Noten stimmen, sei ein Rausch am Wochenende unproblematisch. Das stimmt so allgemein nicht. Der Jugendliche befindet sich in der Entwicklung. Zu viel Alkohol macht abhängig und schädigt das Gehirn. Häufiger, hoch dosierter THC-Konsum (das ist der psychoaktive Wirkstoff im Cannabis), und/oder genetische Dispositionen in der Familie lösen möglicherweise Psychosen aus. Der genaue Zusammenhang ist unklar, sicher ist aber, dass unter Konsumenten, die täglich Cannabis mit hohem THC-Wert kiffen, häufiger Psychosen auftreten als unter denen, die gar kein Cannabis oder nur selten konsumieren.

Neben erhöhtem THC gibt der Konsum anderer illegaler Substanzen Anlass zur Sorge. Alkohol ist erst ab 16 Jahren erlaubt, fehlt aber auf keiner Party. Koma-Saufen ist auch in Luxemburg keine Seltenheit. Am Athenäum tranken Schüler auf der Kleeschenfeier so viel, dass sich Erwachsene um sie kümmern mussten. Andere psychoaktive Substanzen werden eingeworfen mit dem Risiko, dass sie aus Unwissenheit falsch dosiert werden: In Hessen googelte eine 17-Jährige eine falsche Dosis MDMA (Ecstasy) und starb, weil sie sich um den Faktor zehn vertan und statt 50 dann 500 Milligramm auf einmal eingenommen hatte. Ähnlich wie beim Cannabis kursiert hoch dosiertes MDMA, was insbesondere für junge Frauen lebensgefährlich werden kann. Genau geklärt ist es nicht, aber wegen ihres geringeren Körpergewichts und einem Leberenzym, das Frauen in geringerer Menge haben als Männer, gehen Ärzte davon aus, dass ihr Körper das MDMA schlechter abbaut.

„Ich habe meinen 15-jährigen Sohn davor gewarnt, Pillen zu nehmen. Man kann nicht wissen, woher das Zeug stammt und was es enthält“, sagt eine besorgte Mutter dem *Land*. Der elterliche Ratschlag mag mal fruchten; bei anderen überwiegen jugendliche Neugierde oder die Angst, vor den Kumpels nicht als cool dazustehen, Leistungsdruck und andere Sorgen führen dazu, dass Jugendliche zu Rauschmitteln greifen. Dass diese von einem Freund oder Bekannten stammen, senkt das Risiko nicht: Die wenigsten können mit Sicherheit sagen, welche Wirkstoffe in welcher Dosis in ihrem Rauschmittel enthalten sind. Luxemburg verfügt auch nicht, wie etwa die Schweiz, über eine kostenlose Prüfstelle, die verlässlich, anonym



und rund um die Uhr Drogen auf ihre Zusammensetzung untersucht.

Über die gesundheitlichen Gefahren klären die Suchtexperten von Impuls und dem Suchtpräventionszentrum Cept auf: sachlich, ohne hysterisch den Wunsch nach einem Kick als solchen zu verteuflern. Der Informationsdienst des Cept Fro No registrierte 2018 aber nur 209 Anfragen. Die Mitarbeiter (3,75 Stellen) bilden Lehrer und Sozialarbeiter in Suchtprävention aus. Allerdings tun sie es nur, wenn sie gerufen werden. Meistens geschieht dies im Kontext von Jugendhäusern und Lyzeen, Suchtprävention in der Grundschule, etwa in Form von Körper-Bewusstseins-Trainings, hat Seltenheitswert.

Keine Meldepflicht Es ist kaum zu glauben: Es besteht hierzulande keine Pflicht für Schulen, Kinder und Jugendliche über Suchtrisiken aufzuklären. Ebenso fehlt ein zentrales anonymisiertes Meldesystem, das Schulen und Jugendhäuser verpflichtet, Jugendliche, die mehrfach wegen Konsum oder Verkauf ins Visier geraten sind, zu melden. Als das *Land* die Polizei fragt, wie oft sie in diesem Jahr ausrückte, um Drogenkontrollen an Schulen durchzuführen, heißt es von der Pressestelle zunächst, sie dürfe aus Jugendschutzgründen keine Auskunft geben. Dabei sehen Jugendschutz- und das Pressegesetz für die Berichterstattung über Jugendliche wohl eine besondere Sorgfaltspflicht sowie ein Anonymat vor. Aber nach Namen hatte das *Land* gar nicht gefragt und im öffentlichen Interesse darf die Presse über Jugendthemen berichten, das gilt auch für Drogendelikte. Bis Redaktionsschluss lag weiterhin keine Antwort vor.

Spärlich mit Informationen ist nicht nur die Polizei. Kaum eine Direktion spricht offen über Drogen an ihrer Schule. Man fürchtet um den Ruf. Wird ein Schüler wegen Drogenkonsum auffällig, schreitet die Schule ein, dies geschieht nicht selten aus einer disziplinierenden Perspektive: Wer mit einem Joint auf dem Schulhof erwisch wird, wird vielleicht nur vor die Direktion zitiert und zum schulpyschologischen Dienst geschickt. Wer mit verbotenen Rauschmitteln handelt, riskiert von der Schule zu fliegen. Doch das Suchtproblem besteht weiter. Das Schweigen von Schulleitungen mag der Grund sein, warum bisher kein Medium über die tödliche Überdosis berichtet hat, obwohl sie in sozialen Netzwerken hohe Wellen schlug und viele Eltern

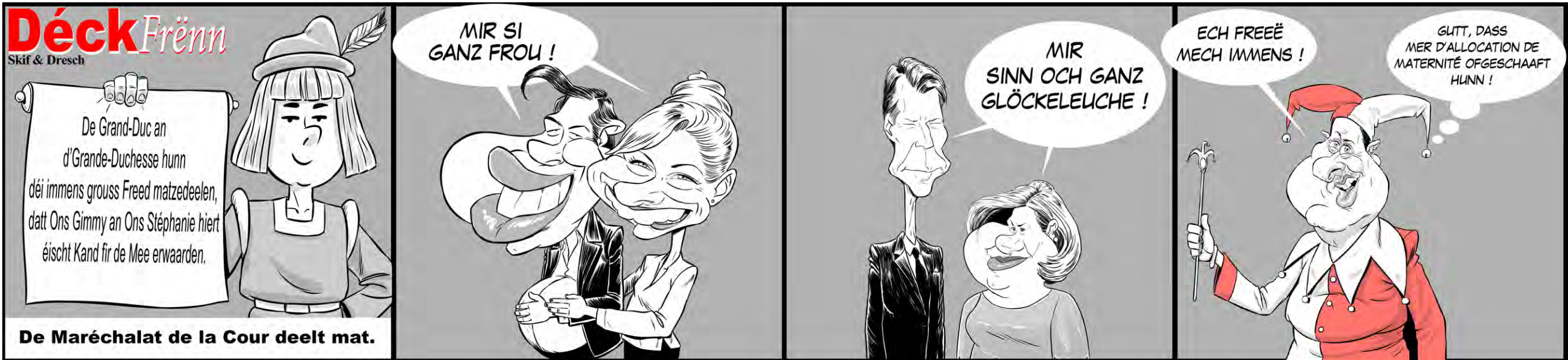
verunsichert sind. Europaschul-Leiter Martin Wedel bestätigte ein „unglückliches Ereignis“, er werde sich aber nicht an der „Verbreitung von Gerüchten“ beteiligen. Suchtprävention sei ein „lange bestehendes Projekt“ an der Schule.

Das Tabu ist nicht nur kontraproduktiv, es ist gefährlich: Weil niemand systematisch offenlegt, welche Drogenprobleme an einer Schule, einem Internat oder einem Jugendhaus bestehen, wissen selbst die nicht, die es müssten, wie verbreitet riskante Konsummuster unter Jugendlichen sind. Und auch nicht, welche Drogen wo zirkulieren. Besonders bedenklich ist das, sollten die Drogen nicht sporadisch von Schüler zu Schüler gereicht, sondern von organisierten Netzwerken geliefert werden. Fragt man dagegen Schüler, kommt die Antwort wie aus der Pistole geschlossen: Drogen gebe es überall. Fällt der Klassenkamerad als Lieferant mal aus, gehe man eben zum Bahnhof oder bestelle anonym im Internet.

„Es wäre gut, wenn wir die Probleme ehrlich benennen und sie gemeinsam, nicht in Konkurrenz angehen könnten“, findet Psychologe René Meneghetti von Impuls. Mit Blick auf die geplante Regularisierung von Cannabis sei es wichtig, mehr Informationen zum jugendlichen Drogenkonsum zu sammeln. Dasselbe sagt der Drogenbeauftragte Origer: „Wir bekommen Daten über die Wohlbefindlichkeitsstudie. Sie findet alle drei Jahre statt. Was sich konkret in den Schulen abspielt, darüber wissen wir wenig.“ Das Erziehungsministerium teilt derweil mit, es bestehe keine Pflicht für Schulen, über jede einzelne Polizeintervention zu informieren. „Schwerere Vorkommnisse“ würden aber immer gemeldet.

„Wichtig wäre es Prävention und Information jetzt auszubauen“, mahnt Meneghetti angesichts der Legalisierungspläne. Einfach mehr Prävention zu beschließen, sei zu kurz. „Wir müssen die Suchthelfer erst ausbilden. Vertrauen muss aufgebaut werden.“ Eine weitere Masche im Suchthilfenetz stellen Jugend- an Drogenhelfer, Cept und Impuls diesen Donnerstag vor: Wer Informationen über Drogen sucht, oder wer wissen will, ob er oder sie zu viel konsumiert, kann sich jetzt anonym und bequem per App unter [suchtberodungonline.lu](#) Hilfe suchen.

* Name von der Redaktion geändert



Référendums, consultations publiques, e-pétitions ou « Forum citoyen » – la politique cherche désespérément comment mieux associer le peuple au processus démocratique

Democracy is more than clickbait



josée hansen

Folklore ? « Parfois, les pétitions publiques sont décrites comme s'il ne s'agissait que de folklore, et cela me rend triste. Parce que ce n'est pas du tout le cas ! », affirme la députée CSV Nancy Kemp-Arendt, présidente de la commission des Pétitions de la Chambre des députés (une des rares, avec celle du Contrôle de l'exécution budgétaire, à être présidées par un membre de l'opposition), vis-à-vis du *Land*. « Au contraire : il s'agit d'un médium fantastique pour que les gens puissent participer au débat politique et se faire entendre. » Depuis leur institutionnalisation, il y a cinq ans, le succès des pétitions publiques électroniques sur le site du Parlement est indéniable : actuellement, il en arrive trente par mois (soit une par jour en moyenne), tendance croissante. « Elles concernent souvent des sujets auxquels la politique ne s'est pas encore assez consacrée », résume Nancy Arendt. Depuis qu'elle préside la commission, depuis fin octobre 2018, la commission a reçu plus de 300 nouvelles pétitions (publiques et ordinaires). Huit ont dépassé le seuil de 4 500 signatures et sept débats publics ont été organisés (deux pétitions antithétiques, pour et contre le droit de fumer en terrasse des restaurants, ont été discutées en même temps). « On ne peut en aucun cas prétendre que nous prenions les pétitions à la légère, affirme encore la présidente de la commission, au contraire : beaucoup de députés s'y intéressent et assistent aux débats ».

Depuis début décembre ont été soumises des demandes de pétition concernant des thèmes aussi divers que « garantir l'indépendance journalistique, financière et structurelle de la *Radio 100,7* » (une pétition similaire est en cours sur *Change.org*), « pour la mise en place d'une amende pour les mégots de cigarettes jetés sur la voie publique », pour l'augmentation du nombre de jours de congé pour raisons familiales en cas d'enfant malade des monoparentaux ou pour un supplément de cinquante pour cent du salaire en cas de travail le samedi. Celles-ci sont encore en examen de recevabilité à la commission, qui, souvent, recommande aux auteurs des pétitions de reformuler leurs propos. À peu près trois quarts des pétitions sont finalement acceptées et ouvertes durant un mois et demi (42 jours) à la signature électronique.

Il revient alors à l'auteur de la pétition d'en faire la publicité, de faire savoir à son réseau d'amis, de proches ou de frères d'armes qu'elle existe et de leur demander de la soutenir en y apposant leurs signatures. Si elle atteint le seuil nécessaire de 4 500 signatures, elle est portée dans la salle plénière, où les pétitionnaires peuvent débattre de leur requête avec les membres de la commission des Pétitions et de la ou des commissions thématiques concernées ; ce débat est retransmis via *Chamber TV*. Or, alors qu'un nombre croissant de pétitions sont déposées, l'engouement de les signer semble avoir baissé : beaucoup des pétitions en cours n'ont reçu que quelques dizaines de soutiens. La plus populaire, avec plus de 3 800 signatures, concerne l'introduction d'un jour férié pour la Saint Nicolas. De plus en plus souvent, les signataires ne veulent plus voir leurs coordonnées publiées.

Dans la majorité des cas, les pétitions électroniques sont soumises par des individus en nom personnel, les collectifs constituant l'exception. « Les thématiques traitées par les e-pétitions reflètent globalement les principales préoccupations visibles dans les enquêtes d'opinions, les médias traditionnels et les médias sociaux », écrit le politologue de l'Université du Luxembourg Raphaël Kies dans son analyse « Quel est l'impact des pétitions électroniques ? » (avec Sven Seidenthal, à paraître dans la revue française *Participations*). Et d'affirmer : « En ce

sens, elles peuvent être définies comme un sismographe de l'opinion publique. » La mobilité, l'environnement, les conditions de travail, le logement, la sécurité, l'identité (avec les questions linguistiques, toujours très populaires) ou la santé et son système de financement sont les thèmes récurrents des pétitions.

Concession procédurale « La participation des citoyens ne fait sens que si les gens peuvent vraiment décider, sinon elle fait naître des frustrations », constata ce mercredi Alexander Miesen, lors du débat « Participation des citoyens – Quel modèle pour le Luxembourg ? », organisé par l'Asti au Cercle-Cité. Miesen est un sénateur belge, ancien président du Parlement de la communauté germanophone de Belgique et à ce titre un des pères du concept novateur du dialogue permanent et institutionnalisé avec les citoyens. Une *Bürgerversammlung*, organe constitué de entre 25 et cinquante personnes tirées au sort, peut discuter de thèmes portés par une centaine de signataires et sélectionnés par un *Bürgerat* permanent de 24 personnes issues elles aussi du peuple (conseil renouvelé d'un tiers tous les ans). Ces discussions seront conclues par un rapport final avec des recommandations transmises au Parlement, qui devra s'expliquer un an plus tard sur les conséquences politiques qu'a connues le sujet et se justifier si les propositions ne sont pas transposées et pourquoi. La première *Bürgerversammlung* aura lieu en janvier prochain.

Un tirage au sort est-il plus représentatif qu'une élection ? Pour Miesen, un des avantages de ce processus est d'impliquer des citoyens qui ne sont pas dans les réseaux classiques des partis ou réunions d'habités. La communauté germanophone de Belgique compte 76 000 ressortissants, un millier d'entre eux ont reçu une lettre les invitant à participer à un tel débat. Un quart de ce millier a répondu, dont la moitié a décliné l'offre ; parmi les autres 125 personnes, les représentants ont finalement été sélectionnés par tirage au sort. Selon l'expérience de Miesen, les gens sont prêts à s'impliquer dans le processus démocratique lorsqu'ils connaissent la finitude de cette implication, surtout en matière d'investissement de temps. Et si et seulement si ils savent que leur engagement mène à des conséquences réelles. « Nous sommes allés aussi loin que le permet la constitution belge, concéda Miesen. Il ne s'agit aucunement de remplacer la démocratie représentative, mais de la moderniser avec des éléments de participation. »

L'expérience du mouvement contestataire des gilets jaunes en France – parti d'une pétition électronique sur *Change.org* –, et auquel le gouvernement a (après la répression brutale des manifestations dans les grandes villes) fini par réagir par un débat national, semble avoir réveillé les politiques européens. « La défiance à l'égard des institutions représentatives a atteint un niveau tel qu'il est nécessaire d'inventer des nouveaux modes de participation citoyenne », affirme le professeur de sciences politiques de la Sorbonne Loïc Blondiaux dans un entretien au *Monde* (du 19 janvier). Or, un débat, même « grand » et « national », ne serait jamais ressenti que comme une « concession procédurale » formelle, qui donne la possibilité aux citoyens de s'exprimer : il ne fait sens que si les citoyens sont réellement entendus dans leurs revendications et peuvent aussi influencer sur le fond, sur les décisions politiques.

Schockstarre Depuis le choc du référendum sur l'ouverture du droit de vote aux étrangers en 2015 (80 pour cent de non), le monde politique luxembourgeois – surtout la majorité DP/LSAP/Verts – est traumatisé devant ce peuple qui est tellement

loin de sa bulle idéologique. Or, on ne peut pas dissoudre le peuple s'il ne vote pas comme on veut. Mais on peut l'écouter – les débats sur les forums de *RTL.lu* durant les jours qui précédèrent le référendum, prouva Raphaël Kies lors du débat de l'Asti, étaient sans équivoque et laissaient présager le fiasco – et réellement l'impliquer en amont d'un vote aussi essentiel qu'un référendum.

En juillet 2016, un an après le référendum, Kies et la chaire parlementaire de l'Uni.lu ont réalisé l'étude *Constitutlux*, afin de comprendre les attentes et les blocages des citoyens. Et, surtout, en vue de mieux préparer le grand référendum sur la constitution qui devait suivre. 80 citoyens, tirés au sort et sélectionnés selon des axes comme « les jeunes » ou « les invisibles », ont discuté durant deux week-ends de la réforme constitutionnelle, « et les participants ont changé d'opinion suite à ces workshops », constata Kies dans sa présentation mercredi. Les citoyens ne demandent qu'à être associés à la prise de décision politique autrement que par des élections tous les cinq ou six ans (plusieurs pétitions électroniques concernent d'ailleurs les référendums). Beaucoup d'internautes se sont offusqués, dans les forums de discussion en ligne et sur les réseaux sociaux, de l'accord trouvé fin novembre derrière les portes closes du pouvoir, entre les partis de la majorité politique et le CSV, de ne pas faire une grande réforme de la constitution luxembourgeoise.

Deux vitesses Pour Claude Wiseler (CSV), qui participa au débat de conclusion sur les nouveaux modèles de participation citoyenne mercredi, il est certes important d'adapter le système politique à l'époque, mais il souligna aussi que « la démocratie parlementaire doit rester au centre de notre système ». La grande question serait donc de savoir comment les nouveaux mécanismes peuvent renforcer le travail parlementaire, la Chambre devant rester le premier pouvoir, l'organe législatif. Or, à l'heure de l'éphémère et de l'accélération des nouveaux médias, qui doivent créer des *clickbait*s (pièges à clics sur internet), comment créer de l'adhésion durable à un programme, une idéologie ou des idées politiques ?

Si les internautes choisissent un mec ou une nana pour un *one-night-stand* d'un glissement de pouce sur *Tinder*, lorsqu'on décide d'un prix du public en arts, du « Luxembourgeois de l'année » ou d'un candidat qui passera à la prochaine étape d'une émission de télé-réalité via un clic rapide à partir de son fauteuil sur son téléphone portable, comment faire comprendre que les enjeux démocratiques demandent un peu plus de « temps de cerveau disponible » ? Pour Miesen comme pour Kies, la réponse est évidente : il faut prendre au sérieux les requêtes et les soucis des citoyens, non seulement les écouter pour la forme. Et il faut qu'ils voient que leur engagement débouche sur des conséquences politiques réelles.

Dans la conclusion de leur analyse historique des e-pétitions luxembourgeoises, Raphaël Kies et Sven Seidenthal estiment que les probabilités qu'une telle initiative ait un impact réel dépend de trois facteurs : « Au fait qu'elle n'aille pas contre des politiques et des valeurs soutenues par le gouvernement, que le gouvernement soit compétent pour agir et qu'il partage les analyses des pétitionnaires en support de leur demande. » Tout le reste – soutien populaire ou médiatique, coût de réalisation ou thème important – n'apparaît que comme « peu significatif ». Autrement dit : il n'y a que peu de chances que les décideurs se laissent convaincre d'opérer un changement idéologique par de telles initiatives. Désenchantant.



Trois des thèmes de pétitions publiques récemment déposées à la Chambre des députés (de haut en bas) : n° 1457 « Garantir l'indépendance journalistique, financière et structurelle de la *Radio 100,7* » (auteure : Inga Ausekle), n° 1446 « Pour un soutien financier immédiat des commerces de proximité et des indépendants du quartier Gare » (Maddalena Oliva) et n° 1452 « Mise en place d'une amende pour les mégots de cigarettes jetés sur la voie publique » (Edgar Kneip)

Depuis le choc du référendum sur l'ouverture du droit de vote aux étrangers en 2015, le monde politique luxembourgeois – surtout la majorité DP/LSAP/Verts – est traumatisé devant ce peuple qui est tellement loin de sa bulle idéologique

La réforme des retraites en France

La justice et les colères

Emmanuel Defoulouy, Paris

En une semaine, la mobilisation contre la réforme des retraites a démarré fort, pour s’inscrire d'emblée dans l'histoire des luttes sociales en France : retour des manifestations d'envergure (plus de 800 000 personnes le 5 décembre selon la police, encore 339 000 le 10 décembre), grèves massives dans les transports (80 à 90 pour cent des trains du pays supprimés, 10 à 14 des 16 lignes du métro parisien fermées) ou dans l'enseignement (des centaines d'écoles fermées). Soit un début de revanche des syndicats, qui étaient marginalisés depuis deux ans. « Désormais, quand il y a une grève en France, personne ne s'en aperçoit » : la phrase de 2008 de Nicolas Sarkozy, alors chef de l'État, ne paraît plus seulement provocatrice. Elle est dépassée.

Comment le président et son gouvernement en sont-ils arrivés là ? Comment Emmanuel Macron peut-il se trouver à nouveau dans une telle situation, après l'avertissement d'ampleur d'il y a quelques mois à peine, le soulèvement populaire des « gilets jaunes », la plus grave crise de son quinquennat ? « Soit le chef de l'État a un goût immodéré pour le risque, soit il s'est trompé d'analyse », écrit dans un éditorial le quotidien *Le Monde*.

Vraisemblablement, les deux. En politique intérieure comme étrangère, il n'est plus à démontrer que le très jeune président français ne s'embarrasse ni de prudence ni de modération. Mais il s'est aussi fourvoyé sur l'état du pays et l'opinion des Français. Après avoir circonscrit plus que surmonté la crise des « gilets jaunes », avec un peu de pouvoir d'achat et un « grand débat », il pensait pouvoir reprendre le chemin de ses réformes libérales : fortes coupes dans l'assurance-chômage, unanimement dénoncées à l'automne y compris par le syndicat réformiste CFDT, puis refonte de tous les régimes de retraite, chantier gigantesque qu'aucun de ses prédécesseurs ne s'était risqué à ouvrir avant lui.

Présenté très vaguement lors de la campagne présidentielle, le projet avait de prime abord des airs sympathiques, avec des mots qui l'étaient également : un système dit « universel » de retraites pour remplacer les 42 régimes actuels, liés surtout à des professions. Chaque « euro cotisé » devant rapporter les mêmes droits à chaque Français. Sauf que... Sauf que deux questions majeures sont apparues au fil des révélations sur le contenu du projet, qui ont rajouté de l'anxiété aux Français : le principe même du système à points, et la justice sociale. Au nom de quoi les enseignants, déjà peu payés pour ceux du primaire, perdraient « 25 à 30 pour cent de leur future retraite », comme s'en étonne l'économiste Daniel Cohen, directeur à l'École d'économie de Paris ? Avec des craintes similaires pour les régimes dits « spéciaux » de la SNCF ou de la RATP (les bus et métros à Paris), et ce en l'absence de véritable prise en compte de la « pénibilité » de certains métiers. Sans compter un taux de cotisation de 2,8 pour cent pour les très hauts salaires, contre 28 pour cent pour tous les autres...

Non seulement les inégalités du système actuel ne seront donc pas résorbées mais l'adoption d'un système à points ne règlera pas ce problème, selon le chercheur CNRS-Sciences Po spécialiste de la protection sociale, Bruno Palier : « Un petit salaire donnera un petit nombre de points. Un gros salaire, beaucoup plus ». Partisan de montants définis à l'avance, dépendant du nombre d'années de cotisation, l'économiste Thomas Piketty est opposé à ces points dont les futurs gouvernements pourraient limiter la valeur à leur guise. Quatre économistes qui inspirèrent la campagne de Macron mettent même en garde ce dernier, en réclamant « des règles d'indexation stables et précises, qui s'appliquent même en cas de récession ». Il faut dire que le système à points entré en vigueur en Suède en 1999 n'a pas de quoi rassurer : le pays compte aujourd'hui une pro-



Le pouvoir choisit la confrontation, et en réaction les grèves vont durer

Les colères s'accumulent en France ; un cocktail explosif

portion de personnes âgées sous le seuil de pauvreté double de celle de la France.

Ce sont donc les deux raisons principales pour lesquelles le pouvoir joue avec le feu, au risque de grèves dures et longues, comme celles de 1995 qui avaient entraîné le retrait du plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale et, déjà, des retraites. Le Premier ministre Edouard Philippe a bien présenté



Le pouvoir choisit la confrontation, et en réaction les grèves vont durer

mercredi 11 décembre des concessions de durée, en repoussant la réforme aux générations nées après 1975 (soit une entrée en vigueur effective en 2037 !), et même après 1980 et 1985 pour certains régimes dits « spéciaux ». Mais il a maintenu le principe des points et la perspective d'appauvrissement de nombreuses retraites, et fait deux nouvelles annonces à même de propager l'insatisfaction : l'instauration d'un « âge d'équilibre » de 64 ans, en-deçà duquel les Français qui choisiront de partir à la retraite seront pénalisés financièrement (même si l'âge légal de départ reste 62 ans), et un calendrier resserré, avec un projet de loi soumis au conseil des ministres le 22 janvier, pour être examiné à l'Assemblée « fin février ».

Le doute, qui planait encore juste avant la prise de parole du chef du gouvernement, n'est donc plus de mise : le pouvoir choisit la confrontation, et en réaction les grèves vont durer, avec une grande manifestation nationale le 17 décembre à Paris. En ayant clairement joué avec le calendrier, l'exécutif

mise ainsi sur la probable impopularité de trains bloqués au moment des vacances familiales de Noël et du jour de l'An.

Mais là encore, c'est plus que jamais jouer avec le feu, car un dernier point est à prendre en compte : l'accumulation des colères dans le pays. Si on additionne les politiques menées depuis 2017 (baisses ou suppressions des emplois aidés, des aides au logement, de l'indemnisation-chômage, etc.), les professions exaspérées comme les enseignants, la santé, les pompiers ou les policiers, les entraves à la liberté de manifester, les salaires qui stagnent et les cadeaux fiscaux aux ultrariches, le cocktail est explosif. Les internes en médecine ont débuté une grève illimitée le 10 décembre, le transport routier et la logistique menacent à partir du 16, un début de convergence public-privé-gilets jaunes se constate dans les cortèges... Tout cela peut-il déboucher sur un mouvement généralisé contre une politique jugée néolibérale, inégalitaire et autoritaire ? Macron danse sur un volcan. Ça passe ou ça casse.

SPD-Parteitag wählt neue Spitze

Zwei Arbeiter erobern Arbeiterpartei

Cem Sey, Berlin

Es war eine Liebeserklärung. „Ich stehe wegen meines Lebensweges vor euch“, sagte Saskia Esken den 600 Delegierten auf dem SPD-Parteitag in Berlin vergangenes Wochenende. „Wenn ich es von der Paketbotin zur Softwareentwicklerin geschafft habe, und danach in die Politik, dann nur, weil es die SPD gibt. Denn die SPD hat dafür gesorgt, dass das Versprechen auf Aufstieg auch möglich war.“ Arbeiterkind Esken steht nun an die Spitze der Sozialdemokratischen Partei Deutschlands (SPD) – zusammen mit Norbert Walter-Borjans, auch Nowabo genannt. Auch Borjans, dessen Vater Schreiner war, stammt aus bescheidenen Verhältnissen.

Wahrscheinlich könnte niemand den Umschwung, den die SPD auf ihrem Parteitag hingelegt hat, so verkörpern wie die neue Doppelspitze. Nach zwei Jahrzehnte währenden neoliberal durchwirktem Kurs will die einstige Arbeiterpartei zu ihren Traditionen zurück. Dafür haben die Delegierten eine Reihe Beschlüsse gefasst: Der Mindestlohn soll auf zwölf Euro steigen, die Vermögenssteuer soll wieder eingeführt werden und in zehn Jahren soll der Staat dafür sorgen, dass mindestens 1,5 Millionen neue und bezahlbare Sozialwohnungen entstehen. Gebührenfreie Bildung, Ganztagschulen, Geld für Bildung und Gesundheit, statt Exporte für die Waffenindustrie. Die Liste ist lang.

Doch das Herzstück der geläuterten deutschen Sozialdemokratie ist das Sozialstaats-Konzept, welches Saskia Esken unter Beifall verkündete: „Wir waren die Partei, die Hartz IV eingeführt hat. Wir sind die Partei, die Hartz IV überwindet und durch ein besseres System ersetzt.“ „Hartz IV“ ist die von Anfang an verhasste Arbeitsmarktreform des EX-SPD-Bundeskanzlers Gerhard Schröder. Seit Jahren grämten sich Teile der SPD-Basis, mit dieser Reform 2002 den einstigen Sozialstaat zerschlagen und den Niedriglohnssektor und das Prækariat überhaupt erst geschaffen zu haben. Als Esken in den Saal rief, „Es ist Zeit, dass wir umkehren. Ich will mein ganzes Herzblut darin legen, mit euch gemeinsam den Niedriglohnssektor auszutrocknen“, sprach sie den meisten Delegierten aus dem Herzen.

Einen weiteren Heimsieg landete Eskens Ko-Vorsitzender Nowabo. Ohne Namen zu nennen, kritisierte er den Fetischkult um den ausgeglichenen Haushalt. Jeder wusste sofort, wer gemeint war: Parteifreund und Gegenkandidat beim Rennen um den Parteivor-sitz, Finanzminister Olaf Scholz. „Wenn die schwarze Null einer besseren Zukunft unserer Kinder entgegensteht, dann ist sie falsch! Dann muss sie weg!“, rief Walter-Borjans bei seiner Antrittsrede. Dröhnender Beifall.

Nowabo setzte noch eins drauf: „Das gilt auch für die Schuldenbremse.“ Sie ist seit 2009 in der Verfassung des Landes verankert. Kritiker machen sie verantwortlich für die mürbre Infrastruktur im Land. Kommunalpolitiker sind nicht gut auf sie zu sprechen, denn vielen Gemeinden fehlt das Geld um Straßen, Schulen und Infrastruktur

Das Herzstück der geläuterten deutschen Sozialdemokratie ist ein Konzept zum Sozialstaat – eine Abkehr von Hartz IV

in Schuss zu halten und sie leiden unter chronischem Finanznotstand. Walter-Borjans fasste den neuen Kurs der SPD so zusammen: „Wenn eine Rückkehr zur Partei Willy Brandts ein Linksschwenk der Partei ist, dann bitte sehr. Dann machen wir gemeinsam einen ordentlichen Linksschwenk!“

Tatsächlich bog die schwächelnde und in der Wählergunst abgeschlagene SPD in den letzten Wochen überraschend scharf links ab. Noch kurz vor dem Parteikongress galt es unter Hauptstadtjournalisten als gesetzt, dass Finanzminister Scholz mit seinem halsstarrigen Kurs der schwarzen Null selbstverständlich vom Mitgliedervotum zum Parteivor-sitzenden gekürt werden würde. Doch die hatten ihre Rechnung ohne die Basis gemacht. In einer Stichwahl wählten die Mitglieder schließlich zur großen Überraschung der Republik zwei eher unbekannte Politiker – und schickten damit viele aus Scholz' Team in den Ruhestand. Scholz' Politik wurde kurzerhand über Bord geworfen. Die innerparteiliche Demokratie erwies sich als lebendig.

Da die über 150 Jahre alte Partei droht, in der Linkskurve bei überhöhter Geschwindigkeit ins Schlängern zu geraten und die alte Parteielite und deren Anhänger unterwegs zu verlieren, traten die Links-Reformer gleich selbst vorsorglich auf die Bremse. Sie gingen entscheidende Kompromisse ein und nahmen dafür heftige Kritik in der Öffentlichkeit in Kauf.

Nach aufgeregten öffentlichen sowie innerparteilichen Spekulationen, Esken und Nowabo wollten die ungeliebte „GroKo“, die große Koalition mit der CDU und CSU, sofort verlassen, glätteten beide die Wogen. Sie seien zwar über die Zukunft dieser Zusammenarbeit sehr skeptisch, würden dennoch versuchen, ihre neuen Inhalte in der Koalition durchzusetzen, betonten sie und unterstrichen zugleich, die Koalition werde enden, wenn Merckels Konservative nicht entgegenkämen.

Noch funkt es „Njet“ aus dem konservativen Lager. Ändert sich das trotziges Nein, hätte die SPD gute Chancen sich bis zu den regulären Wahlen in zwei Jahren in der Regierung zu profilieren und sich insgesamt etwas zu regenerieren. Zerbricht die „GroKo“, stehen vorgezogene Wahlen an. Ob die SPD, die sich zur Zeit in den Umfragen zwischen zehn und 15 Prozent bewegt, sich dafür schnell genug runderneuern kann, bleibt fraglich. Ganz aussichtslos ist es aber nicht. Die neue Linie spricht Menschen im Land an. Vor allem bei jungen Wählenden und enttäuschten Nichtwählenden hätte die SPD mit der neuen Linie wieder bessere Karten.

Auch wenn die gebeutelte SPD nicht schnell aus dem Umfragetief herauskommt: Sie hat heute bessere Chancen, mittelfristig wieder Wählerfolge einzufahren als noch vor zwei Wochen. Der letzte Parteitag leitete einen Generationenwechsel ein. Mit Kevin Kühnert, dem charismatischen Chef der Jungsozialisten, zog ein politisches Talent mit linker Gesinnung in den Parteivorstand ein. Kühnert, vom Magazin *Der Spiegel* zum einflussreichsten Jungpolitiker seit Jahren gekürt, trieb er mit intelligenter Rhetorik die bis dato Ton angegebende Parteielite vor sich her. Es sei seine öffentliche Wahlempfehlung gewesen, die Esken und Nowabo zum Spitzenduo werden ließ, heißt es.

Das linke Überholmanöver ruft nun Gegner auf den Plan. Die hatten bislang genüsslich zugeschaut, wie sich die Genossen mit Intrigen selbst demontierten. Trotzdem sind sie links abgelenkt. Nun müssen sie auf holperiger Strecke den Kurs halten.

made in luxembourg

KREATIVWIRTSCHAFT

land

DAS UNTERNEHMERISCHE SELBST

DER SCHRITT IN DIE SELBSTÄNDIGKEIT

WER SIND DIE UNTERNEHMER VON MORGEN IN LUXEMBURG?

CATHY GOEDERT, ROBERT GLAESNER, GUY KIRSCH

MYTHOS: NATION BRANDING VON GELABEL UND GELÄBER

supplément 20.12.



87

ticker



pour cent des patrons se disaient « confiants », voire « très confiants » quant à l'avenir de leur entreprise, selon le Baromètre de l'économie du premier semestre 2019. Dans sa conférence annuelle sur la conjoncture, la Chambre de commerce est moins optimiste, et évoque un « ralentissement » qui devrait se généraliser en 2020 « sans mener toutefois à une récession ». Pour contrer l'érosion supposée de l'attractivité, elle récite la vulgate managériale : « efficacité » (de la « gouvernance publique »), « agilité » (des processus décisionnels), « efficience » (de la fiscalité). Or, c'est le recrutement en main d'œuvre qui semble rester le casse-tête majeur des entreprises : 54 pour cent d'entre elles ont eu beaucoup de difficultés à recruter, 31 pour cent ont ressenti « un peu de difficultés ». bt

Les fiscalistes pas d'ac' avec DAC6

« Le Conseil de l'ordre ne peut marquer son accord avec le projet de loi qui, s'il était adopté dans sa forme actuelle, marquerait un recul majeur pour l'État de droit au Luxembourg. » Dans leur avis relatif au texte législatif de transposition de la directive DAC6 soumis cette semaine à la Chambre, les avocats appellent au respect de leur secret professionnel, menacé en l'espèce. Le projet de loi 7465 déposé en août inquiète en réalité l'ensemble de la place financière. L'initiative, née du programme Beps (Base Erosion and Profit Shifting) de l'OCDE et intégrée à l'action de la Commission européenne contre l'évasion fiscale, vise à ce que les intermédiaires impliqués dans des transactions financières transfrontalières signalent aux autorités fiscales lorsque lesdites transactions sont à considérer comme « agressives ». Des problèmes se posent. « La directive n'est pas toujours très très claire » et sa transposition luxembourgeoise, « un pur copié-collé », ne l'est pas davantage, regrette Carole Hein, directrice fiscalité chez Deloitte, lors d'une conférence Meetincs organisée mardi à l'hôtel Royal. D'abord, la directive implique une rétroactivité difficile à gérer pour les intermédiaires que sont les fiduciaires, les avocats ou les cabinets d'audit/conseil ou les professionnels eux-mêmes quand ils sont équipés pour opérer les transactions. Le texte européen prévoit en effet une collecte des informations qui ont eu lieu depuis le 25 juin 2018 à inclure dans le premier reporting, lequel interviendra dès juillet 2020. Il faut donc mettre en place une procédure qui remonte dans le temps. Ensuite, il convient de définir quel intermédiaire doit notifier la transaction. Cela peut être une personne qui a activement joué un rôle dans une transaction ou une personne qui, sur base de son expertise, a connaissance de cette transaction. Selon la deuxième acception, le risque de « sur-reporting », déjà pointé du doigt par la Chambre de commerce dans son avis, se profile. Enfin (et pour se limiter aux trois principales préoccupations), il faudra que les parties prenantes à la transaction s'entendent sur l'identité de celui qui doit « reporter » et sur le « marqueur » (dont la liste est fournie par l'exécutif européen) associé à ladite

transaction pour qualifier le risque associé. Il faudra notamment répondre à la question de savoir si la transaction n'existe que pour des motifs fiscaux ou s'il y a une réalité économique derrière. « Je peux vous assurer que même en fiscaliste averti, on n'arrive pas souvent à la même conclusion sur la définition des marqueurs », explique Carole Hein à des professionnels dont la mandibule se rapproche de la table à chaque complexité évoquée. Pour les rassurer, la fiscaliste souligne que l'administration des contributions fera preuve de clémence si elle constate, lors de ses contrôles (car il y en aura, à l'en croire), que les intermédiaires ont mis en place des procédures solides pour identifier et notifier dûment les transactions à risque. « S'il y a un loupé, il y aura cette petite douceur », mais le régime de pénalité choisi par le législateur s'avère « extrêmement lourd », avec un plafond à 250 000 euros par an. Pour ne pas que certains préfèrent régler une *fee* annuel équivalant à l'amende plutôt que de mettre en place une procédure forcément coûteuse. Reste à trouver une version définitive au texte de loi. Le législateur attend l'avis du Conseil d'État. Il n'arrivera certainement pas avant la fin de l'année et il est très peu probable que le Luxembourg légifère dans les délais impartis, c'est-à-dire avant le 31 décembre. Selon Carole Hein, de nombreux États-membres traînent dans ce processus de transposition. Donc, au moins là, pas d'inquiétude. pso

Outshine your potential



Mardi, les principaux associés de KPMG, ont accueilli la presse, venue en nombre, pour une conférence sur les résultats annuels placée sous le signe de la punchline. « Outshine your potential. Do more. Achieve more. Be more », en était l'intitulé. Il a été repris en chœur dans l'exposé des participants qui, comme Philippe Meyer, *managing partner*, se réjouit de la croissance

luxembourgeoise au milieu de la morosité européenne. « When it comes to outshining potential, I can think of no better example than that of Luxembourg », a relevé le grand chef. Plus encore que le pays dans lequel il opère, le cabinet d'audit et de conseil croit, de huit pour cent exactement sur le dernier exercice. Le chiffre d'affaires passe de 215 à 232 millions d'euros annuels. L'audit progresse de cinq pour cent et atteint 103 millions d'euros (contre 98 en 2018), le département fiscalité de onze pour cent à 61 millions (contre 55) et le conseil de huit pour cent à 68 millions (contre 62). Le numéro trois du Big Four en nombre de salariés grossit aussi en termes démographiques, quoique moins rapidement (quatre pour cent de croissance annuelle). KPMG compte 1 760 employés (contre 1 690 en 2018). La productivité progresse, donc. « Culture of high performance, deliver impact » ou encore « inspire trust » figurent parmi les objectifs et maîtres mots assignés à la nouvelle unité « People and Culture » qui rassemble les anciens départements Ressources humaines et Formation, visiblement *has been*. Parallèlement, les associés du conseil et de l'audit invoquent le recours croissant à l'intelligence artificielle et aux algorithmes : pour détecter les fraudes dans une banque ou automatiser un maximum de processus. Transcender son potentiel, c'est faire plus à moins nombreux, mais avec plus d'ordinateurs. Cela peut faire un peu peur présenté comme ça, mais KPMG a aussi créé un département « corporate citizenship » avec une fondation qui encourage le staff à investir du temps pour que la société remplisse ses engagements et objectifs de développement durable. pso

Les fantômes du Registre de commerce

Après s'être vu accorder un délai supplémentaire de trois mois, 76 pour cent des entités visées (soit 105 622 SA, SÀRL, ASBL, SCA, etc.) ont inscrit leurs bénéficiaires économiques dans le Registre créé à cet effet. Parmi celles qui ne se sont pas manifestées, 18 508 entités cliniquement mortes, n'ayant procédé à aucun dépôt durant les dix dernières années. Le ministère de la Justice a annoncé cette semaine que ces fantômes du Registre de commerce

passeront par une « radiation administrative ». La liste des sociétés récalcitrantes ou retardataires a été transmise au Parquet, qui jugera de l'opportunité des poursuites. Les fautifs risquent une amende administrative d'au moins 1 250 euros (et pouvant dépasser, en théorie, le million d'euros). La plupart seraient des ASBL (dont plus de cinquante pour cent ont loupé les délais).

À la tribune de la Chambre, la ministre de la Justice, Sam Tanson (Déi Gréng) est revenue sur les « demandes d'invisibilité » provenant de bénéficiaires économiques préférant rester anonymes. Ceux-ci doivent justifier « un risque disproportionné, au risque de fraude, d'enlèvement, de chantage, d'extorsion, de harcèlement, de violence ou intimidation ». Ces demandes, le Registre de commerce et des sociétés (récemment renommée, par compulsion anglomane, en « Luxembourg Business Registers ») les traite une à une. En cas de recours contre une décision, la jurisprudence devra clarifier la pratique administrative, qui s'affiche actuellement comme « très restrictive ». bt

Parti



Comme l'annonce *Paperjam* ce mercredi, Romain Müller, le directeur de la division luxembourgeoise de Jones Lang LaSalle (JLL), démissionne de son poste à la fin de l'année 2019. Il y sera remplacé par la Française Angélique Sabron. Entré dans la société de consultation immobilière en 1997, Müller en était devenu le directeur en 2011. Contacté par le *Land*, il explique que son départ aurait été pris de commun accord avec JLL. Müller dit ne plus s'être reconnu dans la nouvelle structure de la firme. « Jones Luxembourg, ça a longtemps été un business plus local. Mais la structure est devenue plus verticale. Les décisions sont prises par le groupe à Londres, peu importe si

elles s'accordent avec notre marché ou non. On se retrouve capitaine d'un navire dont on ne tient plus le gouvernail. » Romain Müller dit vouloir rester actif dans le domaine immobilier sans dévoiler toutefois ses plans concrets. bt

Shop 'til you drop



Après les extensions de la Belle Étoile (plus 20 000 mètres carrés) et de la City Concorde (plus 5 000 mètres carrés), les ouvertures d'Auchan 2 (75 000 mètres carrés) au Ban de Gasperich et du Royal Hamilius (16 000 mètres carrés) au Centre-Ville, voici Infinity Shopping qui vient d'ouvrir ses portes. Alors que la domination du monopoliste Amazon fait craindre de futures friches commerciales, les promoteurs d'Infinity Shopping, les Belges d'Immobel, promettent un *mall* de proximité, qui illustrerait « la ville durable » rassemblant toutes les commodités essentielles.

À voir si l'introversion et l'autarcie des institutions européennes, qui occupent la pointe Sud du Kirchberg comme autant d'îlots hyper-sécurisés, pourra être brisé. Le fonctionnaire européen ou banquier du Kirchberg y trouvera une supérette Delhaize, un kiosque, un studio de fitness, une boulangerie, un traiteur, une pizzeria, ou encore un salon de coiffure. Le Fonds du Kirchberg s'est lié aux futurs heurs et malheurs d'Infinity Shopping dont il prélèvera quatre pour cent du chiffre d'affaires. bt

Arnaque, crime et mécanique



La condamnation en Suisse d'une ancienne avocate luxembourgeoise révèle un blanchiment opéré sous le vernis de la « sophistication » pronée au sortir du secret bancaire

En bordure de l'aéroport, le groupe financier Lombard International prône « une utilisation sophistiquée et fiscalement optimisée de l'assurance-vie ». Ses produits permettent de placer, ni vu ni connu, de l'argent à l'étranger

Pierre Sorlut

Avocat croque-au-sel Mardi, la justice helvétique a prononcé trente mois d'emprisonnement (dont quinze avec sursis) contre l'ancienne membre du barreau luxembourgeois Farida Chorfi pour blanchiment d'argent aggravé. « Facture salée », titre le quotidien *Le Temps* ce mercredi. La presse suisse (et belge) a suivi avec délectation l'histoire de celle qui, entre 2004 et 2005, a escroqué une milliardaire vieillissante, héritière de l'empire brassicole Inbev, ainsi que ses légataires. Une condamnation avait déjà été prononcée en 2016 au Luxembourg, où l'infraction avait eu lieu. L'avocate avait été jugée coupable de tentative d'arnaque au testament, mais pas de vol ni de blanchiment, faute d'avoir mis la main sur le magot disparu. 24 mois de prison (dont quinze avec sursis), telle avait été la sanction en appel.

Puis, suite à la parution d'articles de presse (notamment dans le *Wort*) relatant les décisions judiciaires, mais aussi le rapprochement avec les Swissleaks de HSBC, les banques helvétiques où l'argent était planqué, se sont manifestées « Ce qu'on n'a pas pu prouver ici l'a été en Suisse grâce à cela », remarque l'avocat des héritiers, Fabio Trevisan. Après avoir instruit le dossier, la justice suisse a émis un mandat d'arrêt international en juillet 2017 et Farida Chorfi (58 ans) a été arrêtée immédiatement en Grèce. Le procès verbal de son audition de septembre 2017 et surtout l'acte d'accusation du ministère public, dont la publication a précédé l'audience la semaine passée, retracent l'histoire arabacabrantesque. Les documents, que le *Land s'est* procurés, détaillent la tuyauterie mise en place au sortir du secret bancaire par l'industrie financière, notamment luxembourgeoise, pour opacifier l'origine de l'argent, qu'il soit l'objet de fraude fiscale, de vol ou d'on ne sait quoi encore.

En janvier 2004, Farida Chorfi est mandatée pour organiser le patrimoine d'Amicie de Spoelberch. Entre la Belgique et le Luxembourg, elle est l'avocate de la Vicomtesse ainsi que de sa famille, recomposée depuis le mariage en 2001 de l'héritière de l'empire Inbev avec Luka Baïlo. Cet ancien aristocrate serbe est le père de deux fils, Alexis et Patrice (alors âgés de 19 et 21 ans), qu'il avait eus avec la meilleure amie d'Amicie de Spoelberch et à qui cette dernière avait promis de s'occuper de sa progéniture après son décès. Ce qu'elle a accompli par adoption d'Alexis et Patrice en 2003.

Les articles de presse ont poussé les banques suisses à signaler le magot caché

Oldcab for old lady Pour gérer la monumentale fortune, « Fara » Chorfi active une société baptisée Oldcab et enregistrée aux Îles Vierges Britanniques. Le véhicule *offshore* fait fureur concomitamment à la mise en péril du secret bancaire. Farida Chorfi obtient procuration. Parmi les actifs de la structure figure un compte ouvert chez Natexis Luxembourg, doté de quelque sept millions d'actions Interbrew. La valeur du titre du groupe aux 500 marques de bière (dont Jupiler ou Budweiser) fluctue autour de 25 euros en 2004, année durant laquelle Interbrew devient Inbev (l'action coûtera autour de 70 euros quelques années plus tard).

En septembre 2004, Amicie de Spoelberch et/ou Farida Chorfi requièrent l'émission au porteur (des titres numérotés, mais non nominatifs cessibles plus facilement) de 915 000 actions détenues sur ce compte. Elles sont placées dans un coffre-fort de la même banque. En octobre, Luka Baïlo décède et Amicie de Spoelberch lègue Oldcab et ce qu'elle détient à Alexis et Patrice. Mais, au mois de décembre suivant, alors que la Vicomtesse a délaissé l'Hôtel Parc Belair (où elle séjournait) pour l'hôpital, Farida Chorfi prend possession des 915 000 titres placés dans le coffre à l'insu des membres de la famille. Un mic-mac s'ensuit. Aux cours des différentes instructions, l'avocate prétend avoir remis l'ensemble des titres à Amicie de Spoelberch et à ses ayants droits. Mais les intéressés nient et se déclarent en possession d'une seule centaine de milliers d'actions en question. Les 815 000 autres manquent.

Farida Chorfi tente par ailleurs d'escroquer la Vicomtesse devant notaire. Lors d'un rendez-vous (organisé à l'initiative de l'avocate) en l'étude de

Jean-Joseph Wagner à Belvaux, le 20 septembre 2005, Madame de Spoelberch est prise en aparté. Jean-Joseph Wagner lui signale que Farida Chorfi tente de lui faire signer un legs de tous ses biens. La milliardaire s'en offusque et le projet de testament est déchiré in situ. (Cette tentative d'escroquerie justifiera sa condamnation au Luxembourg onze ans plus tard.)

Les procédures judiciaires commencent ici. La Vicomtesse se retourne contre son avocate, mais décède en 2008. Ses ayants droits maintiennent les poursuites, à la recherche de la justice... et de leurs 815 000 actions évaporées dans la nature. Farida Chorfi prétend ignorer où elles sont. Mais l'avocate met une batterie d'intermédiaires financiers en ordre de marche pour cacher les titres qu'elle a, en réalité, en sa possession (depuis au plus tard mars 2005, précise la justice suisse dans un accès de prudence). Elle crée d'abord des coquilles *offshore*, dont Emerland (qui apparaîtra en 2015 dans les Swissleaks de l'ancien informaticien de HSBC Hervé Falciani, mais pas dans la procédure luxembourgeoise) enregistrée aux Îles Vierges Britanniques. En leurs noms, elle dépose la plupart des actions Interbrew numérotées dans six banques genevoises au cours de l'année 2005 : Lombard Odier (93 020), HSBC Private Bank (241 925), Banque Mees Pierson BGL (Fortis, puis BNP Paribas, 80 010), Mirabaud & Cie (140 000), CIM (100 000). 120 000 actions sont placées, la même année, sur un compte chez Natexis à Luxembourg, à l'endroit même où l'ensemble a été dérobé. À chaque *onboarding*, Farida Chorfi produit des notes d'honoraires douteuses. Les banques n'y voient que du feu. Mention spéciale à Natexis, où le directeur de l'agence fait montre d'une diligence tout à fait remarquable au bénéfice de l'avocate.

En bonne compagnie (financière) Depuis 2005, Farida Chorfi entretient, directement ou sur instruction, son portefeuille de titres. Elle liquide les actions Interbrew et rachète, à prix préférentiel, du AB Inbev, nom du groupe après la fusion avec Anheuser-Busch en 2008. Le patrimoine s'étend au gré des commissions de blanchiment. Elle clôture un compte genevois pour en ouvrir un autre à Singapour, Monaco ou Dubaï. Vend. Achète. En 2010, elle ouvre un compte (grâce à une étrange complicité de l'établissement lui-même, remarque le ministère public) chez JCE Hottinger, « négociant en valeurs mobilières » en Suisse. Puis entre juin 2011 et juin 2013, de

nombreux transferts attirent l'attention. Huit vont en direction de la société luxembourgeoise Victory Asset Management, dirigée alors par l'ancien directeur de Natexis (tiens tiens...). On retrouve sur toute la période parmi les administrateurs de ce véhicule d'investissement surveillé par la CSSF, le Prince Guillaume de Luxembourg (frère cader du Grand-Duc, également administrateur chez BGL), mais aussi des Hottinger, et notamment le prénommé Jean Conrad, directeur général de ce mystérieux négociant suisse.

Fin 2012, à l'initiative de Farida Chorfi, depuis les comptes de JCE Hottinger, 1,2 million de *pounds* et 1,5 million d'euros sont transférés à Genève sur un compte ouvert au nom de Lombard International Assurance chez Edmond de Rothschild... et dont le bénéficiaire économique est Farida Chorfi. En réalité, l'avocate jouit depuis fin 2012 de deux comptes enregistrés auprès de cette banque au nom du « bancassureur » du Findel, et d'un troisième ouvert en son nom propre. Ces trois comptes, intimement liés et dont Farida Chorfi est l'unique ayant droit économique, sont alimentés par le compte ouvert chez JCE Hottinger pour contracter une assurance-vie d'un montant de 6,7 millions d'euros.

« Tous les mouvements de fonds enregistrés sur ces comptes résultent de la volonté de Farida Chorfi à opacifier encore davantage la structuration de ces avoirs d'origine criminelle et l'identification de leur possible lien avec elle-même, dans le but d'échapper à la confiscation de ces avoirs qui sont le produit de son crime préalable commis au détriment d'Oldcab », résume le procureur suisse. 62 millions d'euros ont été saisis en Confédération helvétique, dont 14 sur les comptes au nom de Lombard International Assurance. 20 millions sont gelés à Singapour. Pour les quelque six millions dormant à Dubaï, le ministère public suisse n'ose demander la confiscation, du fait « d'une coopération internationale en matière pénale avec cet émirat étant réputée quasiment impossible » (dixit le parquet suisse).

Instruction au Luxembourg La juge suisse s'est montrée d'une sévérité notable (pour un acte de blanchiment), relève la presse locale. Particulièrement parce que l'avocate a abusé des frères Baïlo alors que, à peine sortis de l'adolescence, ils venaient de perdre leur deuxième parent. « Ils se trouvaient propulsés, sans plus aucune référence à leur famille de sang et à leur

passé, dans les méandres d'une vie d'héritiers futurs d'une fortune colossale à laquelle rien ne les avait préparés », écrit le procureur helvétique en août. Les jeunes adultes sont alors tombés dans de « multiples addictions » dont ils souffrent encore aujourd'hui, relève encore le ministère public. En conséquence, les frères Baïlo, via la société Oldcab doivent se voir dédommager par Fara Chorfi à hauteur de 35 millions d'euros, récupérer les 327 600 actions AB Inbev détenues chez Mirabaud et collecter auprès des établissements concernés par les saisies quelque 35 millions d'euros.

Les autorités luxembourgeoises ont demandé l'extradition de Farida Chorfi dès l'été 2017. La procédure a été acceptée par la Suisse, mais mise en sommeil pour l'instruction et le jugement. L'ancienne avocate a été arrêtée à l'issue de l'audience. Une source au Parquet nous fait savoir qu'elle est attendue à Schressig ce vendredi pour purger sa peine d'emprisonnement luxembourgeoise. Elle a déjà presté les quinze mois « suisses », assignée à résidence à Genève.

Notre contact au Parquet indique en outre qu'une information judiciaire est ouverte contre Victory Asset Management, déjà sanctionnée administrativement par la CSSF à l'issue de son enquête *Panama Papers*. Aucune procédure judiciaire ne vise Lombard International Assurance. Contacté, l'établissement (qui offre des *wrappers*, c'est-à-dire qui place l'argent de tiers en son nom auprès d'autres entités à l'étranger contre la souscription d'une assurance-vie), chante des solutions « sophistiquées » pour personnes fortunées, jure sa bonne foi et assure agir en conformité avec les règles anti-blanchiment en vigueur. « Dans le cadre de cette législation, en cas de soupçon concernant un éventuel cas de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme au sein d'une police émise par la Compagnie, une déclaration de transactions suspectes est systématiquement faite auprès de la Cellule de renseignements financiers du Luxembourg », nous dit-on. Quant à la question de la présence de l'actuel directeur général de la CSSF, Claude Marx, dans la direction de Lombard International au moment de la souscription de la police d'assurance, le régulateur ne formule aucun commentaire. Contacté mercredi soir, le Commissariat aux assurances, entité surveillant Lombard International, s'en réfère au secret professionnel et n'en fournit pas davantage.

Centenaire de l’Organisation internationale du travail

L’avenir du travail en question

Georges Canto

L’année qui s’achève aura été celle du centenaire de l’Organisation internationale du travail (OIT), célébrée tout au long de 2019 par diverses manifestations et publications, notamment une « Déclaration du centenaire de l’OIT pour l’avenir du travail » publiée en juin. L’OIT est une création du traité de Versailles, signé le 28 juin 1919. La justice sociale et de bonnes conditions de travail étaient alors considérées comme essentielles pour assurer la paix en évitant les conflits sociaux. Dès le début de 1919, les représentants de neuf pays – Belgique, Cuba, États-Unis, France, Italie, Japon, Pologne, Royaume-Uni et la toute nouvelle Tchécoslovaquie – avaient rédigé le préambule de la Constitution de l’OIT et à peine quatre mois plus tard, se tenait à Washington la première conférence internationale du travail, à l’issue de laquelle fut adoptée la « convention n°1 ». Le texte a consacré le principe de la journée de travail de huit heures. Jusque-là seuls quatre pays (Cuba, Panama, Uruguay et Equateur) avaient adopté des lois pour limiter la durée du travail quotidien.

En prévision des célébrations, l’OIT avait lancé dès 2015 « l’initiative du centenaire sur l’avenir du travail », avec notamment la création en 2017 d’une commission mondiale sur l’avenir du travail, composée de 27 membres, tous des figures éminentes du monde de l’entreprise, de l’université, des syndicats, des gouvernements et des ONG. Elle a remis le 22 janvier 2019 un rapport considéré comme historique pour « la poursuite de la justice sociale au 21^e siècle ». Ce document, soumis à la session du centenaire de la 108^e conférence internationale du travail en juin 2019, est l’aboutissement d’un travail réalisé pendant quinze mois, qui décrit entre autres les défis liés aux nouvelles technologies, au changement climatique et à la démographie. Selon ses auteurs, l’intelligence artificielle, l’automatisation et la robotique vont provoquer des pertes d’emploi du fait de l’obsolescence des compétences. Cependant, ces mêmes avancées technologiques, ainsi que « l’écologisation » des économies, vont également permettre de créer des millions d’emplois. À condition de saisir ces nouvelles opportunités, car « rien ne se produira tout seul », ni en termes de créations d’emplois, ni d’amélioration de la qualité de la vie professionnelle, ni de réduction des inégalités de toutes sortes.

De ce fait, la commission mondiale de l’OIT sur l’avenir du travail exhorte les gouvernements à prendre des mesures « afin de relever les défis liés aux transformations sans précédent à l’œuvre dans le monde du travail » et émet dix recommandations parmi lesquelles figurent la mise en place d’une garantie universelle de droits et de rémunération pour les travailleurs, d’une protection sociale de la naissance au troisième âge, d’un droit à l’apprentissage tout au long de la vie et un programme en faveur de l’égalité hommes-femmes.

Initiative sans rapport avec le centenaire de l’OIT, mais révélatrice de l’intérêt porté à ces questions, le rapport de l’OCDE sur les Perspectives de l’emploi publié en avril 2019 était consacré à « L’avenir du travail ». Il n’est pas très engageant, car « si le nombre d’emplois n’est pas nécessairement voué à diminuer, leur qualité pourrait se détériorer et les disparités entre travailleurs s’aggraver ». Selon le chef de la division Emploi et Revenus à l’OCDE, Stéphane Carcillo, « l’un des principaux risques est la disparition à venir d’un certain nombre d’emplois qui pourraient être automatisés ». Et dans les autres emplois « les tâches vont beaucoup changer dans les années à venir,



La raréfaction, et parfois la disparition, des emplois de la classe moyenne a fortement contribué au sentiment d’un déclassement irréversible

pas seulement dans l’industrie mais aussi dans les services ». En moyenne, dans les quinze à vingt prochaines années, quatorze pour cent des emplois, soit un sur sept, sont exposés à un risque élevé d’automatisation et 32 pour cent pourraient être profondément transformés. Cette tendance est plus marquée dans certains pays comme la France par exemple, où l’automatisation menace 16,4 pour cent des emplois.

L’OCDE pointe également un effet de polarisation, aux deux extrémités du monde du travail. En raison des progrès technologiques, « la part des emplois peu qualifiés et surtout des emplois hautement qualifiés a augmenté ». En revanche, celle des emplois moyennement qualifiés a accusé un net recul. En France, par exemple, depuis vingt ans, la proportion d’emplois peu qualifiés a augmenté de quatre points, et celle l’emploi hautement qualifié de huit, tandis que celle de l’emploi moyennement qualifié a corrélativement diminué de douze. C’est une transformation plus marquée qu’en Allemagne ou aux États-Unis et qui va se poursuivre. La raréfaction, et parfois la disparition, des emplois de la classe moyenne a fortement contribué au sentiment d’un déclassement irréversible, de sorte que la polarisation de l’emploi se traduit aussi par une polarisation sociale et politique, très sensible dans de nombreux pays d’Europe.

Au sein des pays membres, l’emploi s’est précarisé. Un actif sur sept a un statut d’indépendant (ou plutôt de « faux indépendant ») et un sur neuf est salarié avec un contrat temporaire. Ces « travailleurs atypiques », catégorie qui comprend aussi les personnes à temps partiel ou exerçant sur des plates-formes téléphoniques, n’ont pas accès au même niveau de protection sociale et de droits à la retraite. Selon le rapport, ils ont quarante à cinquante pour cent de chances en moins d’avoir une garantie de ressources quand ils seront au chômage, et sont moitié moins syndiqués que les autres

Rien ne se produira tout seul, ni en termes de créations d’emplois, ni de réduction des inégalités

salariés. Dans certains pays, le système d’assurance-chômage finit par avoir des effets pervers, car il encourage aussi bien les employeurs que les salariés à recourir à des contrats courts.

Comme l’OIT, l’OCDE considère que face aux défis posés par la transformation du monde du travail, « l’avenir du travail dépendra en grande partie des choix de politiques publiques opérés par les pays ». Pour les deux organisations, un axe essentiel est la formation. Il y a beaucoup à faire dans ce domaine, sachant que par exemple six adultes sur dix n’ont pas les compétences de base en technologies de l’information et de la communication (TIC) ou aucune expérience en informatique.

Seuls 41 pour cent des adultes suivent une formation professionnelle chaque année dans les pays développés, selon un rapport publié en février dernier, mais une bonne partie n’est pas satisfaite des cursus suivis. De plus, les dispositifs existants profitent surtout à ceux qui en ont le moins besoin. Ainsi soixante pour cent des personnes très qualifiées bénéficient de formations, contre à peine vingt pour cent des peu qualifiées ! De même les salariés permanents à temps plein y accèdent plus facilement que les indépendants (59 pour cent contre 35), tout comme ceux dont les métiers sont faiblement menacés par l’automatisation : soixante pour cent contre 35 pour cent de ceux pour lesquels le risque est élevé et qui auraient le plus besoin d’appuis pour se reconverter !

Ceux qui ne suivent aucun cursus (48 pour cent) indiquent « qu’aucune formation ne leur convient, qu’ils ne sont pas motivés ou qu’ils sont découragés par les obstacles à surmonter ». Parmi les onze pour cent qui souhaitent se former, les raisons invoquées sont principalement le manque de temps lié aux obligations professionnelles ou familiales, suivi du manque de moyens financiers, d’horaires ou de lieux de formation inadaptés et du manque de soutien de part de l’employeur. Parmi les publics qui n’ont pas accès à la formation, les adultes peu qualifiés sont surreprésentés, au côté des personnes actives les plus âgées, des travailleurs à bas salaires et des intérimaires. Les experts de l’OIT et de l’OCDE mettent de grands espoirs dans les nouvelles technologies, qui facilitent la formation à distance, qui touche déjà 19 pour cent des adultes en moyenne dans les pays développés.

Chroniques de la Cour

Out of office

Dominique Seytre

S’il y a eu un juge éphémère à la Cour de justice européenne c’est bien le Portugais Joao Sant’Anna. Il avait été nommé juge au Tribunal de la fonction publique de l’UE pour quatre mois seulement en 2016. En plus de son traitement de juge, il avait reçu une prime de départ statutaire de 47 000 euros... et pour une activité plus que réduite puisque le Tribunal avait déjà reçu son arrêt de mort. Mais ce qui a aussi choqué est que pendant ce court laps de temps, du 16 avril au 30 août, date de la disparition du Tribunal, il avait pu partir six semaines en vacances, à l’instar de tous les juges et avocats généraux, tous logés à cette généreuse enseigne.

Les juges nationaux n’arrivent pas à concevoir que l’on puisse travailler dans des conditions aussi bonnes

Les juges et avocats généraux ont trois semaines de vacances à Noël, deux semaines à Pâques et pratiquement sept semaines pendant l’été. Ils ont aussi les jours fériés propres au Luxembourg à savoir le

9 mai, fête de l’Europe, et le 23 juin, fête nationale, à l’occasion desquelles ils font en général le pont. Ils ont en outre trois semaines supplémentaires. Une pour la Toussaint, la deuxième lors des fêtes de Carnaval et la troisième à l’Ascension. Dans la pratique, et c’est un secret de Polichinelle, les juges ou avocats généraux qui ont une de leurs multiples activités extérieures, une « mission », quelques jours avant ou après, sont absents de la Cour encore un peu plus longtemps. « Vous remarquerez aussi qu’avant les semaines blanches, dans une série de cas, la Cour va éviter les audiences et les réunions dans les jours précédant directement la semaine de vacances », précise un bon connaisseur du dossier

La Cour appelle semaines blanches les trois semaines accordées en novembre, en février et en mai de chaque année. Elle a forgé ce mot pour les « officialiser » sans leur donner toutefois un statut particulier. Leur particularité principale est qu’aucun délibéré ou audience de parties n’est prévu pendant ces semaines, les juges étant alors libres comme l’air. Les avocats enragent. Leur perception, maintes fois évoquée, est que les juges sont en vacances perpétuelles alors qu’eux attendent la date de leur audience ou de leur arrêt. Les juges nationaux, qui ne contactent la Cour qu’épisodiquement, n’arrivent même pas à concevoir que l’on puisse travailler dans des conditions aussi bonnes !

En 2018, le Parlement européen, du temps de l’ancienne législature et sous la houlette de la présidente de la Commission de contrôle budgétaire de l’époque, Ingeborg Graessle, avait demandé au directeur de l’administration à la Cour, Agostino Placco, quel était l’impact de ces grandes vacances sur le travail des juges. Elle avait probablement lu le rapport de la Cour des comptes de l’UE, publié en 2017, faisant des vacances judiciaires la première cause du retard dans la gestion des dossiers de la Cour. Au cours de l’audition organisée par la commission parlementaire, Agostino Placco s’était exprimé on ne peut plus maladroitement. Voulant d’emblée contrer les reproches des parlementaires, il leur avait expliqué que les vacances judiciaires ainsi que les semaines blanches n’étaient pas « des périodes de fêtes », mais des semaines où les juges travaillaient au calme sans être dérangés. Puis il avait dit que « les juges travaillent de manière permanente, encore plus que les fonctionnaires, qu’ils soient à la maison ou au siège ». Certains, à la Cour n’ont pas vraiment apprécié la comparaison ! Puis vient une autre explication, loufoque, contradictoire : « Si

chaque juge prenait ses quelques jours de repos (sic) pendant l’année ce serait beaucoup plus compliqué à gérer parce que l’absence d’un juge empêcherait les chambres d’avoir des audiences ». Autrement dit, l’alternative est d’accepter le système en place ou alors voir quatre-vingt-onze juges et avocats généraux poser leur congés au petit bonheur la chance, rendant impossible l’organisation d’audiences ou de délibérés ! Pour beaucoup, des explications sans queue ni tête. Elles n’ont convaincu personne.

Pendant ces semaines de vacances, il n’y a en principe pas d’audience des parties, confirme la Cour sur son site Curia, mais il peut y avoir des arrêts, quelques fois mêmes de très nombreux arrêts rendus en rafale pendant les vacances d’été, notamment. Une pratique qui donne l’illusion d’une Cour en pleine effervescence alors qu’elle est déserte. Car rendre un arrêt est en réalité assez simple. Techniquement, il nécessite la présence d’un nombre limité de juges. Il y a longtemps, à l’époque où la Cour était bien plus petite, il se disait qu’un juge luxembourgeois préférerait rester chez lui alors que les autres partaient au loin. Il avait été désigné pour faire un saut au Kirchberg, lieu où siège la Cour, pour y lire des arrêts. Le juge lit alors à haute voix le « dispositif », les quelques lignes à la fin de l’arrêt qui constitue le jugement à proprement dit, par opposition aux « motifs », le reste du texte. Le dispositif peut être très court, « le pourvoi est rejeté », ou comporter quelques phrases, une vingtaine de lignes tout au plus. Actuellement, et ce qui donne une impression de mouvement, il suffit que quelques juges restent à Luxembourg ou y reviennent, lisent les arrêts et s’en aillent aussitôt. Alors ces vacances ? Des moments de travail au calme, c’est probablement vrai pour certains juges. Mais pour les autres ? Aborder le sujet de leurs activités extérieures pourrait donner des éléments de réponse.



52 cadeaux + accès iPad pour 140 euros

Offrez un abonnement au Lëtzeburger Land

www.land.lu
land@land.lu
485757-1

Le nouveau livre de Naomi Klien, *On Fire*

Green New Deal, notre dernière chance ?

Jean Lasar

Naomi Klein, journaliste et auteure canado-américaine à la pointe de l'engagement pour le climat, vient de publier *On Fire*, un recueil de textes de sa plume de ces dix dernières années, assemblés en argumentaire en faveur du « Green New Deal ». Résultat : un appel puissant et étayé à la mobilisation tous azimuts pour sauver ce qui peut encore l'être.

Klein, aujourd'hui âgée de 49 ans, s'est fait connaître en 1999 en démontrant, dans *No Logo*, comment les grands groupes internationaux en sont venus à faire de leurs marques les pivots de leurs stratégies pour viser un public à chaque fois plus jeune tout en délocalisant de plus en plus la production vers des pays pauvres. En 2007, elle signalait *The Shock Doctrine*, dans lequel, à l'aune notamment de ce qui s'est passé à La Nouvelle-Orléans après l'ouragan Katrina, elle détaillait la façon dont les catastrophes, guerres et bouleversements sont désormais utilisés pour imposer les dérèglementations et privatisations qu'appellent de leurs vœux les économistes de l'école de Chicago adeptes de la « thérapie de choc ».

C'est vers 2009 que Naomi Klein prend pleinement conscience de la gravité de la menace climatique, ce qui l'amène à en exposer les enjeux avec maestria dans *This Changes Everything* en 2014. Depuis, elle s'est engagée à fond dans cette lutte : aux côtés des Indiens de l'ouest du Canada (Idle No More) et du Dakota (Standing Rock) tentant d'empêcher la construction d'oléoducs sur leurs territoires, ou encore, au cœur de la vie politique canadienne, en accompagnant le lancement du *Leap Manifesto*, un effort pour faire converger les luttes féministes, indigènes et environnementalistes.

Cinq ans après *This Changes Everything*, alors qu'aux États-Unis, une partie du camp démocrate a fini par reconnaître la gravité de la menace climatique et s'efforce d'articuler une stratégie ambitieuse pour la contrer, la voilà qui apporte sa pierre à l'édifice tout en revisitant son propre cheminement.

2010

Le parcours étalé sur une décennie commence avec la catastrophe de Deepwater Horizon, la plateforme en eau profonde de BP dans le Golfe du Mexique dont l'explosion avait causé la mort de onze ouvriers en 2010, tandis que la fuite de brut allait durer cinq mois et causer une pollution grave du golfe. Une crise majeure qui résultait de la conjonction de la corruption, de la déréglementation et de notre addiction aux énergies fossiles, notait alors Naomi Klein, s'attachant en particulier à raconter comment les communautés de pêcheurs de la côte de Louisiane ont été gravement affectées. Contrairement aux promesses de BP, relayées par



Bateaux-pompes combattant l'incendie de la plate-forme pétrolière Deepwater Horizon le 21 avril 2010. Le désastre écologique était sans précédent aux États-Unis

l'administration Obama, de tout restaurer, le Golfe du Mexique est loin d'avoir récupéré : selon une étude de l'Université de Floride menée en 2017, « les sédiments côtiers touchés par la marée noire ont vu leur biodiversité diminuer de 50 pour cent ».

2011

Naomi Klein se rend en novembre 2011 à la sixième conférence internationale du Heartland Institute, un *think tank* que financent généreusement les compagnies pétrolières et qui revendique fièrement son rôle de haut-lieu du déni du changement climatique. Lorsqu'un participant demande « dans quelle mesure tout ce mouvement (contre le réchauffement) est simplement un cheval de Troie vert dont le ventre est rempli de doctrine socio-économique marxiste », il s'agit

d'une remarque relativement « timide » par rapport à d'autres élocubrations lâchées lors de cette conférence, remarque Naomi Klein. Mais elle est représentative de ce qui s'y dit. Pour le Heartland Institute et ses émules, le changement climatique est bien « un cheval de Troie destiné à abolir le capitalisme et à le remplacer par une espèce d'éc-socialisme ». Le problème, c'est que cette doctrine du déni dénuée de toute base scientifique a réussi à coloniser l'esprit de quelque 80 pour cent des Américains qui s'identifient comme Républicains.

2013

Comme le réclament les climatologues Kevin Anderson et Alice Bows du centre Tyndall cités dans un article suivant, daté de 2013, c'est à raison de dix pour cent par an que l'humanité doit réduire ses

émissions si elle veut se donner une chance de limiter le réchauffement à deux degrés Celsius (encore qu'il soit beaucoup plus sage de viser 1,5 degrés). La dernière fois que des réductions aussi radicales ont été enregistrées, c'est lors du « carnage » qui a suivi la crise de 1929. Autant dire que cela suppose « des stratégies radicales et immédiates de décroissance aux USA, dans l'UE et d'autres nations riches », font valoir Anderson et Bows. En d'autres termes, commente Naomi Klein, « nous avons encore le temps d'éviter un réchauffement catastrophique, mais pas à l'intérieur des règles du capitalisme telles qu'elles sont structurées aujourd'hui ». Si le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est moins radical, c'est que de nombreux scientifiques ont choisi de minimiser considérablement les implications de leurs recherches « pour apparaître comme raisonnables au sein des cercles économiques néo-libéraux ».

2015

« Arrêtez de vouloir sauver le monde tout seuls », lance-t-elle l'année suivante aux étudiants du College of the Atlantic, une petite université de niche du Maine qui forme quelque 350 jeunes à l'« écologie humaine ». L'erreur à ne pas faire, après l'échec des tentatives d'opérer de grands changements systémiques, c'est de penser que « tout ce que nous pouvons faire sont de petites actions », leur enjoignent-elle. Alors que, pour son livre *No Logo*, elle rencontrait en Indonésie et aux Philippines des ouvrières employées à manifester des habits et des appareils électroniques destinés aux Occidentaux, elle avait été frappée à quel point l'idée que les choix de consommation individuels puissent avoir une dimension politique semblait étrangère à cette population, tout entière concentrée sur une mobilisation collective destinée à arracher à leurs employeurs des améliorations de leurs conditions de vie. Alors qu'au Canada, c'est l'inverse qui dominait : c'était en étant végétarien, en achetant *fair trade* et local, en boycottant les grandes marques, qu'on affichait son engagement. C'est le sentiment de leur impuissance individuelle qui poussait les ouvrières asiatiques qu'elle avait rencontrées à « être politiquement ambitieuses, à exiger des changements structurels ». Non que le local n'ait pas d'importance, mais il nous faut avancer sur les deux tableaux, « la résistance et les alternatives », conclut Klein.

2019

Tout cela nous amène, cette année, au lancement du *Green New Deal*, sous l'impulsion notamment de la jeune représentante de New York Alexandria Ocasio-Cortez. Comment convaincre suffisam-

« Nous avons encore le temps d'éviter un réchauffement catastrophique, mais pas à l'intérieur des règles du capitalisme telles qu'elles sont structurées aujourd'hui »
(Naomi Klein)

ment de gens que les profondes transformations qu'il suppose sont dans le domaine du possible ? « Si le rapport du GIEC (de l'automne 2018) a été la tonitruante alerte au feu qui a capté l'attention du monde, le *Green New Deal* est le début d'un plan de sécurité et de prévention du feu. Pas juste une approche fragmentée qui se contente de diriger un canon à eau sur un feu déchaîné (...) mais un plan complet et holistique pour bel et bien éteindre le feu », avance Klein, alignant neuf raisons qui expliquent pourquoi il peut à son avis réussir : Il crée un très grand nombre d'emplois, notamment dans les énergies renouvelables ; il établit une économie plus juste, grâce au principe du pollueur-payeur ; il s'appuie sur le principe de l'urgence ; il arrête la procrastination, en résistant aux risques de récession ; il neutralise, grâce à ses effets positifs immédiats pour la population, les possibles retours de bâton comme celui vécu par Emmanuel Macron lorsqu'il a introduit une taxe sur le diesel en 2018 ; il mobilise de nombreux soutiens, du fait de son focus sur l'aide aux plus démunis ; il construit de nouvelles alliances, comme a pu le faire en son temps, contre toute attente, le *New Deal* de Franklin Delano Roosevelt ; enfin, il fédère les innombrables initiatives qui se sont construites ces dernières décennies et n'attendent que le *Green New Deal* pour passer à la vitesse supérieure.

De ces neuf points, c'est le septième – la création de vastes réseaux de soutien grâce au focus sur la justice sociale –, qui est le plus sujet à polémique dans les rangs des libéraux américains. Ainsi l'éditorialiste du *New York Times* Thomas Friedman pense qu'il faut se concentrer sur l'énergie, car « on ne peut pas transformer notre système énergétique et notre système social et économique en même temps. Car pour l'environnement, plus tard sera trop tard ». Commentant *On Fire* dans un article publié par *Nature*, Michael Mann, l'émérite climatologue américain, note : « Je ne recommande pas toujours un livre avec lequel je ne suis pas d'accord. Mais quand je le fais, il est d'habitude de Naomi Klein ».

L'inventeur du « hockey stick », la fameuse image qui illustre à quel point la hausse récente des températures globales est une anomalie que seules nos émissions de gaz à effet de serre peuvent expliquer, est sans doute aujourd'hui le plus écouté des spécialistes du climat. Comme pour Friedman, son principal désaccord avec Klein porte sur la faisabilité d'une action simultanée sur les systèmes énergétiques et la justice sociale : « Le pessimisme en moi doute aussi que nous éliminerons l'avidité et l'intolérance au cours de la prochaine décennie ».

Ce qui l'amène à rejeter comme un « faux dilemme » cette opposition, pour recommander de « travailler à l'intérieur du système » tout en cherchant à le changer, notamment en faisant sortir l'argent des entreprises de la politique. Mann reste un adepte des mécanismes de marché. Mais les tenants du *Green New Deal* les jugent inopérants parce que les plus riches, au mode de vie le plus émetteur en CO₂, ne seront pas poussés par de tels mécanismes à réduire leur empreinte. Naomi Klein enfonce le clou : « Contrairement aux politiques qui font assumer les coûts de la transition aux travailleurs, le Green New Deal cherche avant tout à arrimer la réduction de la pollution aux priorités des salariés les plus vulnérables et des collectivités les plus marginalisées ».

Naomi Klein, *On Fire: The (Burning) Case for a Green New Deal*. Simon & Schuster 2019, 320 pages, ISBN 978-1982129910

Chroniques de l'urgence

Forêt, la meilleure des climats

Planter des arbres pour capturer du gaz carbonique et ralentir la crise climatique, voilà un mot d'ordre dont la pertinence commence à être assez universellement reconnue. Or, face au réchauffement, la forêt est aussi, en plus, le meilleur thermostat que nous ayons à notre disposition pour lutter localement contre l'emballlement des températures. C'est le message central du biologiste Pierre Ibisch, du Centre de développement durable d'Eberswalde, près de Berlin, porté de manière convaincante lors d'une récente conférence organisée par le Mouvement écologique et l'Association des forestiers luxembourgeois.

Revisiter le savoir sylvicole à la lumière du changement climatique

Le constat d'Ibisch sur la situation mondiale des forêts n'a rien de réjouissant. Pratiquement partout, les arbres meurent et les écosystèmes forestiers s'effondrent sous l'effet des multiples agressions auxquelles l'humanité les soumet. Déforestation au profit d'une agriculture destructrice, morcèlement, réchauffement, choix de gestion calamiteux reposant sur un savoir sylvicole d'avant la crise climatique, exploitation commerciale inconsidérée, tout concourt aujourd'hui à les mettre sous pression. Espérer renverser la vapeur en s'appuyant sur le seul argument de la capture de CO₂ pour reforester et afforester massivement est sans doute illusoire. Mais si l'on y ajoute la dimension du rafraîchissement local que garantit une forêt saine et robuste, les perspectives de créer d'amples coalitions salvatrices s'améliorent.

Pierre Ibisch montre, études et cartes détaillées à l'appui, que l'écart de température entre zones découvertes, forêts gérées « à l'ancienne » (c'est-à-dire « nettoyées » et plantées en monoculture) et forêts laissées à l'état naturel (essences natives diverses, maintien du bois mort comme réserve de biomasse et d'eau, ainsi que comme habitat

d'espèces) est considérable. La différence atteint facilement dix degrés Celsius. Dans le cas extrême et emblématique du Hambacher Forst, où RWE s'entête envers et contre tout à vouloir extraire du lignite, l'écart entre les riches forêts natives et les surfaces lunaires que laissent derrière eux les engins qui extraient le charbon à ciel ouvert peut atteindre 25 degrés !

Pour autant, Ibisch ne veut en aucun cas que son discours puisse suggérer que l'on puisse renoncer à sortir de toute urgence des énergies fossiles. Il fait sienne l'apostrophe de Greta Thunberg « I want you to panic », tout en recommandant, pour nos forêts, de rester « cool », c'est-à-dire : s'armer de patience, systématiquement revisiter le savoir sylvicole à la lumière du changement climatique, quantifier l'apport rafraîchissant et préservateur de biodiversité de forêts laissées à l'état naturel, le tout permettant de disposer d'un levier contre les approches exclusivement commerciales des différentes filières bois. Bien que cela puisse sembler aller de soi, Ibisch sait d'expérience qu'il faut, même chez ceux chargés officiellement de veiller à leur survie, marteler ce message simple : « il faut donner à nos forêts la chance de se régénérer elles-mêmes ». Jean Lasar

Franz Freiherr von Hoiningen-Huene (1888-1973)

Ein Gerechter in Feldgrau?

Maarten van Voorst

„Unglücklich das Land, das Helden nötig hat“, dichtete einst Bertolt Brecht. Fast könnte man meinen, da die jüngere Geschichtswissenschaft etliche Legenden über die Kriegsjahre entzaubert hat, sei nun die Zeit angebrochen, neue Helden zu suchen, vielleicht um das nationale Narrativ wieder ein bisschen ins Lot zu bringen. Ein Buch bringt jetzt einen blaublütigen Offizier ins Spiel, der bedrängten Juden half und Kontakte zu den Verschwörern des 20. Juli 1944 pflegte. Kann man sich einen schöneren Helden für das Großherzogtum wünschen?

Die großen Linien dieses Heldenepos sind schnell erzählt: Der deutsche Erste-Weltkriegs-Veteran Franz Freiherr von Hoiningen-Huene (1888-1973) heiratet 1922 Mia de la Fontaine (1898-1978), Tochter einer angesehenen Luxemburger Familie. In den 1930-er Jahren engagiert sich das Ehepaar aktiv für den Nationalsozialismus. Beide werden NSDAP-Mitglieder. Franz wünscht an Wehrmachtsübungen teilzunehmen, was ihm altersbedingt verwehrt wird. Mia gehört als „Landeskassenwartin“ zur Führungsriege einer nationalsozialistischen Frauenorganisation. Am 10. Mai 1940 wird das Großherzogtum besetzt und von Hoiningen zieht pflichtgetreu seine feldgraue Uniform wieder an. Dem Baron wird eine Schlüsselposition bei der Passierscheinstelle zugeteilt. Er entscheidet, wer aus Luxemburg ausreisen darf und wer nicht.

Ab dem Sommer 1940 benutzte von Hoiningen diese Stellung, um hunderten jüdischen Luxemburgern die Ausreise zu ermöglichen. Im Dezember 1941, mittlerweile in Lille stationiert, äußert er sich in einem Pariser Restaurant regimekritisch und wird von einem Kollegen denunziert. In Berlin wird ihm der Prozess gemacht und er wird zu zwei Jahren Gefängnis verurteilt. Bevor von Hoiningen seine Haft antreten kann, nimmt der berühmte Mediziner Ferdinand Sauerbruch ihn unter seine Fittiche und attestiert ihm Spätfolgen eines Bauchschusses aus dem Ersten Weltkrieg.



Im Prozess gegen den Antisemiten Auguste Jacquinot trat von Hoiningen 1946 als Entlastungszeuge auf

Statt seine Strafe in einem Gefängnis zu verbüßen, darf von Hoiningen im Schutz eines Berliner Krankenhauses verweilen. Im September 1944 droht dem Scheinpatienten erneut die Verhaftung. Er flüchtet, reist heimlich durch Deutschland und rettet sich in das von den Alliierten bereits befreite Luxemburg.

Nach dem Krieg führt von Hoiningen ein unauffälliges Leben auf Schloss Limpertsberg. Über die Rettungsaktivitäten äußert er sich zeitlebens nicht. Erstmals bekannt wird seine Heldentat durch ein Memorandum des Rabbiners Robert Serebrenik (1902-1965): Der Baron sei der einzige „rayon de soleil“ gewesen in jener prekären Zeit¹. Eine Anfrage, um von Hoiningen als „Gerechten unter den Völkern“ anzuerkennen, eine israelische Auszeichnung für Nicht-Juden, die unter Gefahr für das eigene Wohl Juden das Leben gerettet haben, wird von der Yad-Vaschem-Stiftung 1980 abgelehnt. Von Hoiningens Motive waren wohl zu undeutlich.

Gut 40 Jahre später unternimmt der Politikwissenschaftler François Heisbourg mit seinem Buch *Cet étrange nazi qui a sauvé mon père* (Éditions Stock, 2019) einen Versuch, von Hoiningen-Huenes Rolle aufzuarbeiten und seine Kanonisierung als Gerechten unter den Völkern voranzutreiben. Der Vater des Autors, der spätere Diplomat George Heisbourg (1918-2008), konnte 1941 durch eine Intervention von Hoiningens Luxemburg verlassen und sich ins nicht besetzte Frankreich absetzen. Heisbourg *fil*s nun möchte jenem Mann ein Denkmal errichten, den er als Retter seines Vaters betrachtet; ein ehrenwertes Anliegen, auch wenn er dazu neigt, seinen Helden unnötig zu überhöhen und ihm dies stellenweise den klaren, nüchternen Blick versperrt.

Stilistisch ist diese Herangehensweise dem Buch ebenfalls nicht zugeute gekommen. Wahllos werden lateinische Phrasen und überflüssige Referenzen (Filme von Luis Buñuel, Bücher von

Seine Schlüsselposition bei der Passierscheinstelle benutzte der Baron ab dem Sommer 1940, um hunderten jüdischen Luxemburgern die Ausreise zu ermöglichen

Robert Musil und Zitate von Donald Rumsfeld) eingestreut. Man wundert sich, dass ein erfahrener Akademiker so unbeherrscht schreibt. Etliche Detailfehler sind dem Gesamteindruck auch nicht zuträglich.

Wenig hilfreich und unsachlich ist, dass Heisbourg über Seiten hinweg über sein angespanntes Verhältnis zu von Hoiningens Enkel berichtet. Dessen familiäres Milieu ist ihm scheinbar gänzlich fremd. Standardwerke, die möglicherweise zu einem besseren Verständnis von Hoiningens Familienhintergrund und seinem Werdegang beitragen könnten, hat Heisbourg nicht berücksichtigt². Zwangsläufig fragt man sich, ob es nicht ratsam gewesen wäre, die Geschichte seines Vaters zurückzuschrauben oder in einem separaten Kapitel zu erzählen.

Ein Phantom in den Archiven?

Anhand etlicher neuer Archivfunde aus dem In- und Ausland gelingt es Heisbourg, von Hoiningens Lebensweg zu rekonstruieren, aber in seinem Eifer ist so manches auf der Strecke geblieben. Es wäre nützlich gewesen, von Hoiningens Umfeld genauer zu erfassen.

Warum zum Beispiel wurden einige Akteure dieses Mikromilieus zu Kollaborateuren, während andere sich der Besatzung widersetzen und wiederum andere passiv blieben? Welche Rolle spielten Antisemitismus und antiliberale Gedankengut in der Oberschicht bereits vor 1940? Gab es Mentalitätskontinuitäten, die auch nach der Befreiung anhielten? Und wie stark wurde von Hoiningen von diesem Milieu geprägt?

Aus der von Heisbourg selbst befürworteten Analyse von Hoiningens „écosysteme“ werden Antworten auf solche Fragen oftmals nicht deutlich und es gibt einiges zu ergänzen. Da wäre zum Beispiel von Hoiningens Schwager Hippolyte de la Fontaine, dessen „Phantasie sich durch aufwühlende Heldenbücher entzündete“ und der sich bereits als Jugendlicher für das Kriegshandwerk entschloss. Seine Offizierslaufbahn in Deutschland erstreckte sich von der Kaiserzeit über den Ersten Weltkrieg bis in das Dritte Reich. 1942 erhält der damals 72-jährige das Kriegsverdienstkreuz. Ein Journalist der gleichgeschalteten *Luxemburger Wort* reist nach Wiesbaden, um eine Lobeshymne auf den Jubilar zu schreiben: Der „alte Soldat“ verkörpere ein „edles Menschentum“³.

Fontaine, der sich 1933 der SA angeschlossen hatte⁴, gibt an, zu bedauern, dass die Luxemburger die „eindeutigen Zeichen unserer großen Zeit“ nicht erkennen würden. Solche Details, die das Verständnis von Hoiningens und seines direkten Umfelds vertieft und Zusammenhänge erhellt hätten, findet man in Heisbourgs Buch nicht.



Franz von Hoiningen-Huene auf dem Einband von *Cet étrange nazi qui a sauvé mon père*

Stattdessen wird zum Beispiel über drei Konzertmeister referiert, die in keinem relevanten Zusammenhang zur Lebensgeschichte von Hoiningen stehen.

Der Antisemit vom Königsring

Am 23. Januar 1945 durchsucht die Sûreté publique die Adresse Königsring 49 (Boulevard Royal). Vor dem Krieg gehörte die Wohnung der jüdischen Familie Cahen-Rubach; jetzt, nach der Befreiung, werden dort nationalsozialistische Veröffentlichungen beschlagnahmt. Während der Besatzung lebte hier Auguste Baron Jacquinot (1878-1963), ein Vetter von Hoiningens Ehefrau. Der Historiker Christian Calmes erstellte 1990 eine Lebensskizze des Bettemberger Erben einer Ziegelfabrik, der sich nach dem Ersten Weltkrieg einen Namen mit diplomatischen Missionen machte⁵. Jacquinots publizistisches Werk umfasst Feuilletonbeiträge, Gedichte und eine pseudowissenschaftliche Abhandlung über Ölvorkommen in den Ardennen.

Weniger bekannt sind Jacquinots politische Umtriebe; noch in einer 2016 erschienen Familiengeschichte bleiben sie unerwähnt⁶. Dabei sind sie zutiefst befremdend, denn Antisemitismus durchzieht seine Gedankenwelt wie ein roter Faden. In seinen Memoiren blickt er auf seine Pariser Studentenzeit zurück und schildert seine Eindrücke von der Dreyfus-Affäre. Damals, so Jacquinot, hätten schattenhafte Finanzleute die Politik geknechtet: „Israël devient roi en France“⁷. Unter dem Eindruck der Russischen Revolution verschärft Jacquinots Ton sich: „le monstre juif dévorera la Russie“⁸. Diesem Weltbild, einem Gemisch aus christlicher Esoterik, Antikommunismus und Rassismus, bleibt Jacquinot auch während der Kriegsjahre treu und verfasst drei Bücher: *Du passé à l'avenir* (1941), *Les aveugles* (1942) und *Quo vadis Europa*

(1943). Gleich dem Vichy-Régime, propagiert er darin die deutsch-französische Kollaboration und die Neuordnung Europas und unterfüttert seine Thesen mit antisemitischer Hetze. In aberwitziger Selbstüberschätzung versuchte Jacquinot, Hitler um eine Audienz zu bitten. Seine Villa in Bettendorf soll er einer NS-Organisation mietfrei zur Verfügung gestellt haben.

Nach der Befreiung gerät Jacquinot sofort ins Visier der Justiz⁹. Die Staatsanwaltschaft beschuldigt ihn der „Gefährdung der äußeren Staatssicherheit“. Auch seine jüdenfeindliche Agitation wird ihm angelastet, sie sei „particulièrement haineux“. In seiner Verteidigung, gestützt durch seinen Anwalt Émile Reuter, bemüht Jacquinot sich als Friedensboten und Vordenker der paneuropäischen Idee darzustellen, der lediglich aus Sorge um den Einfluss der „finance juive“ zur Feder gegriffen habe. Da man ihm nicht alle Anklagepunkte nachweisen kann, wird er am 23. Februar 1946 zu einer einjährigen Gefängnisstrafe verurteilt.

Ein Entlastungszeuge ist hier von besonderem Interesse, nämlich Franz von Hoiningen-Huene. Leider befindet sich in der Prozessakte kein Protokoll seiner Zeugenaussage, so dass man auf einen Artikel aus der *Obermosel Zeitung* vom 28. Januar 1946 angewiesen ist: „Und schließlich trat noch ein weiterer Zeuge auf, ein früherer deutscher Offizier, welcher mit einer Luxemburgerin verheiratet (v.H.) und aus Deutschland flüchten mußte, um nicht ins Gefängnis, wohin er wegen antinazistischer Umtriebe gebracht worden war, liquidiert zu werden. Er schwamm unweit Remich durch die Mosel und lebt seitdem in Luxemburg. Sein Zeugnis hing mit der Affäre Jacquinot weniger direkt zusammen und bezog sich mehr auf die hinter den Brüsseler Kulissen betriebene Opposition der Wehrmacht gegen das Hitlerregime. Mit diesen Kreisen soll Jacquinot zur Zeit gelegentlich Fühlung gehabt haben.“¹⁰

Die kleine Zeitzeugin

Die Anmaung des Peter Handke

Michle Thoma

Die Nobelpreis-Ansprache Peter Handkes ist keine Rede. Zum groen Teil ist sie eine mit oft unsicherer Stimme vorgetragene Lesung. Muttergeschichten werden erzhlt, eine davon mit zitternden Mundwinkeln. Sie fhrt ber die Drfen und entfhrt weit, weit darber hinaus. Die Ansprache ist eine Hymne an die Wirklichkeit, eine Lobpreisung und eine Beschwrung, sie ist ein Gebet. Das klingt nach Pathos, nach Kitsch, und das ist die Ansprache stellenweise auch. Vor allem aber ist sie gro. Auch das klingt kitschig.

Die Wrdebrde ist dem Nobelgepriesenen anzusehen, der Preistrger scheint den Preis kaum tragen zu knnen. Bedrckt, erdrckt wirkt er unter dem Druck der Anschuldigungen. Von der Schuld, von der so viele berzeugt sind, sie fechten an und fechten, Zitat um Zitat, Bild um Bild, gewichten und richten. Darf man nach Ausschwitz ber Bume reden? Darf man sich Gedanken machen ber die mutmalich durch die Lfte schneidenden Pappelflocken in Srebrenica?, klangvolles Wort, schreibt Handke, spter wird es zum verschmten S. Bevor im nchsten Satz mutmaliche Massakersttten im Tal erwhnt werden.

Die Schuld verfolgt ihn auf Schritt und Tritt, von Auftritt zu Auftritt, er entschuldigt sich partout nicht. Sie verfolgt ihn in den Medien. Sie verfolgt ihn in Gestalt von Mttern, wer knnte anklagen-der sein als eine Mutter? Aus den Massengrbern schreit es ihm entgegen, aus seinen Schriften rinnt Blut, und er redet von Klopapier.

Blutgeld kriegt er auch noch. Der Angeschuldigte wird aber nur medial hingerichtet und sozial, was ist das schon? Erdogan nennt ihn Rassisten und Mrder, belesene, intelligente Leute tun das auch oder distanzieren sich doch lieber mal, wer will schon einen Genozidleugnerschreiber gut finden und wer findet eine noch gut, wenn sie das tut?

Und wer kommt schon auf die Schnelle dazu, smtliche Handke-Texte ber Serbien zu lesen, parallel dazu den Jugoslawien-Krieg aus allen Perspektiven zu erforschen und sich anschließend ein objektives Urteil zu bilden? Aber selbst wenn,

Dieser tiefe Ernst, das kann doch nicht sein Ernst sein. Dieser Glaube an die Literatur

ja wenn die allerschlimmsten Anschuldigungen stimmen wrden, wer knnte einem schon das Klangbild der Vermhlung der Flusswellen mit den Meereswellen in Vigo aus *Noch einmal fr Thukydides* wegnehmen? Oder, grbelgrbel, wre das ein Privatproblem, das man mit sich und mit dem Fluss ausmachen msste, was hat das mit einem offiziellen Preis zu tun?

In Sarajewo werden in der Nobelpreinsnacht neben dem Abbild des Nobelpreistrgers Totenschdel auf Displays gezeigt.

Wie die anderen alles stoisch ber sich ergehen lassenden Preistrger in diesem eisblauen nordischen Mrchen trgt der Literaturnobelpreistrger ein totenweies Hemd und einen totenblutenweien Schlips. *Dead Man Walking*-Uniform in Stockholm, so tritt er zur Henkersrede an.

Henkersrede? Mit 800 000 Euro auf dem Konto? Kehr' ein, wo du Lust hast, gnn' dir die Sonne!, hebt er lebensfeierlich an. Irgendwann ab, jeden Moment kann er abstrzen. Er ist biblisch, ein Priester, ein Prediger, ein alter Zeigefingerfuchler. Unsicher wie die nicht Abgesicherten. Stolz geht nur der Unmaskierte, liest er, und steht immer freier da.

Und immer freier wird es, der Raum erweitert sich. Es wird gro. Er macht groe Worte, es geht ums Groe, ums Ganze, um was sonst? Was Peter Handke auch im Aller kleinsten findet. Er habe sich ins Klein-Klein geflchtet, moniert dann auch ein Kritiker, er schreibe jetzt Pilzbcher.

Zu klein, zu gro. Kein Mittelfeld eben, kein Mittelma. Anmaung.

Ja, genau! Es geht um das Wesentliche, um Erkenntnis, wie peinlich das auch klingen mag, nach zerfledderten *Faust*-Ausgaben. Nach etwas, das man hchstens noch Pickelpubertierenden durchgehen lsst, wahrscheinlich hten auch die sich schon ein derart nach Staub schmeckendes Wort in den Mund zu nehmen. Diese Seher-Haltung, dieses Gravittische, dieser Verkndungshabitus! Diese malose berheblichkeit von jemand, der uns „Erhebt euch!“ zuruft. Dieser Erweckungsgestus, der hohepriesterliche An-Spruch, das Erlserhafte eines Gequlten.

Dieser tiefe Ernst, das kann doch nicht sein Ernst sein. Dieser Glaube an die Literatur.

Genau dafr bin ich ihm dankbar.



Peter Handke im Jahr 2006

Der Mann, den Heisbourg zwangslufig als Gerechten unter den Vlkern sieht, legte also ausgerechnet fr den glhenden Antisemiten Jacquinot seinen guten Ruf in die Waagschale. Wie soll man dieses Puzzlestck aus von Hoiningens Vita deuten? Anscheinend pflegte er Kontakt zu Jacquinot, dessen weltanschaulicher Horizont ihm bekannt gewesen sein drfte. berbewerten sollte man das Engagement fr den Judenhasser Jacquinot vielleicht nicht, aber unweigerlich drngt sich die Frage auf, wie nah von Hoiningen der Welt Jacquinots stand, auch nach 1945.

Liest man Heisbourgs Buch, so liegt der Schluss nahe, dass von Hoiningens Kritik am Regime 1941 keine Fundamentalkritik an der Nazi-Ideologie an sich war, sondern vielmehr eine unter dem Einfluss einer sich anbahnenden Niederlage formulierte Kritik an einer von Korruption, Willkr und militrischen Fehlentscheidungen geprgten Praxis des Nationalsozialismus. Obwohl diese Regimekritik und die darauf folgende Verfolgung das Gesamtbild von Hoiningens als Nazi-Gegner bestimmen, sind sie nur bedingt

aussagekrftig bezglich seiner Motive, ab 1940 hundertn Juden die Ausreise aus Luxemburg zu ermglichen. Nach seine Versetzung nach Lille hat von Hoiningen sich – nach heutigem Kenntnisstand – nicht mehr fr Juden eingesetzt.

Die Luxemburger Episode knnte man daher ganz unterschiedlich interpretieren: Ist die Deutung der Ereignisse als Rettungsaktion eine posthume Konstruktion? Zu denken gibt, dass weder der Baron selbst noch unmittelbar Beteiligte „des club des sauveurs“ (abgesehen von dem Rabbiner Serebrenik) sich ber sein Handeln geuert haben.

Heisbourg ist positiv anzurechnen, dass er sich dieses Falls mit so viel Leidenschaft angenommen hat. Sollte von Hoiningen nochmals in Jerusalem vorgetragen werden, wird sein Buch ein unerlssliches Instrument sein, aber ein durchschlagendes Argument fr die Ehrung als „Gerechter unter den Vlkern“ vermag es nicht zu liefern.

Wenn Heisbourg zu wissen glaubt, dass von Hoiningen „den berzeugungen seines Clans den Rcken gekehrt“ habe, mutet das wenig berzeugend an. Denn gleichzeitig bringt er – sich auf Rabbiner Serebrenik berufend – von Hoiningens „noblen“ Charakter mit seiner „noblen Herkunft“ in Verbindung. Man kann sich des Eindrucks nicht erwehren, dass Heisbourg aus einer Schwrmerei heraus von Hoiningen unntig heroisiert. Es geht nicht darum, den Baron vom Sockel zu strzen oder sein Handeln zu bagatelisieren. Sinnvoll wre es jedoch, die Causa von Hoiningen von gutgemeinten, aber letzten Endes mystifizierenden Elementen zu befreien – auch wenn dies vielleicht Widersprche, Brche oder Schattenseiten zu Tage frdert.

Maarten van Voorst ist Publizist.

¹ zitiert nach Paul Cerf, *L'toile juive au Luxembourg* (Luxemburg: RTL edition, 1986) S.249-251

² Zum Beispiel Stephan Malinowski, *Vom Knig zum Fhrer* (Berlin: S. Fischer Verlag, 2003)

³ „Ein Luxemburger 50 Jahre deutscher Offizier“,

Luxemburger Wort, 14.05.1942.

⁴ SA-Stammliste, HStAd Fonds N1 in N 309, Hessisches Staatsarchiv Darmstadt

⁵ „Le baron Charles Auguste Jacquinot (1878-1963)“ in: *Nos cahiers* 11 (1990) 3, S. 31-54. Weitere Literaturhinweise lassen sich finden in dem von Nicole Sahl erstellten Eintrag zu Jacquinot fr das Online-Autorenlexikon des Centre national de littrature.

⁶ Prosper Kayser, *Die Nachkommen der Familie Karl Joseph de Collart *1726 St-Hubert +1812 Fischbach oo 1770 Lige - M. Francisca de Donnea *1734 Lige +1808 Dommeldingen* (Luxemburg: Kayser & Vanolst, 2016)

⁷ *All! Allo! Grand-pre vous parle* (Paris: ditions de la Pense Nouvelle, 1950) S. 82

⁸ „Quand le Tocsin sonnera...“, *L'indpendance luxembourgeoise*, 14.01.1930

⁹ Akte des Suberungsprozesses (Nr. 149/46), Archives Nationales de Luxembourg

Zu Gast

Wunnen à la luxembourgeoise

Wunnen ass en Grondbedierfnis, dat fir Berufsfunger*innen, Gerengverdenger*innen a Student*innen, also virun allem jonk Mnschen, zur Zit net gedeckt ass. Wunne bedeit en scher Doheem, de Start an en selbstbestmt Liewen, eng Plaz, wou een sech kann zrckzien. Mee wann Wunnen awer zu engem Luxus gtt, dann heescht dat, datt d'Participatioun um gesellschaftleche Liewen zu engem Privileeg gtt, dat onofhngig vum Porte-Monnie vun den Elteren.

Als Grond fir di aktuell Kris gi demographesche Wuesstem, ze wneng Neibau an eng ze lues Brokratie genannt. Ds Diagnosen ass scher net falsch, mee ze simplistes, well een den Haaptkonflikt ignoriert: Wunneegentum vs. ffentlechen Intert.

An engem Land, wou iwwer 90 Prozent vum Bauland a privater Hand sinn¹, wou d'Immobilieprisser am Verglach zum leschte Joer m ielef Prozent an d'Luucht gaang sinn² a wou d'Spekulatioun eis de Buedem nnert de Fiss ewechgriewt, musse mer d'Eigentumsfro ni stellen. D'Ressource Buedem ass endlech, an d'Haus, wat drop steet, en Doheem.

Eng Contribution vum Comit vun di Jonk Grng

Den mgang muss also mmer mam ffentlechen Intert geduecht ginn, an eng einfach Marchslogik unzewennen, ass en intellektuelle Feeler. Dsen Denkfeeler manifestiert sech net nmme bei der lcherlech niddreger Grondsteuer, mee och bei den steuerleche Virdeeler fir Immobilieninvestissement, di eng reegelrecht Invitatioun fir Spekulante sinn. Wann awer di privat Immobilienwirtschaft en Monopol iwwert eis wichtigst Ressource huet, dann entsteet net nmme en ongesonde Wunnengsmaat, mee dann ass dat och fundamental ondemokratesch.

Wann d'Salair stagnieren, de Locatiounssektor absurd kleng ass an dowinst onbezuellbar, ass Verscholdung zur Zit d'Konditioun, zu dr jonk Lit Accs op de Ltzebuerger Wunnengsmaat hunn. Op Wunneegentum ze setze fir d'Versuerungskris ze lisen, ass en veraalte Model vun der Wunnraumversuerung, deen onbedngt a Fro gestallt muss ginn. Dsen entsprcht nmlech net mi der Liewensrealitit vun eiser Generatioun, mee riicht sech virun allem un traditionell Familljemodeller, di no Aarbechts- an Haushaltsstrukture vum leschte Joerhonnert fonctionieren.

Den Aarbechtsmarch verlaangt mobil Aarbechtskraaft, an eng modern Gesellschaft brauch flexibel an upassungsfig Wunnoptiounen. Mir fuerderen eng progressiv Stad- an Wunnengspolitik, di Besetz a Kapital gerecht besteiert, an den Fokus op den ffentleche Wunnensbau an de Locatiounssektor setzt. Mir fuerderen, datt de Staat ophlt, massiv d'Proprietit ze subventioniere, a mat dse Suen Non-Profit-Acteuren nnersttzt, di am Numm vum ffentlechen Interessi wierklech bezuellbare Wunnraum schaaften. Och muss de legale Kader vum Locatiounssektor modernisiert ginn, esou datt net nmme d'Locataire geschtzt a gesterkt ginn, mee glichzitig Raum fir alternativ Wunnformen (ewi Wunggemeinschaften, Wunnkooperativen, betreit Wunne fir eeler Lit ...) geschaaft ginn.

Haut sinn et net mi just di Jonk, di Schwiregkeeten hunn, fir eng Wunneng ze fannen, mee insgesamt zitt sech des Entwcklung duerch all Altersschichten an Verdnschtklassen. En wunnengspolitesche Paradigmewissel muss Privileegien a Fro stellen, muss endlech Ressourc gerecht verdeelen an en fairen Zugang zum Wunnengsmaat fir all Akommesklass garantieren. Mir wnschen eis fir 2020, datt Wunnen à la luxembourgeoise fir en sozial orientierte Wunnensbau, Liewensqualitit an en demokrateschen mgang mam Buedem stoe soll.

¹ European Commission, *Country Report Luxembourg 2019*

² *Le Logement en Chiffres*, Octobre 2019

Kachkis-Gedicht

mmer klappen op di Kleng
Op di Schwaarz, an di eleng
Aus der Friemt, di aus dem Krich
Di no Friheet op der Sich

Ltzebuergesch, krtzig, bis
mmer gutt fir bronge Kis
Nidgefiller, Blutt a Buedem
De Kartheiser zitt de Fuedem

No all Dommheet dck gelunn
A sech knschtlech zrck gezunn
Mat dem Blck op d'Sonndesfro
Well et lount sech bis elo

Vir beim Trach do muss ee schren
Mat den Hnn, den dcken Hren
Krid gefriess huet ee jo sier –
An da bis di nchste Kier!

Jacques Drescher

Wenn Franois Heisbourg zu wissen glaubt, dass Franz von Hoiningen-Huene „den berzeugungen seines Clans den Rcken gekehrt“ habe, mutet das wenig berzeugend an





„Alles wat ech brauch, ass e Bic an e Blat“, schmettert Nicool in ihrem ersten Video zum Track *130 Säiten* mit breit ausgestreckten Armen und Inbrunst in die Kamera. Die junge Luxemburgerin ist die Hip-Hop-Überraschung des Jahres. Auf ihrem ersten Album *Den Ufank vum N* konnte sie mit Selbstbewusstsein, *Coolness*, aber auch einer Portion Humor überzeugen – eine Eigenschaft, die manchen ihrer männlichen Kollegen gelegentlich abhanden kommt. Das alles hinterlegt mit souveränen Beats aus dem Hause De Läbbel von David Galassi macht *Den Ufank vum N* zum Beginn einer vielversprechenden Karriere, auch wenn Nicool selbst vollkommen *easy* an die Dinge herangeht. Heute Freitag tritt sie gemeinsam mit dem französischen Rapper T.I.N.A. im Ratelach in Esch auf. (Beginn: 21 Uhr, freier Eintritt, kulturfabrik.lu) ps

Politique

The Good, the Bad & the Ugly

Il ne semble n'y avoir que des bons (Xavier Bettel, DP, et son soutien inconditionnel « au secteur ») et des méchants (Felix Eischen, CSV, qui ose poser des questions sur la gouvernance du Film Fund et de l'Union des producteurs installés à la tribune (captures d'écran de *Chamber TV*). C'est un peu de mauvaise foi de la part de la majorité, puisque non seulement le secteur audiovisuel a-t-il été créé par des ministres CSV il y a trente ans et les ministres Santer, Juncker, Schiltz et Biltgen l'ont-ils fait grandir, mais en plus, Eischen est bourgmestre de Kehlen, la bourgade qui accueille le Filmfund et ne peut donc pas vraiment vouloir nuire au cinéma autochtone. Reste à savoir qui serait « The Ugly » (selon le titre du mythique western de Sergio Leone, 1966) de cette échauffourée épique. jh



Photographie

Dépasser le pittoresque

D'origine grecque, le photographe Nikos Zompolas vit et travaille depuis treize ans au Luxembourg, pays hôte dont il vient de prendre la nationalité. Avec *Luxembourg Volume II*, qu'il publie aux Cube Art Editions à Athènes, il propose un regard extrêmement original sur son pays d'accueil, un regard qui est à la fois proche et distant. Zompolas a mis trois ans à traverser le pays d'Est en Ouest et du Nord au Sud pour y déniche le vrai Luxembourg – loin des clichés touristiques reluisants, mais aussi loin du misérabilisme qu'affectionnent parfois les photoreporters. Ici, il y un retraité avec son chien derrière une mer de géraniums plantée sur un rond-point ou une vache perplexe devant une grange, on voit un pic-nic dominical au bord de la Moselle ou une éolienne s'érigeant derrière un arbre – autant d'images prouvant l'approche modeste et tendre de Zompolas pour le paysage, qui, « même le plus terne, peut être considéré comme politique », cite-t-il Alex Soth dans un entretien avec Paulo Lobo. Nikos Zompolas a cherché à s'enraciner dans la culture locale en invitant Ian De Toffoli et Jean-Christophe Béchet à écrire sur ses photos, et en citant des auteurs comme Gilles Ortlieb ou Nico Helminger (30 euros). jh



Politique

Bigotte Kunst

Sie haben das Projekt schon länger auf dem Kieker: Richtung22 wollen nicht wahrhaben, dass Künstler am Luxemburger Pavillon der Weltausstellung in Dubai 2020 teilnehmen sollen. Dass sie sich hergeben, für eine Werbeaktion des Luxemburger Finanzstandorts in einem Land, das Menschenrechte und Kunstfreiheit mit Füßen tritt und Andersdenkende wegsperst. Bereits in einem Theaterstück hat das Kollektiv die Bigotterie der Luxemburger Politik angeprangert – ebenso wie die unkritische Berichterstattung der Presse. Anfang der Woche hat R22 nun ein Kunstwerk vor dem Kulturministerium aufgestellt, um dem Ministerium vorab für den „couragierten“ Beitrag zu danken (Foto: R22). Ministerin Sam Tanson hält an einer Beteiligung der Künstler am Pavillon fest, will mit anderen Kulturen in Austausch treten. Das ist, wie der Journalist Diego Velazquez auf *Twitter* schrieb, bestenfalls naiv, schlimmstenfalls zynisch. ps



Art contemporain

Women in New York

Ce sont deux très jeunes artistes luxembourgeoises qui embarqueront prochainement pour New York, où elles auront droit à des résidences d'artistes grâce au Edward Steichen Award (ESA), qui a été attribué vendredi dernier. Mary-Audrey Ramirez (*1990), qui travaille le textile pour des sculptures molles (photo de *Gummitwist*, 2016, ci-dessus : Julie Wieland) reçoit le Steichen Award (six mois), alors que Nora Wagner (*1988) reçoit l'ESA Luxembourg Resident (quatre mois). jh



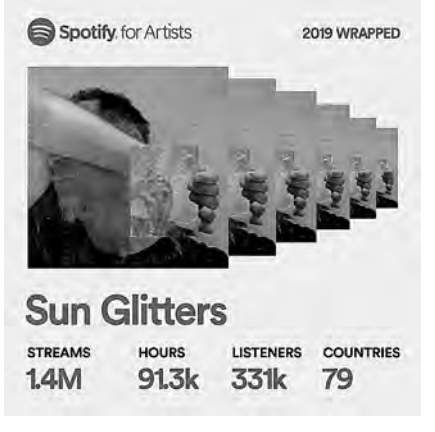
Bond en avant

Le Luxembourg Encouragement for Artists Prize (Leap), biennal, semblait condamné après la désertion de son principal sponsor. Mais RTL a pris le relais et les quatre finalistes pour le prix viennent d'être sélectionnés cette semaine par le jury. Il s'agit de Suzan Noesen, Hisae Ikenaga, Nina Tomàs et le duo Baltzer & Bisagno. Le Leap est doté de 12 500 euros et vise à soutenir le développement de carrière d'un/e jeune artiste. Pour le public, il a l'avantage d'être combiné à une exposition des finalistes, qui aura lieu en mars prochain aux Rotondes et permet ainsi de suivre les nouvelles tendances en arts plastiques. jh

Musique

Luxemburgs Streaming-Könige

Was vor Jahren die Albumverkäufe waren, sind jetzt *Streaming*-Zahlen: Nahezu alle Luxemburger Bands sind mittlerweile auf der Plattform Spotify zu finden. Und die Musikbibliothek erstellt für jeden Künstler am Ende des Jahres eine persönliche Statistik mit den meisten Klickzahlen. Einige Künstler wie etwa Sun Glitters haben einen Teil der Daten veröffentlicht: Der Elektro-Pionier kann sich alleine in diesem Jahr über 1,4 Millionen *Streams* glücklich schätzen und dürfte damit zu den meistgehörten Musikern aus Luxemburg gehören. Seed to Tree kommen auf genau eine Million *Streams*, der Jazzer Pascal Schumacher auf 450 000. An der Spitze dürften jedoch Say Yes Dog und Francesco Tristano stehen, die ihre jährlichen Daten nicht veröffentlicht haben. Allein der Song *Before I Lose My Mind* von Say Yes Dog schafft es mittlerweile auf 7,8 Millionen *Streams*, Tristanos *Grey Light* von 2017 auf 3,2 Millionen. *Streaming*-Zahlen sagen natürlich wenig über den qualitativen Gehalt der Musik aus, aber sie sind nicht unwichtig, da Musiker je nach Vertrag auf Klickzahlen bezahlt werden. ps



Musique

Rockhal ohne Musiker an der Spitze

Luc Henzig bleibt Präsident der Rockhal. Die Regierung hat das Mandat des 59-jährigen Wirtschaftsprüfers und langjährigen PWC-Partners für fünf Jahre erneuert. Henzig (Foto: Rockhal) war erst 2017 zum Rockhal-Präsidenten ernannt worden anstelle von Jean-Claude Bintz. Henzig gilt als Gitarrenliebhaber und pflegt eine Sammlung von mehr als 600 Objekten, die er Musikern borgt oder auch in Ausstellungen zur Schau stellt. Er bezeichnet sich selbst jedoch nicht als Gitarrist. Zudem sind nahezu alle anderen Posten des Verwaltungsrats für fünf weitere Jahre erneuert worden (Luc Eicher, Tania Brugnoni, Sylvia Camarda, Tatiana Fabeck, Jean-Marie Haensel, Roland Kuhn und Pim Knaff). Die Jazzmusikerin Leana Sealy sitzt hingegen nicht mehr im Verwaltungsrat und wurde durch Florence Martin (Lucilin) ersetzt. Damit gestaltet sich der Rockhal-Verwaltungsrat aktuell ohne Musiker. ps



Cinéma

Paroles et images aux banlieues

Loïc Millot

La tchatche, en France, on la cultive en banlieue. C'est là que la parole est la plus vive, déformée et à chaque fois réinventée dans la réalité même de l'abandon ; richement imagée, elle délivre ses humeurs avec rage ou humour. Question de survie. Cette parole vivante venue des marges urbaines a créé de nouveaux mots, de nouvelles expressions. Une langue de résistance, défensive, à l'instar de l'argot, s'est forgée dans une forêt de bitume où la voie droite était perdue d'avance. Le rap la fera rimer et connaître auprès des autres classes sociales. Toute une jeunesse bougeait la tête sur les rimes de *Petit frère* (IAM) ou de *Laisse pas traîner ton fils* (NTM), où se chantaient déjà le désœuvrement, les inégalités sociales, le racisme et les violences policières. C'était les années 1990. Et l'équipe de football conduite par Zidane allait remporter coupe du monde et coupe d'Europe au terme de la décennie. Au lieu de prendre acte de la réalité sociale décrite par nos banlieusards, la classe politique n'a jamais vraiment considéré les marges. Rurales ou urbaines, leurs plaintes sont longtemps restées inaudibles. Mais les problèmes irrésolus finissent toujours par revenir et s'étendre, comme en témoigne à plus vaste échelle le mouvement des Gilets jaunes aujourd'hui.

De *La Haine* (1995) à *Divines* (2016), jusqu'à récemment *Les Misérables* (2019), la banlieue est devenue le décor privilégié de nombreux films



Les Misérables

de l'Hexagone. Presque un genre en soi. De nouveaux noms ont intégré le répertoire du cinéma français, comme les talentueux Abdellatif Kechiche et Rabah Ameur-Zaïmeche par exemple. Comme les rappeurs avant eux, tous deux ont fait apparaître de l'intérieur des aspects de la réalité sociale trop rarement exposés sur les écrans. C'était dans *L'Esquive* (2004) pour le premier, dans *Wesh wesh, qu'est-ce qui se passe ?* (2002)

pour le second. D'autres cinéastes ont fait depuis leur preuve, comme Jean-Bernard Marlin, auteur du fulgurant *Shéhérazade* (2018), où le prosaïque et la grâce se rejoignent comme dans *Accattone* de Pier Paolo Pasolini. Prix du jury à Cannes et représentant français aux Oscars, *Les Misérables* est l'événement cinématographique de cette fin d'année. Tourné dans le quartier des Bosquets, à Montfermeil, où des émeutes avaient éclaté en 2005, le film de Ladj Ly ne doit pas grand-chose au roman éponyme de Victor Hugo. Il s'agit en fait d'une fausse piste tendue au lecteur fervent. Hormis son titre, bien sûr, et le fait que Hugo écrivit son roman à Montfermeil : une anecdote malicieusement rapportée par le nouveau venu de la BAC (Brigades anti-criminalité), le surnommé « Pento », auprès duquel le spectateur découvre et parcourt le quotidien misérable de ses habitants – entre les déchets où jouent des enfants, l'embrièvement des Frères musulmans, les dealers de cam' et des gitans très remontés... Seul un extrait au terme du film se chargera de nous rappeler l'affiliation littéraire : « Mes amis, retenez ceci : Il n'y a ni mauvais herbes, ni mauvais hommes, il n'y a que de mauvais cultivateurs ».

Entre les flics et les habitants du quartier, *Les Misérables* est suspendu au fil d'une relation qui est susceptible de se rompre à chaque instant. L'équi-



Entre les flics et les habitants du quartier, *Les Misérables* de Ladj Ly est suspendu au fil d'une relation qui est susceptible de se rompre à chaque instant

libre est fragile, périlleux, et la violence présente des deux côtés. Une hauteur de vue qui a le mérite d'écarter les écueils habituels, depuis la haine primaire envers les flics à l'idéalisation des « jeunes des cités ». En 2005, pendant les émeutes, Ladj Ly filmait sur place les arrestations policières avec

sa caméra, une démarche militante inspirée du *Cop Watch* aux États-Unis. Un premier court-métrage verra le jour, qui servira à la réalisation d'un second, plus conséquent cette fois-ci, puisque ce sont *Les Misérables* dans sa version longue.

Si le récit débute à partir d'un lieu commun, la victoire fédératrice de l'équipe de France de football en 2018, l'étau finit par se resserrer, jusqu'à l'impasse terrible qui suspend le terme de l'histoire. On a vu, ces dernières semaines, des politiques s'emparer de sujets traités par des cinéastes dans le but de relayer leurs réflexions, d'avertir l'opinion publique, de nourrir les débats parlementaires, d'engager une transformation sociale. Ce fut le cas pour le dernier Ken Loach, l'émouvant *Sorry we missed you* (2019), sur les conditions de travail au sein des plateformes de livraison. Plus récemment, *Les Misérables* a fait l'objet d'une projection spéciale à l'Élysée, à l'issue de laquelle le Président Macron s'est dit « bouleversé ». Derrière les effets d'annonce, Ladj Ly poursuit sereinement son chemin, concentré sur l'école qu'il a fondée avec sa bande de potes du collectif Kourtrajmé : Romain Gavras (*Le monde est à toi*) et Kim Chapiron (*La crème de la crème*). Cette école, installée près de Montfermeil, vient d'ouvrir ses portes. Le partage, la pédagogie, c'est encore le plus sûr moyen de ne pas reproduire les erreurs des mauvais cultivateurs.



La Haine

La République trahie

Henri Wehenkel

Après le succès de *Entre chien et loup* (2017), l'historien Henri Wehenkel tente de comprendre dans son nouveau livre pourquoi des milliers de Luxembourgeois ont voulu instaurer la République à la fin de la Première Guerre mondiale. Pour eux, il ne s'agissait pas seulement de remplacer un monarque par un président élu. La République était un rêve ancré dans l'histoire la plus lointaine du pays, rêve qui fut nourri par toutes les souffrances de quatre années d'occupation militaire, de pénurie et d'injustices. Il fut la réponse à l'esprit prussien, au régime personnel, à la monarchie de droit divin.

Pendant deux mois, ce rêve d'une autre vie, d'un autre monde prit forme et réalité dans les assemblées populaires, les manifestations de rue, les ateliers, les fabriques, les écoles et les casernes. Cette République luxembourgeoise, ouverte au monde et amie de la France, succomba le 10 janvier 1919 sous la force des baïonnettes françaises.

Le livre en français fait 191 pages et est richement illustré (ISBN 978-99959-949-6-9) ; il est en vente au prix de 29 euros en librairie, ou peut être commandé via le site www.land.lu, en envoyant un mail à land@land.lu ou en appelant le 48 57 57-32

Luxemburgensia

Die Faszination des Todes

Claire Schmartz

Mit dem Ende des Herbstes verlieren die Blätter ihre prächtigen Farben und sich bald selbst im Wind. Wer als Spaziergänger Wege durch den Wald und über Friedhöfe sucht, findet ruhige Momente: Knirschende Pfade, dunkle Nadelbäume, dazwischen Steinplatten, Kreuze. Blumen, und außer Vögeln niemand. Für Trauernde ein Gedenkort, erzählt jeder Name auf jedem Grab ein ganzes Leben – gefasst in einem Bindestrich zwischen zwei Zahlen; einer für den ersten und einer für den letzten Atemzug. Auch die Gräber selbst tragen Gesichter: Spuren von Religionen, von Herkunft und Zugehörigkeit der Begrabenen. Ihre Verzierungen zeigen Leben und Tod. Das Material, das ihre Struktur vorgibt, trägt den Charakter ihrer Umgebung. Sie sind gezeichnet von Verwitterung oder generationen-alter Pflege.

Von den Totenkulten im luxemburgischen Raum erzählt der umfassende mehrsprachige Sammelband *Ewige Ruhe?* in einem Panorama, das den historischen Wandel und die kulturelle Vielfalt des Landes gebührend widerspiegelt. Zu weitfasasteren Oberthemen, wie der Grabkunst, der Darstellung des Todes im Bild oder in der Literatur, rechtlichen Fragen (z. B. aufgrund konfessioneller Unterschiede), finden sich hier wissenschaftliche Beiträge mit wertvollen historischen Dokumenten.

Die Formate und Betrachtungsweisen des Themas sind vielfältig. Portugiesische Bestattungsunternehmer werden befragt, der mündliche Bericht des Leichenbestatters Laurent Lamesch einbezogen, Friedhofsregister konsultiert. Fast alle verfügbaren Materialien und Medien werden gelesen und unter die Lupe genommen: der Stein von Grabsteinen vom 17. bis 21. Jahrhundert, architektonische Entwürfe, die Struktur von Soldatenfriedhöfen, Melderegister, die ersten offiziellen Filmaufnahmen einer Bestattung sowie historische Totenporträts. Dabei treten auch Aspekte hinter der Bestattung als kulturellem Akt hervor, die dem Friedhofsgänger nach der Lektüre deutlicher ins Auge fallen werden. Friedhöfe verändern sich. Gräber überwachen, neue kommen dazu. Namen werden unlesbar, andere eingemeißelt. Menschen gehen vorbei, in sich gekehrt wie Schneckenhäuser.

Insbesondere identitätspolitische Fragen sind im vorliegenden Sammelband dominant: konfessionelle und kulturelle Eigentümlichkeiten auf den Friedhöfen; die Geschichte, die man an ihnen ablesen kann. Der fundierte Blick auf Emigrations- und Immigrationskulturen untersucht Grabsteine und Formen der Trauer um Verstorbene, die Anzeichen kulturellen Wandels oder von Integration. So widmet sich der Beitrag von Jean Ensch der Gestaltung der Grabsteine von (Nachfahren) luxemburgischer Emigranten in Nordamerika. Auch in Luxemburg zeichnen sich „Trends“ auf den Friedhöfen ab: Man findet die ersten Grabsteine portugiesisch-kapverdianischer Bewohner Luxemburgs, 16 Prozent der gegenwärtigen Bevölkerung des Landes. Anhand einer kürzlich durchgeführten umfassenden Vergleichsstudie zur Bindung von Migranten an ihren Lebensraum und zu ihrer sozialen Einbettung im Alter analysiert der spannende Beitrag von Elisabeth Boesen *Flowers and Stones* diese Begräbniskulturen. Grabsteine sagen, dass man geblieben ist. Italienische und russische Traditionen und Friedhöfe in Luxemburg, jüdische und muslimische Kulturen werden historisch und gegenwartspolitisch betrachtet; ihre Symbole, Schriften und Formen beschrieben.

Das weitreichende Spektrum ist aber auch eine Herausforderung für den großformatigen Sammelband. Wandel, Trends und Stile wollen detailgenau betrachtet werden, einige Beiträge hingegen sind zu kurz, um mehr als nur einen Einblick in ihren Gegenstand zu bieten. Neugierig machen sie alle. Die Analyse gegenwärtiger Bestattungstraditionen, von Feiertagen und Zeremonien ist eher spärlich, die Beiträge zur literarischen Darstellung des Todes dünn gesät. Die zahlreichen Fotografien sind eine Bereicherung. Die Beiträge scheinen sich zudem gegenseitig befruchtet zu haben und verknüpfen verschiedene Disziplinen gewinnbringend. Norbert Quintus’ *Totenschädel und Lorbeerkränze. Grabkreuze in Luxemburg zwischen 1580 und 1900* setzt kunstvoll externe Faktoren, Geografie und Geologie in Beziehung zu den luxemburgischen Grabkreuzen, ihren Formen, den Erdschichten und tradierten Praxen. Besondere Erwähnung verdient zudem der Beitrag von Michel Margue zur *Geschichte der Umbettung der Gebeine Johann des Blinden als identitätsstärkenden Akt*.

Der Sammelband selbst beginnt mit einem Nachruf: Die wissenschaftliche Auseinandersetzung mit den Grabkulturen ist zugleich auch eine sehr persönliche, private, denn sie berührt das eigene Leben und Sterben. Es ist das Faszinosum dessen, was von uns bleiben wird. Fassbar gewordene Grabstätten. Gedenksteine und Namen, auf denen sich im Frühling das erste Grün zeigen wird.

Sonja Kmec, Robert L. Philippart, Antoinette Reuter (Hg.): *Ewige Ruhe? Grabkulturen in Luxemburg und den Nachbarregionen. Concessions à perpétuité? Cultes funéraires au Luxembourg et dans les régions voisines.* Fotos von Jean-Paul Remiche. Cappybarabooks 352 Seiten 39 Euro.

Luxemburgensia

Atemlos durch die Jugend

Samuel Hamen gilt gerade als Wunderkind der Luxemburger Literatur. Seine Literaturkritiken: pointiert. Seine Feuilletonbeiträge: geistreich. Sein Blick als Zeitdiagnostiker: messerscharf. Es kam deshalb wenig überraschend, dass Hamen mit seinem unveröffentlichten Roman *I.L.E.* den diesjährigen nationalen Literaturwettbewerb für sich entscheiden konnte. Auch Kulturministerin Sam Tanson (déi Gréng) verneigte sich bei der Preisüberreichung vor dem Talent des Schriftstellers – hier mache sich jemand auf, das Erbe von Guy Renewen anzutreten.

Dabei hat Hamen gerade erst sein Zweitwerk *Zeechen* veröffentlicht. Drei Kurzgeschichten, die bereits in *Les Cahiers luxembourgeois* publiziert und nun in neuer Form in den Editions Binsfeld von Comic-Zeichner Marc Angel (*De Jas*) grafisch unterlegt bzw. weitergeführt wurden. Mit *Bal*, *Elo* und *Djô* nimmt der Autor die Leser mit in die Tiefen der Luxemburger Provinz Ende der Neunziger- und Anfang der Nullerjahre. Es handelt sich um Coming-Of-Age-Geschichten, die, grob gefasst, das Verhältnis des Ich-Erzählers zu seinen Eltern, seinem besten Freund und seiner ersten Lieben aufarbeiten. Der Erzähler blickt als 30-Jähriger zurück auf seine Jugend zwischen Georges Christen, MTV, Masturbation und Pauschalreisen mit seinen verbeamteten Eltern nach Lanzarote. Erinnerung, Erzählung und grafische Illustration funktionieren dabei nach dem Muster des Kinderspiels stille Post: Am Anfang steht das Ereignis, dann die Erinnerung, dann die Reproduktion der Erinnerung und schließlich die grafische Illustration. Jede Ebene verändert die Geschichte und kleidet sie neu ein.

Der Autor gibt sich dabei große Mühe, nicht in eine klassische Erzählstruktur zu fallen. Es wirkt



Georges Christen zerreit die Welt des Autors

fast so, als hätte er eine Tabuliste für sein Werk angelegt: kein Storytelling, keine lineare Geschichte und blo nicht zu viel Nahbarkeit. Dieses Korsett zwingt den Autor geradezu neue literarische Wege einzuschlagen, erhöht aber auch den Schwierigkeitsgrad für Autor und Leser. Der Erzähler hechelt atemlos durch seine Jugend bar jeder konventionellen Narration. Das wirkt bestenfalls erfrischend-originell, etwa dann, wenn ein banaler Versprecher „vum décke Küborn“ auf RTL („Kollike“ statt „Wolleke“) als Vorbote für ein tragisches Schicksal dient.

Luxemburgensia

We the women

Janine Goedert

High Five is a collection of poetry, drama and short prose by five women writers. Four of them are based in Luxembourg, whereas one lives in Scotland but has a Luxembourgish mother. The latest publication by Black Fountain Press takes you straight back to Virginia Woolf’s *A Room of One’s Own*. Published in 1929, this iconic pamphlet discusses the problems women writers have been facing throughout history. In Woolf’s own words: ‘This is an important book, the critic assumes, because it deals with war. This is an insignificant book because it deals with the feelings of women in a drawing-room. A scene in a battlefield is more important than a scene in a shop – everywhere and much more subtly the difference of value persists.’

Fortunately, we have moved on from such clear-cut value judgements! And, what’s more, women are no longer stuck in drawing-rooms. In fact, you might argue that there is a symbolic note to this collection since it comes a hundred years after Luxembourg women were given the vote.

It opens with *stark bollock naked*, a monologue by Larisa Faber, whom many will know as an actress. Born in Romania, she was raised here and then trained at Drama Centre, London. This is her second play. In 2018 *Disko Dementia*, which is about elderly patients in a care home, premiered at Banannefabrik. Breaking taboos seems to be at the heart of Faber’s work! What she did for dementia patients then, she now does for women in their thirties who hear their biological clock ticking away with ever greater insistence.

Are you actually given a choice about motherhood? Will you let others push you to the limit?

***High Five* is a collection that will take you in and out of very different moods and atmospheres**

Mitunter wirkt *Zeechen* wie die Abschlussarbeit eines Literaturworkshops

Der Nachteil dieses Korsetts ist, dass die Erzählungen mitunter verkrampft wirken. Gerade dann, wenn ein Erzählstrang an Fahrt aufnimmt, würgt der Autor ihn ab. Entweder *deus ex machina*, durch einen zynischen oder vulgären Kommentar aus der erzählten Gegenwart, um mit dem Stimmungsbild zu brechen. Oder auch durch einen forcierten Perspektivwechsel, indem der Erzähler sich fast schon beliebig von einem Detail ablenken lässt, um eine neue Geschichte in der Geschichte zu erzählen ähnlich wie bei Seth Macfarlane in der Serie *Family Guy*. Zudem verlässt der Autor sich allzu oft auf seine Sprachgewalt: Kein Abschnitt ohne Bilder, keine Seite ohne Vergleiche. Mitunter wirkt *Zeechen* wie die Abschlussarbeit eines Literaturworkshops.

Samuel Hamens Drang zum Experimentieren jenseits bewährter Stilmittel ist ohne Zweifel ein Gewinn für die Luxemburgensia. Aber man fragt sich dennoch, wie sich Hamens Literatur eigentlich lesen würde, wenn er sich kein Handicap auferlegen und frei von literarischen Avantgarde-Zwängen einfach nur schreiben würde. Pol Schock

Samuel Hamen / Marc Angel: *Zeechen*. Erzählungen a grafesch Geschichten. Editions Binsfeld. 80 Seiten, 24 Euro.

In Wendy Winn’s *thicker than water* memory also looms large as the speaker deals with both maternal feelings and filial struggles. Some of the poems dwell on the pain and uncertainty of illness, on the states of knowing and unknowing associated with Alzheimer’s. Though moving, Winn’s poetry veers towards the sentimental at times, which is when it invariably loses its momentum.

And finally, there is Cecile Somers’s *Dr Alzheimer’s Jukebox* or *The Randomness of Forgotten Thoughts*, a series of poems written in a cool vernacular, a blend of honesty and mischief. They deal with break-up and loss, with the art of writing as well as with over-hearing conversations on a train. It is also the very first time I see Boris Johnson pop up in a poem!

Ultimately, *High Five* is a collection that will take you in and out of very different moods and atmospheres. The five voices go off in all sorts of directions, taking you on journeys through time and moments of crisis.

High Five, Black Fountain Press, 17 Euro.



Larisa Faber

Kino

Es bleibt in der Familie

Marc Trappendreher

Nachdem der erfolgreiche Krimiautor Harlan Thrombey (Christopher Plummer) an seinem 85. Geburtstag mit durchgetrennter Kehle gefunden wird, entwickeln sich zunehmend Spannungen zwischen Harlans Pflegerin Marta Cabrera (Ana de Armas) und den einzelnen Familienmitgliedern. Die anwesenden Verwandten wollen natürlich nichts mitbekommen haben, werden aber dennoch von den beiden Detectives Benoit Blanc (Daniel Craig) und Lieutenant Elliott (LaKeith Stanfield) festgehalten, bis der Fall aufgeklärt ist. Die Situation spitzt sich zu, als es zur Testamentseröffnung und damit zur Frage des millionenschweren Erbes kommt ...

Mit *Knives out* präsentiert Regisseur Rian Johnson eine komödiantische, rabenschwarze Krimigeschichte, die sich in der bekannten Manier des *whodunit* um die Aufklärung eines Verbrechens dreht. Dass Harlan Thrombey Selbstmord begangen hat, will der routinierte Ermittler Blanc nicht glauben. Daniel Craig spielt das so, dass einerseits seine Neugier am Verbrechen und der Überführung des Tätes stets durchsichtig ist, andererseits aber das überdimensionale Ego des Ermittlers deutlich hervortritt. Mit der übertriebenen Aufregung in seiner Stimme und dem dick aufgetragenen *southern drawl* sorgt Craig so für humorvolle Einlagen, ohne sich dabei aber in der Parodie auf das Image des raffinierten Detektivgenies zu erschöpfen. Craig gegenüber steht eine namhafte Besetzung: Da ist die Tochter Linda (Jamie Lee Curtis), eine erfolgreiche Geschäftsfrau mit ihrem zwielichtigen Mann

Mit *Knives out* präsentiert Regisseur Rian Johnson eine komödiantische, rabenschwarze Krimigeschichte



Daniel Craig als Benoit Blanc

Richard (Don Johnson) und ihrem schrecklichen Sohn Ransom (Chris Evans). Thrombeys Sohn Walt (Michael Shannon) leitet das Verlagshaus seines Vaters, aber er liegt mit diesem im Streit. Schwiegertochter Joni (Toni Collette) ist ganz in Selbsthilfe vertieft, nachdem sie sich ihres Ehemannes endlich entledigen konnte. Einzige Martha Cabrera scheint so etwas wie ein moralischer Anker zu sein innerhalb dieser Gesellschaft, in der in letzter Konsequenz auch die Liebe eine Frage des Geldes ist.

Was *Very bad things* (1998) noch für das Kleinbürgertum darstellte, das ist *Knives out* für das Großbürgertum. Die angestrebte böse Satire auf das Großbürgerleben ertrinkt freilich gelegentlich in dem übertriebenen Elan in den *Performances* ihrer Darsteller, aber es gelingt der schwarzen Komödie doch, das Abgründige in den Großbürger-Seelen ans Licht zu bringen: Da gibt es Rassisten, Heuchler, verschlagene Intriganten. Und freilich, es verstärkt sich der Eindruck, dass man in dieser Familie für die Aufrechterhaltung der Fassade nahezu alles zu tun bereit ist; ein kleiner Mord in der Familie scheint gar nicht abwegig, ja ist da noch das geringste. Hinter dem Bestreben, die Erbfrage zu klären, steckt immer auch die Sehnsucht nach einem besseren Leben, die Flucht vor der sozialen Inferiorität. So ist diese Krimigeschichte auch als eine sarkastische Bestandsaufnahme zur – gewiss filmisch überzeichneten – Situation der amerika-

nischen Oberklasse zu verstehen, wo materielle Werte neben dem gesteigerten Besitzverlangen jede zwischenmenschliche Beziehung längst abgelöst haben. Der Film zeigt so eine unter der Oberfläche furchtbar emotions- und moralfreie Gesellschaft: Die Oberschicht, so schimmert es in *Knives out* durch, wehrt sich mit allen Mitteln gegen den bevorstehenden, selbst verschuldeten Abstieg und den Zusammenbruch des eigenen Wohlstands. Man entzweit sich in einem rivalisierenden Kampf um Erbe und Status und verbündet sich doch angesichts des Verbrechens.

Dass Regisseur Rian Johnson mit Genrecodes und Publikumserwartungen spielen kann, hat er in *Star Wars – The last Jedi* (2017) bewiesen – was ihm indes nicht unbedingt zum Vorteil gereichte. *Knives out* wartet mit vielen Wendungen auf: Rian Johnson erzählt verschachtelt, arbeitet mit vielen *Flashbacks*, hält Informationen bewusst zurück, um seinem Publikum so stets einen Schritt voraus zu sein. Das schafft spannungsreiche Unterhaltung, die ihre Vorbilder freilich mitführt: So wird etwa der US-amerikanischen Krimiserie *Murder, she wrote* (1984-1996) Tribut gezollt. *Knives out* stellt sich von seiner Inszenierung bis hin zur Klangfarbe des Namens seines Ermittlers so offenkundig in die Krimi-Tradition einer Agatha Christie (Benoit Blanc soll vermutlich an *Hercule Poirot* erinnern), dass er Reverenz und Klassenkritik gleichermaßen bedingt.

Musique classique

Une voix qui laisse sans voix

José Voss

Ambiance électrique, dimanche à la Philharmonie, pour les retrouvailles, après ses inoubliables prestations luxembourgeoises de 2015, 2017 et 2018, avec la Bartoli, la cantatrice actuellement – et à raison – la plus populaire de la planète. Preuve d'une belle fidélité, quand on sait à quel point la *diva assoluta* se fait rare sur scène – une rareté qui aiguise au plus haut les appétits, comme en témoigne la foule compacte qui, en jouant des coudes devant les caisses du soir, vrombit de cette rumeur singulière qui accompagne les rendez-vous d'amour. C'est qu'il faut patiemment battre le pavé, si l'on veut jouir d'un bouquet de mélodies divinement ficelé et balayant tous les genres.

Qu'elle chante Haendel, Porpora, Hasse, Giacomelli, Vinci, Fasch, Caldara ou Leo, la mezzo-soprano romaine découverte par Karajan concilie technique sans faille, virtuosité pyrotechnique et goût infailliable. Une cantatrice affûtée, au zénith de son art, une championne du bel canto qui sait ce que chanter veut dire, et dont les vocalises élec-

trisantes donneraient la chair de poule au mélomane le plus blasé ou le moins averti. À chaque rôle, à chaque air, à chaque note, la voix semble autre. Comme si dix voix cohabitaient dans ce merveilleux geyser vocalique, tant la tessiture, d'une largeur exceptionnelle, de cette voix à la fois soprano, mezzo, colorature, fait qu'elle est tout simplement inclassable.

Il faut voir comment la brunette, toute guillerette, bien en chair, enjouée, aux yeux pétillant de charme, à la présence sans afféterie, à la coiffure de sauvageonne, prend, dans un silence de cathédrale, possession de la scène, sans chiqué mais avec la simplicité du vrai talent, pour nous gratifier de deux heures d'exigence et d'élégance, de liberté et de gravité, de discipline de fer et de fantaisie divine, de puissance extatique et de spontanéité tonique qui vous happent dès l'entame. Suit un véritable raz-de-marée émotionnel, où le chant ploie sous les rafales de trilles et de roulades périlleuses, et où la sublime Bartoli, en inventant un théâtre de nuances, en déchainant les passions les plus extrêmes, en explosant de vocalité, d'ornements, de perspectives sonores démultipliées, s'engage de tout son être, et ce, avec une sincérité de tous les instants.

On sait que, dédaignant les grands rôles de Verdi ou Puccini, l'immense artiste, pour qui la voix n'est pas une simple boîte à vocalises, mais « l'instrument le plus proche de l'âme », se penche sur un répertoire moins spectaculaire et généralement

négligé, mais plus proche des sources de la musique – répertoire qu'elle s'ingénie à dénicher dans d'obscures bibliothèques. Le vibrato envahissant de l'opéra romantique ? Très peu pour elle ! Cela dit, on ne sait ce qu'il faut louer avant tout, de la délicatesse de la diction, de la légèreté du souffle, de la transparence des colorations, des pianissimi impalpables, de son charisme irrésistible.

Dans certaines pages où elle dialogue tantôt avec la flûte, tantôt avec la trompette ou le violoncelle, elle s'évertue à ne pas se projeter à l'avant-scène, à n'être qu'un instrument parmi d'autres. Placée sous le signe de « Farinelli et son temps », la généreuse (pour ne pas dire farineuse, voire étouffé-chrétien) guirlande d'airs dont elle a gratifié le public philharmonique est le fruit d'une voix tout simplement miraculeuse, une voix qui ne sacrifie jamais le sens au son, et qui fascine par le riche éventail de la palette de timbres : du cri de guerre, avec trilles du diable, à la caresse sensuelle, en passant par la plainte ineffable ou le ton intime de la confiance, avec arrêts sur note, où le son a l'air de s'évaporer dans l'immatériel. Autant de qualités qui n'appartiennent qu'à la Bartoli, et qui font qu'elle est unique dans le ciel lyrique.

Enfin, il convient de saluer la dynamique phalange monégasque, dirigée par un Gianluca Capuano, lui aussi sous influence, en ce qu'il sait qu'accompagner, c'est aussi chanter. Aussi est-ce avec un brio empathique que « Les Musiciens du Prince-Monaco » secondent la Princesse du chant.



Cecilia Bartoli à la Philharmonie

Il n'en fallait pas plus pour mettre la salle archicomble en fusion. Dévisageant un à un les auditeurs du parterre, saluant les loges, balayant du regard le reste de la salle en se frappant le cœur, elle remercie le public qui lui fait fête en l'ovationnant debout, à l'issue d'un récit qui occupera sans nul doute une place de choix dans les annales de la Philharmonie. En ces temps de pénurie, où découvrir une grande voix revient à chercher une

aiguille dans une botte de foin, nous tenons en la sainte Cecilia l'une de ces *prime donne* que le public, rugissant de plaisir, a vite fait de métamorphoser en monstre sacré. Quel régal que ce récit ! Olympique et olympien ! Et qui montre que les plus grand(e)s savent rester eux(elles)-mêmes quand ils(elles) prennent plaisir à nous faire plaisir. Le rêve ! Ex-voto général d'un public manifestement « enchanté ».

Cinémasteak

Légende des Carpates

Produit par les Studios Dovjenko de Kiev, *Les Chevaux de feu* (1964) constitue le premier chef-d'œuvre du cinéaste soviétique Sergéï Paradjanov. Né en 1924 à Tbilissi, actuelle capitale de la Géorgie, le jeune homme se forme au conservatoire de musique de la ville avant de rejoindre, après la guerre, la fameuse école de cinéma de Moscou, où il suit les enseignements d'Igor Savtchenko et de Mikhaïl Romm. Après un premier essai intitulé *Un conte moldave* (1954), deux films documentaires (*Dumka* et *Les mains d'or*, 1957) seront consacrés aux arts populaires d'Ukraine, où tout se prête à ornementation – broderie, céramique, sculptures en bois, instruments de musique... La symétrie, les aplats de couleurs, comme la mise en série des motifs héritée de la culture orthodoxe, sont ici de rigueur, tels que ces éléments se retrouvent aujourd'hui encore dans les gouaches et aquarelles de Samuel Ackerman, peintre originaire de Transcarpatie. Ainsi apparaît clairement le travail préparatoire ayant mené à la réalisation des *Chevaux de feu*, dont l'histoire d'amour provient d'une légende bien connue des Carpates : celle d'Ivan et de Maritchka. On en a gardé trace grâce aux publications de l'écrivain-ethnographe Mikhaïl Kotsiubynsky (1864-1913), auquel le film de Paradjanov est dédié pour le centenaire de sa naissance.

Il est des artistes qui ne se contentent pas de reproduire la réalité, mais la recréent entièrement sous nos yeux d'enfant. Comme si nous assistions à la naissance du monde. Dès la séquence d'ouverture des Chevaux de feu, le monde industriel s'évanouit, et le spectateur jeté dans un temps sans âge. Seul demeure à présent le peuple sylvestre des Houtsoules, avec ses traditions pagano-chrétiennes qui ont gardé leur vitalité au cours des siècles. On y entend les sonorités envoûtantes des drimba et des trembites, ces cors à longue trompe, le craquement de la neige et du bois, la cohabitation des hommes et des animaux. Une clôture virginale qui, à l'instar des fictions d'Andrei Tarkovski, est tout à la fois poétique et critique, un ultime refuge face au régime soviétique engagé dans la voie du progrès technologique. Deux logiques contradictoires sont ainsi à l'œuvre dans *Les Chevaux de feu*. Au projet documentaire d'enregistrer la culture anthropologique des Houtsoules répond la logique de l'artifice, dans laquelle les procédés mis en œuvre engagent une altération profonde du matériau. Ce sont par exemple ces mouvements de caméra lyriques opérés par Youri Iliencko, ou encore lorsqu'une goutte de sang finit par envahir l'écran de rouge. De même, le naturalisme attaché à l'épreuve photographique et au plan-séquence est déconstruit par les écarts qu'offre la post-synchronisation. Les « formalistes » des années 1920, comme on les appelle malheureusement, ne sont donc pas morts. L'esprit pionnier d'Eisenstein et de Vertov se perpétue dans ces recherches qui ne sacrifient en rien le sens aux expérimentations formelles. C'est cette tendance formatrice que les autorités soviétiques tenteront d'évacuer au nom du « formalisme ». Or, c'est aussi pour ces audaces que le cinéma soviétique sera intégré au patrimoine mondial de la cinéphilie. Loïc Millot

Les Chevaux de feu de Sergéï Paradjanov. (URSS, 1964, 97') sera projeté le mardi 17 décembre à 18h30, Cinémathèque de la Ville de Luxembourg, place du Théâtre

Opinion

Notre « entre-deux »

Le pays n'a jamais eu de véritable Académie des beaux-arts. La diaspora a été et reste le lot des jeunes dans leur formation des arts visuels. Et conséquem- ment, au retour au pays, c'était, c'est avec toutes sortes d'influences étrangères dans les bagages. Pas d'« École de Luxembourg » : pour reprendre la formule de Joseph-Emil Muller au sujet de Kutter, un ni l'un ni l'autre, ou pour le dire positivement, un entre-deux caractérisant avantageusement une identité. Avec en plus les changements apportés par la mondialisation.

Esthétiquement, faut-il dire philosophiquement, une « galerie nationale » ne sera donc jamais à même de représenter quoi que ce soit de commun, d'unitaire (au-delà bien sûr d'un endroit où l'on est né, où l'on vit). Ce qui entraîne en plus de ce défaut d'ordre intellectuel, une difficulté dans les choix, et dans un pays de petite taille, on entendra très vite les revendications, les réclamations. Des choix, pour- tant, s'imposent, ils se font plus facilement, quasi naturellement, au contact étranger ; des institutions existent pour faire la part qui doit être la leur aux artistes autochtones.

Politiquement, l'avis ne peut être que négatif, dans un temps où déjà on ne glisse que trop sur la pente savonnée du national, voire du nationalisme (alors que l'art, lui au moins, est fait pour l'ouverture). On ne m'en voudra pas de déceler de l'indécence dans la gigantesque enseigne patriotique devant la Philharmonie, paradoxalement un bâtiment dû à un architecte français, paré devant sa façade du spécimen publicitaire d'une voiture de luxe alle-

mande ; à moins d'y voir justement notre « entre- deux », qui nous ramènerait à la case départ.

Cela dit, il y a urgence sur le terrain des arts visuels d'une initiative comparable à ce qui a été réalisé pour les lettres (en connaissance de cause des différences, la littérature présentant, au-delà de sa diversité langagière, un référent commun, et une langue luxembourgeoise qui dans les meil- leurs cas se fait matière à création). Un centre de documentation pour les arts visuels s'impose, seulement, une réflexion approfondie doit être menée sur le sujet. Pour en déterminer les tenants et aboutissants.

À la limite, d'aucuns se contenteraient peut-être de ramasser et rassembler toutes sortes de docu- ments sur nos artistes, documents évidemment de tout support aujourd'hui. Version minimale, et peu satisfaisante si l'on pense à l'étude et à la recherche. À l'autre bout, version maximale, avec ses consé- quences d'espace, de personnel, de frais, où le centre souvrirait à des fonds, à la mise en place et la ges- tion de successions d'artistes (où bien sûr il y aurait encore la nécessité de faire des choix, par un comité de direction par exemple). J'ai en tête la génération de nos artistes venus à épanouissement dans les an- nées cinquante et soixante, tous n'ont pas la chance d'héritiers prenant soin de leur œuvre, qui risque de tomber en quenouille, de disparaître tout à fait.

Des exemples de pareilles initiatives existent à l'étran- ger, visons très haut pour commencer avec The Ins-

Considérations autour du couple galerie nationale / centre de documentation

titute For Artists' Estates, à Berlin. De conception et de taille différentes, je mentionnerai l'institution sarroise, à Saarlouis, et dans une autre envergure, le Schaulager, à Bâle. Et ce dernier, comme le nom l'indique, s'il est essentiellement réserve, n'exclut pas les expositions. Elles sont rares, très pointues. Deux à trois par an, dans notre pays feraient l'affaire, pas plus, et de dimension réduite, autour d'une œuvre exemplaire (d'un artiste luxembourgeois) mise en dialogue, en confrontation, avec un ou deux artistes étrangers. Un exemple : la vidéo des Brognon/Rollin sur les cactus en Judée, en relation avec les œuvres de Lawrence Abu Hamdan découverts à la biennale de Venise, on a là tout ce que l'on peut demander à l'art, au-delà de la qualité plastique, ensemble émo- tion et interpellation. Les expositions, à vocation plus touristique, on les laisserait plus volontiers à d'autres organisateurs. Lucien Kayser

Appel à candidatures

pour le poste

d'Observateur (m/f) à tâche complète pour l'Observatoire national de la qualité scolaire

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

cherche à pourvoir un poste d'obser- vateur (m/f) à tâche complète pour l'Observatoire national de la qualité scolaire. Le poste à pourvoir est ouvert aux ressortissants de l'Union euro- péenne.

Formation souhaitée :
Diplôme de master ou équivalent en relation avec l'un des domaines suivants :

- Les sciences naturelles ;
- La technologie ;
- L'ingénierie ;
- L'informatique ;
- Les mathématiques.

Les candidats admis à postuler doivent se prévaloir de bonnes connaissances dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service de l'apprentissage.

De bonnes connaissances du système éducatif luxembourgeois ainsi que des connaissances en mé-thodologie et en conduite d'études scientifiques sont considérées comme atout.

Au-delà des qualifications susmen- tionnées, le poste d'observateur à pourvoir s'adresse aux per-sonnes dotées des compétences suivantes :

- Savoir travailler en équipe et en autonomie ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Savoir définir un objectif et l'opéra- tionnaliser ;
- Avoir des compétences de gestion de projets ;
- Avoir des compétences en commu- nication et coopération ;
- Faire preuve de conscience et d'éthique professionnelles ;
- Avoir de bonnes capacités d'analyse et de synthèse et de bonnes capacités rédactionnelles ;
- Être flexible et savoir s'adapter à des contextes et situations variés requé- rant esprit d'initiative et aisance relationnelle.

Pour de plus amples renseignements quant au poste à pourvoir, les intéressés peuvent consulter l'adresse internet suivante : <http://postes-vacants.men.lu/>

Les intéressés sont priés d'envoyer leur candidature à l'adresse suivante :
Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Service ressources humaines
Madame Isabelle Stourm
29, rue Aldringen
L-1118 Luxembourg
pour le 15 janvier 2020 au plus tard.

LE FONDS BELVAL

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux

Ouverture le 04.02.2020 à 10.00 heures

Lieu d'ouverture :
Le Fonds Belval
1, avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette
Tél. : +352 26840 1
Email : soumission@fonds-belval.lu

Intitulé :
Soumission relative à la construction d'un bâtiment à structure légère à exécuter dans l'intérêt de Esch 2022 à Belval.

Description :
Travaux de construction en entreprise générale

Conditions de participation :
Les conditions de participation sont spécifiées au cahier des charges.

Conditions d'obtention du dossier de soumission :
Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des offres :
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics est auto- risée pour cette soumission. Les offres portant l'inscription « Soumission pour... » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumis- sion conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date de publication de l'avis 1902103 sur www.marches-publics.lu :
12.12.2019

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 22.01.2020
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclu- sivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de gros œuvre à exécuter dans l'intérêt de l'extension du Lycée Michel Lucius à Luxembourg – transformation du bloc 6 000.

Description succincte du marché :
Projet pilote en déconstruction sélec- tive et construction avec matériaux récupérés.

- Transformation du bloc 6 000 en bibliothèque ;
- Démolition partielle de la construc- tion en bois existante ;
- Démontage d'équipements existants ;
- Mise en place d'une nouvelle char- pente métallique ;
- Adaptation de la charpente en bois ;
- Travaux de façade (travaux de métal).

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.
Durée prévisible du marché : 125 jours ouvrables
Début prévisible des travaux : 1^{er} trimestre 2020

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le por- tail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
12.12.2019

Droit de réponse

Une décision des responsables de RTL

Par la présente le Film Fund, agissant par son directeur et pour autant que de besoin par son conseil d'administration actuellement en fonctions, vous adresse une demande en rec- tification sur la base de l'article 11 de la loi modifiée du 8 juin 2004 sur la liberté d'expres- sion dans les médias. Comme cet article de loi dispose que la présentation inexacte d'un fait doit « être rectifiée dès que l'inexactitude relative à la présentation du fait concerné est établie ou dès que le collaborateur concerné ou l'éditeur en ont eu connaissance », je vous prie de bien vouloir procéder à la publication de la rectification dans les plus brefs délais, donc dans votre prochaine édition du 13 décembre 2019.

Ni le Film Fund ni son directeur ne sont intervenus pour que la diffusion de l'émission de RTL soit reportée

Cette demande en rectification vise un article publié à la page 4 de votre édition du 6 décembre 2019 sous la rubrique « Personalie » et intitulé « Annick Goerens, ».

Le Film Fund tient d'abord à communiquer que c'est avec consternation qu'il a appris la nouvelle des menaces à peine voilées apparemment dirigées contre la journaliste de *RTL* Annick Goerens. Le Film Fund et son directeur tiennent à exprimer leur soutien sans faille et inconditionnel à la liberté de la presse qui est un des piliers de notre démocratie et de notre État de droit. Le Film Fund et son directeur condamnent de manière énergique et formelle toute attaque de ce genre contre un membre de la presse et se distancent de telles actions inadmissibles.

Ceci étant dit, le Film Fund et son directeur ont dû constater que l'article visé paru dans la rubrique « Personalie » le 6 décembre 2019 contient des affirmations qui ne reflètent pas exactement les faits tels qu'ils se sont déroulés. Votre article met en relation la récep- tion par la journaliste de *RTL*, Annick Goerens, d'une lettre de menace et un reportage de cette même journaliste sur de prétendus dysfonctionnement au sein du Film Fund. Ensuite votre article affirme que la diffusion de ce reportage aurait été reportée « d'une semaine suite à l'intervention de la direction de la chaîne et du Film Fund ». Le Film Fund tient à rectifier que ni le Film Fund ni son directeur ne sont intervenus pour que la diffusion de l'émission soit reportée.

Le directeur du Film Fund, M. Guy Daleiden, était invité à participer à cette émission à la date initialement prévue pour sa diffusion. Or cette invitation lui est parvenue seulement un jour avant l'émission. Ne pouvant pas se libérer à si brève échéance, il ne pouvait y participer et a donc dû la décliner. On lui avait encore demandé de prendre position sur le reportage qu'il n'avait pas encore vu, ce qu'il a cependant aussi dû décliner.

La décision de ne pas diffuser l'émission à la première date est une décision prise par les responsables de RTL sans qu'il n'y ait eu une demande en ce sens de la part du Film Fund ou de son directeur. Pour le Film Fund : Maître Pierre Reuter, étude Thewes & Reuter

La version intégrale de l'avis n° 1902105 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 21.01.2020
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclu- sivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'entreprise générale à exécuter dans l'intérêt de l'extension du Centre de logopédie à Luxembourg.

Description succincte du marché :
Travaux de gros œuvre, d'aménage- ments extérieurs, de parachèvement extérieur et intérieur et d'installations techniques.
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.
Durée prévisible du marché : 200 jours ouvrables
Début prévisible des travaux : mai 2020

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :

Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
12.12.2019

La version intégrale de l'avis n° 1902104 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

d'Letzebuenger Land

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983

Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Letzeburger Land s.à r.l., R.C. B 19029, N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant, rédacteur en chef** Romain Hilgert (48 57 57-22; rhilgert@land.lu), **Rédaction** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), Joséé Hansen (48 57 57-26; jhansen@land.lu), Ines Kurschat (48 57 57-28; ikurschat@land.lu), Pol Schock (48 57 57-35; pschock@land.lu), Pierre Sorlut (48 57 57-20; psorlut@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu) **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu) **Administration** Zoubida Belgacem (48 57 57-32; zbelgacem@land.lu) **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Publicité** Maison Moderne Media Sales 10, rue des Gaulois Luxembourg; boîte postale 728, L-2017 Luxembourg (27 17 27 27-32; francis.gasparotto@maisonmoderne.lu); **Impression offset** Imprimerie Saint-Paul **Prix par numéro** 4,00 € **Abonnement annuel** 140,00 € **Abonnement étudiant/e** 75,00 € **Comptes en banque** CCPLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000, BILLULL : IBAN LU29 0027 1003 6990 0000, BGLLULL : IBAN LU32 0030 0431 7039 0000, BCEULL : IBAN LU30 0019 1000 2939 1000, CELLULL : IBAN LU71 0141 7162 5000 0000, BLUXLULL : IBAN LU59 0080 0484 9600 1003



Ce *Ruy Blas* offre la chaleur de l’Espagne à nos cœurs et la beauté de la langue de Hugo à nos esprits

Théâtre musical

Classique en contraste

Godefroy Gordet

Beau, grand, étonnant, ingénieux, nouveau, avec ce *Ruy Blas* Yves Beaunesne, fait magistralement fonctionner la magie du classique, le divertissement est de taille, et se lie au spectateur sans effriter la beauté du texte de Victor Hugo et, en plus, c’est sincèrement drôle. Joué au Grand Théâtre de Luxembourg à l’aube d’un hiver qui s’annonce rude, ce *Ruy Blas* offre la chaleur de l’Espagne à nos cœurs et la beauté de la langue de Hugo à nos esprits. C’est ce genre de spectacle qui guide à nous occuper de rêve toute une nuit durant.

De la création d’*Un mois à la campagne* d’Ivan Tourgueniev en 1995 – qui l’aura vu éclore en tant que metteur en scène – à sa nomination en tant que directeur de la Comédie Poitou-Charentes en janvier 2011, en passant par les nombreux spectacles qu’il signera durant ces 25 années – dont plusieurs passés sur les scènes des Théâtres de la Ville de Luxembourg (*Le Canard sauvage*, *Le Récit de la servante Zerline*, *Lorenzaccio*, *Roméo et Juliette*, *L’Annonce faite à Marie*, *Le Cid*) – Yves Beaunesne est l’un des monstres sacrés du théâtre français.

Avec son *Ruy Blas*, créé en juin 2019 au Château de Grignan pour les prestigieuses *Fêtes Nocturnes*, le metteur en scène français offre un spectacle infusé de tradition et de contemporain, tout en livrant à ses spectateurs le frisson que transportent les lignes d’Hugo. Car pour Beaunesne, *Ruy Blas* est tout à la fois conte de fée, mélodrame, drame romantique et comédie et en ce sens, sa vision ici en présence,

Pour Yves Beaunesne, *Ruy Blas* est tout à la fois conte de fée, mélodrame, drame romantique et comédie

rassemble une énergie entre ordre et folie, sérieux et humour, tenue classique et éclat des codes.

Dans *Ruy Blas*, tout repose sur des anachronismes. À sa création, la pièce est jouée en grande pompe devant la façade d’époque du château de Grignan, là au studio du Grand Théâtre, elle s’installe dans une boîte noire, bornée de rangées de spots, dominée par le grill au-dessus de la scène et confrontée à un gradin (plein) en ferraille. Les contrastes commencent ici, dans les différents cadres de représentation et se suivent dans le fond comme dans la forme, comme si tout s’entrechoquait, c’est grisant et ça n’entiche en rien à la dynamique originelle du spectacle.

Et pourtant c’est un gros bateau : onze personnes au plateau (neuf comédiens, deux musiciennes), et néanmoins aucune scorie, rien pour troubler l’effet dramatique. La large distribution – de 23 à 75 ans – est parfaite, comme si l’équipe choisie formait une troupe à l’ancienne, logée à la même enseigne, celle du récit hugolien. Cette ambiance est bien au cœur de la façon de travailler d’Yves Beaunesne, qui, dans sa direction, met en valeur encore bien d’autres contrastes qui viennent de sa palette d’acteurs, libres dans leurs propositions, mais livrés à corps au texte, ouvrant à une diversité de personnages. De fait, Beaunesne est le premier spectateur de son spectacle, et fait de la considération de son public une grande arme pour que le théâtre opère.

À la force d’un casting, ainsi sculpté de main de maître, Beaunesne subjugue le drame autant que la comédie qu’insuffle *Ruy Blas*. Le jeune loup de *Ruy Blas* qu’incarne à merveille François Deblock, convoque l’alexandrin de Victor Hugo pour chanter le combat populaire face à une oligarchie vicieuse. Un héros épris d’une reine, la lumineuse Noémie Gantier, en pleine crise d’adolescence, effrontée et surtout plus femme que reine, abandonnant volontiers ses habits de monarque pour courir le plateau, éperdue d’amour. Marionnettiste de ce duo d’amoureux, Thierry Bosc est magistral dans le rôle de Don Salluste de Bazan, aussi vil que malfaisant, combinant une rage profonde envers la reine et le sadisme du manipulateur. En force, Jean-Christophe Quenon offre un Don César joyeux avec qui on aimerait bien nous aussi nous ivroger. Et le reste de la troupe brille tout autant, entre le Don Guritan honorifique et ridicule que fait Guy Pion ou les rôles de la Duchesse d’Albuquerque et Casilda, tenues en miroir par Fabienne Lucchetti et Marine Sylf, l’une stricte, l’autre frivole, toutes deux respirant un côté de l’extrême, c’est bien vu.

Et puis, quand le texte dramatique lui seul, ne peut plus fonctionner à l’ère moderne, pour l’émotion et le rythme Beaunesne injecte à tout cela, une musique signée Camille Rocailleux et les musiciennes Anne-Lise Binard et Elsa Guiet, complément aux images créées comme des tableaux de maîtres. Parce que oui, si la modernité emplit les

minutes de cette pièce, l’objet reste un texte classique, français qui plus est.

De fait, l’ensemble est porté par une machinerie de poulies placées à vue, une scénographie (Damien Caille-Perret) forte mais simple d’efficacité et des costumes superbes (Jean-Daniel Vuillermoz), comme autant de symboles d’une théâtralité affirmée. Tout vient de l’espace, comme s’il fallait le remplir de théâtre, mais aussi le rendre lisible, permettre d’y voir l’intrigue se jouer. Le sens de l’image que développe Beaunesne dans cette pièce est extraordinaire et plein de fulgurances.

Ainsi, dans cette nouvelle création, par des images fortes, Yves Beaunesne simplifie un texte qui trop souvent connaît le poids du « classique ». Là, entouré d’une équipe remarquable, le metteur en scène répond à la question qui tourmente : « pourquoi reprendre inlassablement un classique ? » Pour ça : revoir les lignes, polir la structure, « re » quelque chose la tradition, pour rallier le rire et la pensée.

Ruy Blas de Victor Hugo, mise en scène Yves Beaunesne, avec Thierry Bosc, François Deblock, Zacharie Féron, Noémie Gantier, Fabienne Lucchetti, Maximin Marchand, Guy Pion, Jean-Christophe Quenon, Marine Sylf, musiciennes Anne-Lise Binard, Elsa Guiet, conseillère artistique Marion Bernède, scénographie Damien Caille-Perret, création costumes Jean-Daniel Vuillermoz ; une production de la Comédie de Poitou-Charentes, en coproduction avec les Théâtres de la Ville de Luxembourg

Art contemporain

Humain, très humain, Boltanski

Lucien Kayser

Il ne faut pas trop se fier au titre d’une exposition, ou du moins il faut y regarder de près : *Faire son temps*, l’expression d’habitude avec un verbe au passé, ferait croire à une rétrospective, c’est vrai en partie, et puis il est vrai aussi que tout l’œuvre de Christian Boltanski est affaire de mémoire. En plus, on entre dans l’exposition sous un néon qui indique un départ, et au bout bien sûr, c’est l’arrivée. Cependant, Christian Boltanski est bien vivant, son art de même, et s’il s’agit de faire son temps, on dira que c’est s’y inscrire, en être un témoin indiscutable ; l’œuvre s’avère, lui, irréfutable, et c’est tel qu’il se présente, dans un parcours qui mêle les moments du travail de l’artiste.

Le temps dont il est question, le nôtre, n’est guère réjouissant, il n’a d’ailleurs jamais fait aussi sombre au dernier étage de Beaubourg, et la visite ne porte pas à la gaieté. Le ton est donné dès le départ, dès les premiers pas, et des œuvres qui remontent à la fin des années soixante : une peinture acrylique sur isorel, la *Chambre ovale*, avec sa silhouette humaine allongée dans un coin ; un court film, *l’Homme qui tousse*, à vous retourner l’estomac, tellement le pauvre semble sur sa fin.

Naguère, à la *Documenta 5*, Harald Szeemann avait invité Christian Boltanski dans la section des *Mythologies individuelles*. C’était en 1972, juste avant l’artiste avait cherché à se remémorer les objets de son enfance, dans des reconstitutions en pâte à modeler, appelées à cause du matériau fragile à se désintégrer, tomber en poussière. Toujours au seuil quasiment de l’exposition, mais nous sommes alors en 2007, 27 possibilités d’autoportraits, des combinaisons à partir de trois ou quatre photographies en noir et blanc (les couleurs sont très rares d’un bout à l’autre). On reste dans l’intimité, on y revient des fois, avec d’autres photographies de l’artiste, à différents âges, des figurations des habits de son neveu, et dans *Sentimental Père-Mère de C.B.*, de 2000, ses parents, dans des photographies entourées d’ampoules de couleur justement, pour la première fois.

Une œuvre de Christian Boltanski, et le parcours est tel, comme si l’on était happé, ne pouvait échapper à l’immersion, c’est une foule de photographies donc, des boîtes en métal, des ampoules et des fils électriques. Seulement, très vite, nous avons quitté le cercle de famille, avec la *Réserve des Suisses morts*, de 1990, des portraits de défunts pris dans un journal du Valais ; ils correspondent, presque dialectiquement, dans leur présence mortuaire, aux membres, aux enfants du magazine *Club Mickey*, une vingtaine d’années auparavant.

Christian Boltanski est dans la tradition des vanités, des représentations du passage du temps, de la mort, de la vacuité des passions et activités humaines. C’est ce qui fait qu’il associe sans hésiter, dans les *Portants*, des portraits sur tissu montrant à chaque fois une victime et un assassin, images tirées du journal *Détective. Menschlich*, voilà définitivement pour l’universalité, et pour la submersion du visiteur,



Il n’a jamais fait aussi sombre au dernier étage de Beaubourg, et la visite ne porte pas à la gaieté

Szeemann évoquait naguère des « mythologies individuelles », celle où l’on plonge au Centre Pompidou, Paris, est en fait universelle

ne comprend pas moins de 1 200 photographies en noir et blanc, prises entre 1970 et 1994, de gens d’origine, d’âge et de sexe différents, dont on ne discerne que le visage. L’œuvre est aujourd’hui au Kunstmuseum Wolfsburg, là encore, plus de distinction, de gens bons ou mauvais, bourreaux et victimes entremêlés.

Que d’images de la précarité de l’existence, jusque dans l’abstraction extrême, d’un ensemble d’ampoules réparties par terre, avec leurs douilles, leurs fils noirs. Mais au cours de l’exposition, chaque jour, une des ampoules de l’installation s’éteint ; c’est très éclairé au début, ça s’assombrit progressivement. On n’attribuera pas pour autant de la noirceur, du désespoir à l’art de Boltanski. Prenons *Animitas Chili*, de 2014, une vidéoprojection d’un lieu dans le désert d’Atacama, avec de petites clochettes accrochées à de longues tiges qui bougent et sonnent au rythme du vent. Ou telle ampoule, toute seule, ça s’appelle alors *Cœur*, qui allume et s’éteint ; à la première présentation de l’œuvre, il s’agissait des battements du cœur de l’artiste. Et Christian Boltanski a créé depuis au Japon, sur l’île de Teshima, des archives, un lieu où sont conservés plus de 70 000 enregistrements de cœurs provenant de différents pays. Lieu qui a déjà donné lieu à un véritable pèlerinage, lieu de mémoire sans doute, de vie prolongée peut-être.

L’exposition de Christian Boltanski, *Faire son temps*, au Centre Pompidou, Paris, est ouverte jusqu’au 16 mars 2020, tous les jours de 11 à 21 heures, nocturne le jeudi jusqu’à 23 heures ; fermé le mardi ; www.centrepompidou.fr.

STIL

It's penalty shot season



Luxembourg is not a hockey country

Jeffrey Palms

Well, like it did last year, winter has come. Chilling temperatures have awoken the bones, mulled wine has been sipped, and clumps of last year's receipts and tissues have been excavated from coat pockets. But most excitingly of all, athletes of a certain sport have put on skates and helmets, taken to the ice in pursuit of a puck, and begun beating the crap out of each other.

It's ice hockey season.

Although the Luxembourg Tornado are a fun hockey team to watch, Luxembourg is not a hockey country. It seems, as far as I can tell, to be a football country. That's a shame, because hockey is demonstrably, unequivocally, devastatingly more interesting than football, and yes—I am trying to start a fight by saying so. Hockey is all about fighting.

Football can be enjoyable, of course. It is sort of like a slow, dumb version of hockey. The ball is enormous, for a start, and it doesn't move so fast. The players jog around a gigantic field, sprinting occasionally when the ball is nearby. Perfect for children. When an eight-year-old goalie fails to save a penalty shot, there is no need to feel bad. She can watch a professional do the same thing, diving the wrong way like an idiot. The fans, afterwards, will shake their heads and explain the strategy to each other yet again: "The ball is already so close to the net," they say, wisely, "that the human brain cannot react in time. You just have to guess which way it will go."

Meanwhile, the human brain inside a hockey goaltender, during the equivalent situation, must be active. In a penalty shot, the shooter starts at center ice, and may handle the puck, skate fast, skate slow, spin around, stop short, fake high, fake low, and so on. The goalie, like a dancing bear, anticipates the shot. It's a pretty fair fight and both players have lots of agency. An eight-year-old goalie, sad to say, should probably blame herself for letting in a goal.

"But it's dangerous!" people say. Not overly. True, when the Canadians discovered how to shoot a puck at a deadly 160 kilometers per hour, they didn't do the responsible thing and quit. They had a much better idea: they put a helmet and a suit of pillows on one player, so they could fire slapshots at him without a care in the world. It's a game of high-speed devilry, crazy bounces, and total fluidity. It's not a game of luck, and yet luck is what the most skilled players appear to summon, as if by magic.

There are hundreds, probably thousands, of additional arguments why hockey is perfect. Nothing matches the soothing purity of the Zamboni machine when it resurfaces the ice between periods. Penalized players get locked up for two minutes in the "sin bin" as penance. Aggression and frustration are fully dramatized as jabs, hits, and full-on punches, but there is so much padding that it isn't really serious—although teeth are, periodically, birthed out into the world. A world of ice and roaring crowds.

But despite all these reasons, the sport of Luxembourg is not hockey. Its national team did play well (though sadly fell short) in the Olympic qualifying tournament last month at the Kockelscheuer, and to sellout crowds of over 700 fans, but most people remain, I believe, unaware of the sport. Oh well. You don't go to Italy to drink tea. In the same way, Americans cannot unsee soccer (let's be honest about the name) as a game for children.

Sports are powerful, ambiguous forces in a society. They can shape cultural, sociopolitical, and individual identities. They can be proxies for hometown pride or petty arguments. They can be politicized by sexists, racists, or nationalists. They can be the only good thing that happens in a tough week. If nothing else, the Detroit Lions, one of the worst American football teams in history, can momentarily stop all thirty-five members of a suburban family, even that bible-thumper Uncle Jason, who took the last piece of pumpkin pie without asking this year, from arguing about politics at Thanksgiving. By uniting them in disappointment.

However, the power of sports is also uncanny. They are innately frivolous, and you can forsake them entirely without risking judgment. This pointlessness is exactly what gives them power, because it makes following sports, like ignoring them, a decision. In contrast, consider the Dräkinneksdagkuch: every January, it emerges, no matter your opinion on it. The inevitability of the act diminishes, in a way, the agency of your love for it. But a stupid sports team? If you love it, you have only yourself to blame. So you do so willingly, and that willingness is the death of arbitrariness and absurdity as forces that would stop you. Ten players flying up and down the ice on metal knives, flinging a rubber puck at a guy to whom they've strapped a coat of blankets? Sure. I like it. Let me just grab a beer. Twenty-two morons out for a jog, smacking a ball with their heads towards a net the size of Denmark? Whatever. I'll just paint my face first.



L'endroit

Le temps des chalets en bois est revenu sur les terrasses et dans les cours des restaurants, avec le vin chaud et les raclettes qui vont avec. Alors que la Brasserie Schuman renonce cette année au cabanon, ayant transformé son bar en hutte, et en laissant sa devanture ouverte et en blanc dans une ambiance après-ski, chez Meyer, le spécialiste en salaisons de Bascharage, on a choisi de créer un salon boisé côté terrasse qui s'appelle **Beim Meyer an der Scheyer** (photo : GD). Il fera certainement de l'ombre à la « Béierhaascht » en devanture, tout du moins jusqu'au 15 février 2020. Le tout est tricoté façon chalet en forêt, avec une fausse cheminée virtuelle pour lui donner son côté Disney. Dans les assiettes, que du bon lorsqu'on aime la cuisine sur pierre ou la fondue bourguignonne. Les boucheries étant les mieux placées pour servir de la viande succulente à des prix compétitifs, on ne se plaindra de se voir servir 400 gr de filet de boeuf (voire de biche) pour 33 euros, le tout accompagné de fermes pommes de terre en robe de chambre et de sauces onctueuses faites maison. Les huîtres Gillardeau garantissent une entrée festive avant les succulences du fumoir et autres raclettes pour les végétariens. Des soirées spéciales seront organisées début 2020 sous les thèmes « winter bbq », « années 80 » ou « chic » et la « Valentine single » sera à l'honneur le 14 février. Ceux qui voudront se laisser aller sans se contrôler loueront une chambre sur place. GD



L'événement

Un **Marché des créateurs** de plus au Mudam, me direz vous. Sauf que ce ne sera pas n'importe lequel. Ce dimanche 15 décembre, second jour du happening, sera aussi le dernier dans cette maison d'Anna Loporcaro, responsable du secteur et qui l'a développé avec talent depuis ses débuts avec Marie-Claude Beaud. Quand on sait que la nouvelle directrice n'est pas très friande de ce secteur, on se dit que (peut-être) le marché sera dorénavant le seul événement consacré à cette niche au musée. La curatrice invitée est cette fois Tania Brugnoli, directrice du Creative Hub 1535° à Differdange. Outre nos « usual suspects » nationaux qu'on ne présente plus, nous relèverons les beaux couvre-chefs de « The girl and the gorilla » (Hambourg), dont les travaux ont été loués dans Vogue, Elle et Bazaar; « Un dix neuf septembre » (Metz, Thionville, Luxembourg), qui allie la création florale aux photographies fleuries; « Joëlle & Jeremy » (Paris) qui taillent des kimonos hommes et femmes pour la journée, tentant de créer ainsi une esthétique singulière; « beunperfect » (Paris), qui imagine des sacs et accessoires de façon minimaliste, géométrique mais tout en finalisant des produits non conventionnels en respectant le savoir-faire traditionnel. L'entrée est libre et le café-brunch, ainsi que des foodtrucks à l'extérieur, combleront les petites et grandes faims. À noter aussi que la créatrice Anne-Marie Herckes présente en ce moment des amis designers hambourgeois dans la boutique éphémère « Moïn, Moïn » de la rue Louvigny. GD



L'événement

C'était leur premier happening depuis la création de l'association et ils peuvent en être fiers. La salle fut comble jusqu'à la dernière place dimanche dernier à « Ma langue sourit », seul doublement étoilé du pays, où le Chef Cyril Molard réunit ses potes du groupement **Foodamental** pour offrir un dîner préparé par les uns et servi par les autres membres de l'association (photo : GD). Selon le principe du groupe, rien que du naturel, du local ou du national fut préparé avec soins pour de ce dîner exceptionnel. Ce fut un réel privilège de se voir servir du végétal à la façon de René Mathieu ou du boeuf mijoté par Ilario Mosconi des mains de Frank Steffen, Cyril Molard, Arnaud Magnier (Clairefontaine) ou la meilleure femme entrepreneur de l'année, Stéphanie Jauquet (Cocottes). Ce fut tout autant un plaisir de compter parmi tous ces Messieurs deux autres femmes, à savoir Rachel Rameau (De Pefferkaer), et la pâtissière Cathy Goedert, laquelle fut en charge du dessert et servit les succulents bouillons liés à certains des plats. Au niveau des vins, nous avons été enchantés par le magnifique Pinot Noir de la maison Schmit-Fohl à Ahn. Un dossier fut remis aux invités avec une fiche complète pour chaque plat, recette comprise. Ce genre d'événement est à renouveler, car il a démontré et même prouvé à tous les convives que les arts de la table peuvent aussi se pratiquer en toute confiance et complicité. GD

d'Land méi mobil

Désormais, les abonnés peuvent lire le Lëtzebuerger Land sur leurs iPad et iPhone, ainsi que sur leurs portables et tablettes pourvus du système d'exploitation Android. Il suffit de télécharger l'application dans l'App Store de Apple ou dans le Play Store de Google.

www.land.lu
